

Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021



# Rapport annuel

COMMUNE DE QUAREGNON  
PROVINCE DE HAINAUT  
ARRONDISSEMENT DE MONS

Tél. 065/468.611

Grand-Place 1

[www.quaregnon.be](http://www.quaregnon.be)

Télécopie : 065/468.619

7390 Quaregnon

[commune@quaregnon.be](mailto:commune@quaregnon.be)



## TABLE DES MATIÈRES

---

1.	INTRODUCTION	3
2.	LES ORGANES COMMUNAUX	4
3.	L'ADMINISTRATION COMMUNALE	7
4.	MARCHÉS PUBLICS	13
5.	ETAT CIVIL ◇ POPULATION	15
6.	LES PROPRIÉTÉS COMMUNALES	20
7.	LES FINANCES COMMUNALES	28
8.	L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL	33
9.	LES COMMERCES, LES SPORTS ET LES LOISIRS	43
10.	SERVICE DE PRÉVENTION	52
11.	LE CENTRE CULTUREL	62
12.	LA BIBLIOTHEQUE	67
13.	L'EMPLOI	70
14.	LES CULTES	80
15.	PREVENTION AU TRAVAIL ET PLANIFICATION D'URGENCE (SIPP – FPLANU)	81
16.	LA SECURITE PUBLIQUE	82
17.	L'ENVIRONNEMENT	85
18.	ECONOMIES D'ENERGIE	88
19.	L'URBANISME	91
20.	LE LOGEMENT	100
21.	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	102

## 1. INTRODUCTION

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation précise en son article L1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget ; en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information".

Par conséquent, le Collège communal a l'honneur de présenter au Conseil communal, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires traitées par la commune pour la période concernée.

Pendant cette période, qui s'étale du dernier trimestre 2020 jusqu'à la fin du troisième trimestre 2021, la prolongation de la situation sanitaire internationale délicate a eu des implications au niveau local et a affecté, et affecte encore fortement, la manière avec laquelle les différents départements ont pu fonctionner au service du citoyen, des usagers et des visiteurs.

C'est ainsi que tant les services administratifs et techniques, mais aussi les secteurs culturel, festif et sportif, la bibliothèque, les maisons de quartier et la piscine ont vu leurs « clients » contraints, soit de ne pas fréquenter les établissements et services, soit de demander un rendez-vous pour pouvoir se présenter auprès des agents communaux en observant certaines précautions, notamment l'obligation de porter un masque.

## 2. LES ORGANES COMMUNAUX

### I. LE CONSEIL COMMUNAL

Jusqu'en août 2021, les réunions du Conseil se sont tenues de manière virtuelle, en visioconférence. Les séances publiques ont été diffusées en streaming vidéo.

Pendant la période concernée, le Conseil s'est réuni à 11 reprises et s'est prononcé sur 370 points.

Une exception aux réunions virtuelles a été faite en avril 2021 pour permettre la réunion physique des conseillers dans la salle des fêtes de l'Espace Léon Delvallée, qui avait été agencée de manière à respecter les règles sanitaires en vigueur, et ce, afin de ratifier la transition politique qui a été proposée au niveau du Collège. Cette séance s'est déroulée sans public et a été filmée par une équipe de Télé Mons-Borinage.

Lors de cette séance, le Conseil a acté la démission honorable du Bourgmestre, Monsieur Jean-Pierre LEPINE et du Président du CPAS, Monsieur Alain TORREKENS, à travers l'adoption d'un avenant au pacte de majorité.

Ensuite, les prestations de serment de leurs successeurs ont été recueillies et ils ont été déclarés installés dans leurs nouvelles fonctions. A savoir, Monsieur Damien JENART en qualité de Bourgmestre et Monsieur François-Michel VRAY en qualité de membre du collège en sa qualité de Président du CPAS.

Le Conseil a acté la démission de Monsieur Sylvain CARON de son mandat de conseiller communal (liste Quaregnon-Wasmuël Demain) et a entériné son remplacement par Monsieur Sébastien CAILLEAUX.

Le tableau de préséance du Conseil modifié se présente comme suit :

Tableau de préséance des Conseillers communaux			
N° ordre	Nom-Prénom	Date de la 1ère entrée en fonction	Nombre de suffrages obtenus le 14/10/2018
1.	LEPINE Jean-Pierre	08/01/1989	2.611
2.	HARMEGNIES Olivier	09/01/1995	404
3.	DEMOUSTIEZ Christelle	09/01/1995	308
4.	HISMANS Blaise	04/12/2006	894
5.	BONJEAN Véronique	04/12/2006	782
6.	LIGAS Salvatore	04/12/2006	198
7.	MILLITARI Elena	18/06/2009	269
8.	JENART Damien	03/12/2012	1.252
9.	TORREKENS Alain	03/12/2012	362
10.	TASKIN Cengiz	03/12/2012	316
11.	CARLUCCI Antonietta	03/12/2012	286
12.	CHAMELOT Jacques	03/12/2012	120
13.	PANUNZIO Laura	28/03/2013	232
14.	DI MARCO Maria Anna	28/08/2014	199
15.	FORTUNATO Calogero	03/12/2018	383
16.	MUNAFO Giovanni	03/12/2018	366
17.	BAIL Claude	03/12/2018	352
18.	FOUBERT Ludovic	03/12/2018	296
19.	KABAKCI Nida	03/12/2018	262
20.	HARVENGT Sabrina	03/12/2018	190

21.	TSARTZIDIS Pascali	03/12/2018	153
22.	LONOBILE Lucille	03/12/2018	132
23.	BARBIEUX Daniel	03/12/2018	119
24.	POMILIO Nicolas	27/08/2020	118
25.	CAILLEAUX Sébastien	26/08/2021	37

Monsieur Nicolas POMILIO remplace Madame Lucie COSTA à la Vice-Présidence de la Commission du Conseil des sports, festivités, culture et enseignement.

En séance du Conseil du 29 avril 2021, Monsieur Jean-Pierre LEPINE a rendu hommage à la mémoire de Monsieur Guy WAUQUIEZ, Échevin honoraire et mandataire quaregnonnais pendant trente-six ans sans interruption.

Dans le cadre de son mandat de Député Wallon, Monsieur Jean-Pierre LEPINE, Bourgmestre sortant, a souhaité effectuer des activités de politique communale, et une partie de son travail parlementaire à Quaregnon. Le Conseil a approuvé les termes de la convention d'occupation d'un bureau de l'Hôtel de Ville pour les activités politiques de Monsieur Jean-Pierre LEPINE.

## II. LE COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, à distance ou en présence physique de ses membres, à 52 reprises et s'est prononcé sur les 2.771 points qui lui ont été soumis.

## III. LES MOTIONS DU CONSEIL

Le Conseil a adopté une motion marquant sa désapprobation sur les projets de fermeture d'agences bancaires dans l'arrondissement et demandant aux autorités supérieures, dans le cadre de leurs compétences respectives, de garantir une répartition équilibrée de distributeurs de billets, de lutter contre l'exclusion numérique et de négocier avec le secteur pour permettre la gratuité d'un certain nombre d'opérations bancaires.

Une motion a également été adoptée par le Conseil en vue de soutenir les projets de création de terrains de motocross en Wallonie.

Enfin, le Conseil, à l'initiative du conseiller Ludovic FOUBERT, au nom du groupe Citoyen, a décidé de réclamer la suspension avant toute décision de l'examen du projet d'ELIA concernant les alternatives au tracé de la « Boucle du Hainaut » tant que l'ensemble des résultats des études préliminaires ne seront pas connus, notamment sur la question de l'impact des rayonnements électromagnétiques sur la santé et l'environnement.

## IV. LA TRANSPARENCE ET L'ETHIQUE DANS LES MANDATS PUBLICS LOCAUX

Le conseil a approuvé le rapport de rémunération pour l'année 2020 composé d'un relevé nominatif des jetons et rémunérations et de la liste des mandats dans tous les organismes dans lesquels la commune détient des participations.

## V. LES RELATIONS AVEC LE CPAS

### A. LES SYNERGIES COMMUNE-CPAS

Le conseil communal a pris acte du rapport annuel 2020 sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS ainsi que sur les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités.

## **B. COMISSION LOCALE POUR L'ÉNERGIE**

Le conseil a pris acte du rapport d'activités 2020 des commissions locales pour l'énergie constituées au sein du CPAS.

## **C. CONCERTATION COMMUNE-CPAS**

Monsieur Olivier HARMEGNIES, Échevin, a été désigné en qualité de représentant de la délégation communale au sein du comité de concertation Commune-CPAS.

# **VI. SUPRACOMMUNALITE**

Il est à signaler que, dans le contexte exceptionnel de la pandémie, le conseil n'a pu être physiquement représenté par ses délégués dans la plupart des Assemblées générales des associations et intercommunales dans lesquelles la commune de Quaregnon est associée. De nombreuses réunions se sont donc tenues en visioconférence.

Les modifications suivantes parmi les délégués du conseil ont été entérinées :

- Sur proposition du groupe Citoyen, Monsieur Jacques BARRÉ remplace Monsieur Stéphane MEINGUET en qualité d'observateur au Comité d'attribution des logements de la Société Coopérative "Le Logis Quaregnonnais".
- Monsieur Sébastien CAILLEAUX remplace Monsieur Sylvain CARON en qualité d'observateur au sein de l'Assemblée générale de l'ASBL Quaregnon Festysports.

### 3. L'ADMINISTRATION COMMUNALE

#### I. RESSOURCES HUMAINES

Au 30 septembre 2021, la composition du personnel non enseignant s'établit comme suit :

- ⊗ Personnel statutaire : 51
- ⊗ Personnel contractuel : 196

##### Cadre

##### Grades légaux

1 Directeur général

1 Directeur financier

Les cadres technique, ouvrier et administratif se présentent, dès lors, comme suit :



##### Personnel technique

###### Niveau A

1 Chef de bureau technique A1 ou A4 Attaché spécifique

###### Niveau B

1 Conseiller en environnement

###### Niveau D

1 Agent technique en chef D9

1 Conseiller en prévention D9

4 Agents techniques D7

##### Personnel ouvrier

###### Niveau C

1 Contremaître en chef C6 (emploi en extinction)

2 Contremaîtres C5

3 Brigadiers C1 ou Brigadier en chef C2

###### Niveau D

35 ouvriers

###### Niveau E

7 manœuvres lourds

##### Personnel administratif

###### Niveau A

1 Chef de bureau administratif A1

#### Niveau B

1 gradué en ressources humaines B1

1 comptable B1

1 chargé de communication B1

1 spécialiste en marchés publics B1

#### Niveau C

3 chefs de service administratif C3

#### Niveau D

14 employés D2-D4-D6

#### Niveau E

1 auxiliaire d'administration E2



### Personnel spécifique

1 Attaché spécifique (architecte) A1 Spécifique

2 Attachés A1 spécifiques

### Personnel bibliothèque

1 bibliothécaire B1

### Personnel sportif

1 surveillant de bassin de natation D2/D4/D6

## Les mouvements de personnel

### Départs

Ont été admis à la retraite :

#### Employées administratives

- ☼ Madame Micheline FINET.
- ☼ Madame Cristina MUREDDU.

#### Puéricultrice

- ☼ Madame Danièle DONFUT.

#### Techniciennes de surface

- ☼ Madame Micheline GIULIANI.
- ☼ Madame Alberte ALGRAIN.
- ☼ Madame Christine GLASSON.



## Ouvriers

- ☼ Monsieur Jean-Pierre LECOCQ, manoeuvre.
- ☼ Monsieur Michel LEPINE, manoeuvre.
- ☼ Monsieur Patrick VANNESTE, maçon.

## Engagements

### Techniciennes de surface :

- ☼ Madame Hélène MINEZ ;
- ☼ Madame Anaïs KLEPEK;
- ☼ Madame Maïva PARACIKLILAR;
- ☼ Madame Patricia CASSETTE.



### Employés administratifs :

- ☼ Madame Rachida RACHIDI (employée administrative) ;
- ☼ Monsieur Laurent DUPUIS (employé administratif) ;
- ☼ Monsieur Tiziano GIACOMETTI (informaticien) ;
- ☼ Monsieur Sébastien TOMMASETTI (Coordinateur Pollec).

### Puéricultrice :

- ☼ Madame Eva FOUARGE.

### Ouvriers :

- ☼ Monsieur Gaël NEUSKENS (chauffeur) ;
- ☼ Monsieur Nicolas RORIVE (fossoyeur) ;
- ☼ Monsieur Frédéric BORGOSANO (maçon) ;
- ☼ Monsieur Anthony BROCQUEVIEILLE (manoeuvre) ;
- ☼ Monsieur Michaël THONE (manoeuvre) ;
- ☼ Monsieur Pierre VERRIER (manoeuvre) ;
- ☼ Monsieur Frédéric WILLE (manoeuvre) ;
- ☼ Monsieur Arnaud VAN HOVE (manoeuvre) ;
- ☼ Monsieur Frédéric DRUELLES (manoeuvre).

Les personnes suivantes ont été engagées du 01/09/2021 au 30/06/2022 pour effectuer l'accueil extra-scolaire et/ou la surveillance de garderie :

- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| ☼ Madame Maria CALOGERO ;      | ☼ Madame Karine DAMIEN ; |
| ☼ Monsieur Julien CASTELAIN ;  | ☼ Madame Maria DIAS ;    |
| ☼ Monsieur Florian CASTELAIN ; | ☼ Madame Rosina GELSI ;  |
| ☼ Madame Naïma CRUYPENINCK ;   | ☼ Madame Carine GODART ; |

- ☼ Madame Nathalie HAUBOURDIN ;
- ☼ Madame Carolina MIMMO ;
- ☼ Madame Rosetta SANFILIPPO ;
- ☼ Madame Mirella SODDE ;
- ☼ Madame Katty TOUBEAU ;

**Nominations** : aucune.

### Le personnel engagé par le CPAS et mis à disposition de la commune

Dans le cadre de l'article 60 de la Loi organique des CPAS, il est permis à ceux-ci d'agir comme employeurs et de mettre à l'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale pendant une période de travail nécessaire à l'obtention du bénéfice complet de certaines allocations sociales et pour favoriser l'expérience professionnelle des intéressés.

Dans le cadre des synergies entre nos institutions, le CPAS met à disposition de l'administration communale des agents « article 60 » qui bénéficient ainsi d'une formation et d'une insertion professionnelle de qualité.

Un agent référent de l'administration communale assure le suivi, l'encadrement et l'évaluation de ces agents.

10 personnes ont pu bénéficier de cette mesure au cours des derniers mois.

Il s'agit de :

- ☼ Madame Hasnaa MANAT ;
- ☼ Monsieur Toni TORREGROSSA ;
- ☼ Monsieur Grégory URBAIN ;
- ☼ Monsieur Grégory MANOUVRIER ;
- ☼ Monsieur Solar Mesa Manuel ;
- ☼ Monsieur Gianotti MANOLITTO ;
- ☼ Monsieur Guillaume PIRET ;
- ☼ Monsieur Sabri BERGER ;
- ☼ Monsieur Bruno CORDENIER ;
- ☼ Madame Soraya ABIDLI.

Dans le cadre de missions spécifiques :

- ☼ Monsieur Nikola GERIN.
- ☼ Madame Elodie URBAIN (à partir du 01/09/2021).
- ☼ Monsieur Massimo CAMMISULI (jusqu'au 30/04/2021).



### Le personnel engagé par la commune et mis à disposition du CPAS

- ☼ Madame Christelle DEMOULIN.

## Formation du personnel

Cette année encore, de nombreux agents communaux participent aux formations organisées notamment par l'IPF (Institut Provincial de Formation) dans le cadre de l'évolution de leur carrière professionnelle mais aussi dans le cadre de leur formation continue.

## Comité de Direction (CODIR)

Le Comité de Direction communal est un organe consultatif interne composé de la directrice générale et du directeur financier ainsi que des différents responsables de service. C'est un outil d'échanges entre services. Le CODIR aborde notamment toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux.

Le CODIR se réunit habituellement chaque lundi matin.

## II. COMMUNICATION

### Tâches exécutées par le service communication

- Revue de presse quotidienne.
- Gestion journalière du site Internet de Quaregnon.
- Gestion journalière de la page Facebook « Administration communale de Quaregnon ».
- Réalisation/archivage de reportages photos dans le cadre des diverses manifestations.
- Réalisation de reportages vidéos dans le cadre de diverses manifestations.
- Gestion du panneau d'affichage des « 4Pavés » en collaboration avec la société GroupGraphic.
- Envoi des communiqués de presse lors des manifestations diverses.
- Conception et réalisation de 4 bulletins communaux « Le Journal de Quaregnon ».
- Relations presse, notamment via des communiqués et relations publiques lors des événements communaux.
- Mise à jour des informations des écrans LED indoor de l'Hôtel de Ville.
- Mise à jour des informations de l'écran lumineux extérieur sur la Grand-Place.
- Participation active à l'organisation de divers événements festifs : « Quaregnon en fête ».
- Participation à l'organisation de divers événements sportifs : Grand Prix Samyn.
- Collaboration avec les différents services communaux pour la mise en place et l'organisation des événements communaux.
- Communication de crise suite à la pandémie : communications ciblées sur le coronavirus à destination des citoyens, des agents communaux ou des commerçants.

### Tâches exécutées par le service tourisme

- Collaboration avec la Maison du Tourisme de Mons pour l'élaboration des brochures touristiques.

### Jumelage

- Promotion et vente des produits du jumelage avec Aÿ-Champagne.
- Promotion et vente de la bière de Quaregnon "La Charte".

## 4. MARCHÉS PUBLICS

### *Lancement de procédures de marchés*

Le conseil communal a décidé, pendant la période concernée, le principe et fixé les conditions des marchés publics de travaux, de services ou de fournitures suivants :

Secteur	Libellé	Montant estimé du marché tvac
Cimetières	Cavernes	40.000,00 €
Cimetières	Caveaux	67.856,80 €
Cimetières	Assainissement du calvaire de l'Égalité	50.000,00 €
Cimetières	Création de nouvelles voiries au cimetière de l'Espinette	547.580,90 €
Cimetières	Travaux murs des cimetières de l'Espinette et de l'Égalité	130.000,00 €
Cimetières	Désaffectation des cimetières	222.906,20 €
Informatique	Fourniture de serveurs	45.254,46 €
Informatique	Fourniture de matériel pour les réseaux.	9.145,39 €
Informatique	Fourniture d'ordinateurs à usage bureautique et de leurs accessoires	29.806,85 €
Informatique	Fourniture d'écrans	10.361,11 €
Informatique	Fourniture d'ordinateurs à usage avancé pour applications graphiques	32.491,40 €
Informatique	Acquisition de logiciels	73.810,00 €
Mobilité	Aménagement itinéraires intra-Quaregnon	71.692,50 €
Charroi	Acquisition d'un véhicule pour le service propreté	55.000,01 €
Bâtiments communaux	Construction d'une nouvelle cité administrative	6.275.218,72 €

Bâtiments communaux	Remplacement des chaudières de piscine communale	70.234,45 €
Enseignement	Démolition école de Wasmuël	49.481,85 €
Enseignement	Mission d'études relative à la démolition et la reconstruction d'un bâtiment scolaire (Ecole de Wasmuël)	321.505,02 €
Enseignement	Mission d'études relative à la rénovation des sanitaires au Lycée J. Dufrasne	40.852,17 €
Enseignement	Prolongation du préau au trou au sable	62.000,00 €
Enseignement	Acquisition de classe modulaire à l'école Bas Flénu	56.870,00 €
Voiries	Mission d'expertise en stabilité, voirie et environnement pour la Rue de la Poudrière	34.993,54 €
Voiries	Amélioration et l'égouttage de la rue Godart	969.335,32 €
Voiries	Amélioration de la rue Blanqui phase 2	1.481.891,55 €
Voiries	Remplacement/suppression des sources lumineuses dans diverses rues	165.790,00 €
Espaces publics	Fourniture et pose d'une clôture et de deux portails sur le site du Q-bike	50.000,00 €

Par délégations du Conseil communal, le Collège et la Directrice générale sont compétents pour une multitude de marchés publics relatifs à des dépenses de faible montant relevant du budget ordinaire ou du budget extraordinaire.



## 5. ETAT CIVIL ◇ POPULATION

### I. L'ETAT CIVIL

#### *Mariages*

##### Déclarations de mariages

En 2020 : **43** (66 en 2019)

##### Célébration de mariages en 2020



Mariages entre belges	31
Mariages entre un étranger et une belge	2
Mariages entre un belge et une étrangère	3
Mariages entre étrangers	1
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>

#### *Divorces*

##### Nombre

En 2019	En 2020	Différence
24	33	+9

#### *Décès*

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Décès dans la commune	39	33	44	57	83	90
Déclaration de décès dans une autre commune et à l'étranger de personnes domiciliées à Quaregnon	54	79	64	70	118	149
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>112</b>	<b>108</b>	<b>127</b>	<b>201</b>	<b>239</b>

## Adoptions, légitimations et reconnaissances

	2019	2020	Différence
Naissances	1	2	+1
Adoptions	0	2	+2
Adoptions plénières	0	0	0
Reconnaissances prénatales	58	54	-4
Transcription actes de naissance	16	20	+4
Transcription actes de mariage	5	5	0
Rectifications judiciaires	0	0	0
Attribution de nom	0	2	+2
Substitution de prénom	6	3	-3
Reconnaissance	7	13	+6
Jugement tenant lieu d'acte de décès	0	0	0
Transcription de décès	0	0	0
Déclaration conjointe changement de nom	0	0	0
Changement de genre	1	1	0

## Nationalité : modes d'acquisition



	2019	2020	Différence
• Renonciation nationalité belge	0	0	0
• Déclaration par art. 11bis*	2	0	-2
• Déclaration par recouvrement	0	0	0
• Article 12bis**	29	21	-8
• Article 8 (acquisition par naissance à l'étranger)	4	1	-3



\* 11 bis : enfant <12 ans résidant depuis sa naissance en Belgique et dont les parents ou adoptants ont au moins 10 ans de résidence en Belgique.

\*\* 12 bis : acquisition par déclaration à l'âge de 18 ans pour l'étranger :

1°) né en Belgique et y ayant sa résidence principale depuis sa naissance ;

2°) 5 ans de résidence + preuve intégration sociale et preuve participation économique + connaissance d'une des 3 langues nationales ;

3°) 5 ans de résidence + mariage avec belge ou parent enfant mineur belge + preuve intégration sociale + connaissance d'une des 3 langues nationales ;

4°) 5 ans de résidence + preuve handicap ou invalidité ou pension ;

5°) 10 ans de résidence + connaissance d'une des 3 langues nationales + participation vie communauté accueil.

### *Nationalité : dossiers transmis au parquet*

	2019	2020	Différence
Art.11bis (avant l'âge de 12 ans)	2	0	0
Art.24 (recouvrement nationalité)	0	0	0
Art.12bis	37	29	-8

### *Jubilés*



	2020
Noces d'Or	7
Noces de Diamant	1
Noces de Brillant	1
Noces de Platine	0
Noce d'Albâtre	0

## II. POPULATION

### Chiffre de population

Chiffre de population au 31 décembre 2020 : 18.939 dont 9.113 femmes et 9.826 hommes.

### Changements d'adresse

Au cours de l'année 2020-2021, le service population a traité les demandes de procédures suivantes dans le cadre des changements d'adresse :

- 777 entrées ;
- 277 mutations ;
- 697 sorties.

### Documents

#### Délivrance de documents et renseignements administratifs

	2019/2020	2020/2021
Cartes d'identité électroniques	758	981
Kids ID (Carte d'identité pour les moins de 12 ans)	370	478
Certificats d'identité (enfants étrangers de moins de 12 ans)	52	11
Cartes d'identité électroniques délivrées aux étrangers	632	760

### Passeports

- 307 passeports pour belges
- 12 passeports pour réfugiés

### Jurés d'assises

Il a été procédé, le 28 janvier 2021, à 9h00 à la maison communale en visioconférence, au tirage au sort des électeurs à inscrire sur la liste préparatoire des jurés. Le tirage au sort a eu lieu publiquement.

Lors de l'établissement de la nouvelle liste de jurés, 135 personnes ont été désignées.

## Etrangers

	2020/2021
Entrées	124
Sorties	101
Cartes électroniques	155
Délivrance A.I.	23
Dossiers traités	784

## Permis de conduire



	2020/2021
Permis de conduire délivrés (nationaux, UE et non UE)	596
PCI (permis internationaux)	4
PCP (provisoire) M3 (moto, cat BE...)	16
PCP (provisoire) 36/12 mois	187
PCP (provisoire) 18 mois	11
Fiches reçues d'autres communes	233
Fiches transmises aux autres communes	641

## 6. LES PROPRIÉTÉS COMMUNALES

### I. RÉGIE FONCIÈRE

#### *Budget 2021*

Voté par le conseil communal, en sa séance du 26 novembre 2020, et approuvé par le ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville le 29 décembre 2020, le budget se présentait comme suit :

#### *Service ordinaire*

Recettes	2.972.783 €
Dépenses	2.972.783 €

#### *Service extraordinaire*

Recettes	731.632 €
Dépenses	731.632 €

#### *Projets immobiliers*

- ◆ Poursuite de la rénovation du quartier de Monsville.

#### *Entretien et réparation des immeubles*

- ◆ Entretien du patrimoine de la Régie Foncière ;
- ◆ Démoussage des toitures de la Cité Cosmopolite ;
- ◆ Mise en peinture de certaines huisseries extérieures des maisons de la Cité Cosmopolite et de certains abris de jardins.

#### *Acquisition*

- ◆ Maison située Rue Docteur Isaac 64.

#### *Aliénation*

- ◆ Vente de la maison située Cité Cosmopolite 103.

#### *Personnel*

La Régie Foncière occupe 2 agents :

- ◆ 1 comptable payé à la prestation ;
- ◆ 1 agent administratif.



## II. ENTRETIEN DU PATRIMOINE

### *Secteur bâtiments*

#### *Prestations récurrentes*

- Entretien du patrimoine de la Régie Foncière : rénovation complète d'un appartement de la Cité Cosmopolite, réparation des menuiseries, réparation et remplacement des sanitaires, entretien du bâti (carrelage, peinture, toiture ...)
- Moyenne de 63 ordres de travail 3P réalisés par mois ;
- Pavoisement des bâtiments publics ;
- Préparation de salles pour les réunions du Conseil communal, des mariages, ou autres festivités ;
- Appui en main d'œuvre et matériel pour des événements communaux ;
- Déménagement de mobilier dans les services communaux, pour les écoles, et transport de matériel pour les plaines de vacances etc. ;
- Réparations suite au vandalisme dans les bâtiments publics ;
- Sécurisation de bâtiments insalubres ;
- Montage de mobilier et matériel scolaire ;
- Evacuation des encombrants des bâtiments et écoles ;
- Prêt de véhicules ;
- Montage et démontage du chapiteau ;
- Montage et démontage des illuminations de fin d'année ;
- Remplacement des ampoules et TL dans les bâtiments ;
- Vérification des égouts par passage d'une caméra ;
- Relevé des index des compteurs (gaz, électricité, eau).
- Prestations de préparation et de démontage d'activités culturelles, sportives ou festives.



#### *Interventions ponctuelles*

##### *Equipe des maçons*

- Réparation des carrelages de différents bâtiments communaux ;
- Réparation des plafonnages, plafonnage ou cimentage de murs extérieurs de différents bâtiments communaux ;
- Interventions dans les immeubles de la Régie Foncière, Cité Cosmopolite, appartements de la rue Carnot et de la rue du Marché ;
- Nettoyage et entretien de gouttières et plates-formes, réparation des toitures ;
- Réparation et entretien dans les cimetières ;
- Placement de clôtures ;
- Placement de panneaux pour pose d'écrans digitaux dans les écoles ;
- Construction du nouveau vestiaire à l'UNERG ;
- Aménagement des locaux de l'Intermarché ;
- Placement d'extincteurs à l'A.L.E.X. ;
- Réparation de murs accidentés ;
- Réfection du sol du magasin de l'UNERG ;
- Aménagement de cloisons pour de nouvelles classes dans les écoles.

##### *Equipe des électriciens*

- Installation des câbles pour les ordinateurs, l'éclairage dans les différents bureaux communaux et écoles ;

- Interventions dans tous les immeubles communaux, de la Régie Foncière, la piscine, du passage sous voies, la Police de Proximité ;
- Placement de nouvelles lignes téléphoniques et internet dans différentes écoles et bâtiments communaux ;
- Mise en conformité suite aux rapports d'organismes agréés ;
- Travaux préparatoires aux diverses commandes des entreprises (Lumiplan, Proximus, Ores, ...) ;
- Placement et démontage des décorations de fin d'année ;
- Préparation des câblages en vue de l'installation des pointeuses à l'Hôtel de Ville et à l'UNERG ;
- Raccordement du module sanitaire à l'école de Wasmüel ;
- Alimentation des équipements de la Salle du Collège et du bureau du Député wallon ;
- Placement éclairage LED dans la salle du Collège et dans le bureau du Député wallon.

### Equipe des chauffagistes & plombiers

- Nettoyage, modification, installation et réparation des installations de chauffage, décharges et sanitaires dans les bâtiments communaux ;
- Interventions dans les immeubles de la Régie Foncière, Cité Cosmopolite, appartements de la rue Carnot et rue du Marché ;
- Réparation et placement de clôtures et portails ;
- Entretien et dépannage de différents chauffages ;
- Dépannage ou remplacement de chaudières, circulateurs, chauffe-eaux et boilers ;
- Réparation ou fabrication de pièces pour le service voirie ;
- Débouchage des WC et canalisations ;
- Mise en conformité suite aux rapports d'organismes agréés ;
- Placement de porte-savons, de distributeurs de gel hydro alcoolique et de poubelles dans toutes les écoles ;
- Raccordement du module sanitaire à l'école de Wasmüel ;
- Arrêt et relance des chaudières selon la période de chauffe ;
- Démantèlement du module du Bas-Flénu.

### Equipe des menuisiers

- Réparation des huisseries, serrures, barillets, stores, étagères, meubles etc. ;
- Réparation et remise en état, interventions dans les immeubles de la Cité Cosmopolite, appartements de la rue Carnot, rue du Marché et dans les bâtiments communaux ;
- Placement de panneaux pour pose d'écrans digitaux dans les écoles ;
- Travaux divers demandés par les Directions des écoles ;
- Réparation de portes des bâtiments communaux ;
- Sécurisation du vitrage à l'école de Wasmüel ;
- Mise en place de la porte du bureau de la Directrice générale ;
- Placement du parquet du secrétariat de la Directrice générale, de la salle du Collège, du bureau du Député wallon.

### Peintre

- Mise en peinture de bureaux, locaux scolaires, bâtiments de la Régie Foncière etc. ;
- Interventions dans les immeubles de la Régie Foncière, appartements de la rue Carnot et rue du Marché ;
- Mise en peinture des locaux du pré-gardiennat du Bas-flénu, de la salle du Collège, du bureau du Député wallon, du bureau du Directeur sur le site de Destrée ;
- Mise en peinture de la rampe de l'escalier de l'Hôtel de Ville.



## Secteur Propreté – Espaces verts

### Curage des avaloirs dans toute l'entité

Deux circuits ont été effectués à l'aide de l'hydro-cureuse (3135 avaloirs par circuit).

Interventions manuelles suite à diverses réclamations et rapports de police (+/- 200 avaloirs débouchés).

### Taille des massifs

Places, abords des bâtiments publics, squares, parcs, ...

### Elagage

Tailles d'entretien et rehaussement de couronnes sur les arbres de voiries (tilleuls et prunus) pour cheminement et visibilité. Nettoyage des troncs dans toute l'entité pour éviter la chute de branches et améliorer la visibilité des usagers de la route + toutes les interventions ponctuelles (branches tombées, arbres morts, arbre dangereux, etc.).

Mise en place d'un calendrier d'élagage des alignements d'arbres à raison d'une taille tous les deux ans. Cette année, les tilleuls et prunus de l'Alex, du Chemin de Binche, de la rue Madame et de la Cité Doyen ont, notamment, été élagués.

Mise en place d'un circuit avec le bras d'élagage du tracteur faucheur afin de contrôler l'expansion de la végétation ligneuse vers les voiries.

### Abattage

Abattage des peupliers d'Italie aux Monuments aux Mineurs et élagage des tilleuls.

Interventions urgentes sur les Ravel, terrils et arbres ponctuels menaçants sur toute la commune.

### Tonte des pelouses et prés fleuris

A la bonne saison, les pelouses sont tondues une fois tous les 15 jours en circuit extérieur à l'aide de la machine "RANSONE". Un circuit de tonte pour les petites pelouses est effectué à la même fréquence par une équipe de tonte durant toute la belle saison. Il s'agit des petites pelouses dans les écoles, propriétés communales diverses, petites pelouses en voirie et en aménagement d'espaces verts.

Le tracteur "FERRARI" opère les tontes des plus grandes surfaces (parc Jenart, parc Cornez, cité Cosmopolite, De Brouckère, butte du clos d'Assoro, cimetières, stade, piscine, Alex et esplanade du Fair-Play. L'équipe de tonte prend aussi en charge les finitions (bordures, nettoyage) pour un total de plus de 25 sites.

L'arrière du cimetière de l'Espinette a été placé en zone de tonte différenciée permettant de laisser la biodiversité se développer (fleurs naturelles, faune indigène).

La prairie fleurie du cimetière de l'Égalité et de la bibliothèque sont tondues en fin de saison quand les fleurs sont montées en graines.

### Taille des haies

Deux circuits sont effectués sur l'année, soit une longueur totale de 3.970m de haies. Il s'agit de haies situées sur près de 50 sites différents.



Dans une optique de gestion différenciée et de préservation des nichées de la faune avicole, les haies seront dans la mesure du possible taillées après le 31 juillet.

### Entretien des cimetières

L'entretien des cimetières est effectué dès 2021 par entreprise privée, excluant toute utilisation de produits phytosanitaires.

Une parcelle végétalisée de cavurnes avec fond a été aménagée au cimetière de l'Espinette.

Les stèles des Anciens Combattants du cimetière de l'Espinette ont été remises à neuf.

### Débroussaillage

Un total de plus de 34 sites est débroussaillé avec des machines à main.

Trois circuits sont effectués par un tracteur-débroussailleur. Le 3ème circuit étant le fauchage tardif + le RAVeL.

En 2019, le circuit de fauchage tardif a été revu afin d'intégrer de nouveaux accotements au circuit de base.

### Fauchage à la main

- Pont route de Baudour
- Saint Felix- Q Bike
- Le long de l'Elwasmes
- Sentier du Pied Vert
- Sentier Nouvelle Cossette
- Sentier de la "Noire Bouteille"
- Sentier "Pachy Broucheté" entre la ferme et la prairie des Marichons à Wasmuël
- Parkings communaux
- Zoning du Brûlé etc.

### Entretien des cours d'école

De Brouckère, Huysmans, Coq, Trou au Sable, Bas-Flénu, Astrid, Brenez et Wasmuël.

### Nettoyage

Le désherbage est effectué régulièrement sur le domaine public et sur les propriétés communales :

- Désherbage mécanique à l'aide de brosses rotatives utilisées pour désherber les caniveaux, les trottoirs et les parkings.
- Immondices
- Ramassage hebdomadaire et vidange des poubelles publiques (y compris déchets illicites).
- Squares
- Entretien des abords et nettoyage des massifs.
- Terrains de pétanque
- Entretien et nettoyage de nombreux terrains communaux.





## Gestion des plantes invasives

Désherbage et nettoyage récurrent des renouées du Japon, arbres à papillons sur les terrils et dans les parterres communaux.

## Créations, fleurissement et plantations

- Participation au Concours « Wallonie en Fleurs 2021 » visant à mettre en évidence les réalisations en faveur de la biodiversité en optant pour une gestion différenciée. Résultats attendus en novembre 2021 avec gradation de 1 à 3 fleurs suivant la qualité des aménagements proposés.
- Plantation de vivaces et d'annuelles en jardinières et suspensions au printemps et en automne afin de fleurir et décorer les places de Quaregnon, de Wasmuël et la façade de la Maison des associations.
- Intégration en 2021 de jardinières à la rue du Plat Rie et au quartier de la gare.
- Aménagement du parterre le long des terrains de tennis de la rue Jean Jaurès avec bordures et gravier décoratif.
- Réaménagement des 10 parterres de la rue Joseph Wauters et François André.
- Poursuite de l'incorporation de plantes vivaces et d'arbustes ornementaux dans les parterres communaux : Avenue du Travail, Eglise Saint Quentin, îlots directionnels rue de Pâturages, Place du Sud ...
- Aménagement et restauration des parterres de la gare de Quaregnon
- Restauration des parterres de la rue du Marché.
- Aménagement du parterre à l'entrée de la salle Edgard Hismans.
- Semis d'une prairie fleurie et installation d'un hôtel à insectes sur une parcelle désaffectée du cimetière de l'Egalité.
- Création d'un parterre de plantes sauvages officinales ou comestibles dans le jardin de la bibliothèque. Installation de nichoirs et abris pour animaux.
- Installation de 2 nichoirs avec caméras dans les Ecole De Brouckère et Wasmuël Filles.
- Aménagement du parterre du monument aux morts de Wasmuël avec plantations et gravier décoratif.
- Création d'une mare à l'ICES.
- Aménagement des parterres du parking de l'Alex avec installation « artistique » d'une souche d'arbre de récupération par l'équipe Espaces Verts.
- Restauration des bacs béton de la ruelle des Frères et plantation dans les parterres.
- Plantation de végétation d'ombre dans les parterres de l'arrière de la Place de la Charte
- Installation des bacs potager partagés avec les « Semeurs de Rue » dans 6 quartiers différents
- Plantation de trois arbres devant la piscine l'«Aqua'regnon »
- Mise en place de panneaux de sensibilisation sur différents sites (Cimetières, piscine, Monument aux Mineurs, parterres, ...
- Aménagement d'un petit parterre Place Jenart en remplacement des plantes invasives.

## Travaux effectués par l'équipe « entretien des sentiers »

- Nettoyage des abords des terrils du Trannoy, de la Croix, de la Flache, Nouvelle Cossette ;
- Nettoyage des abords au Clos d'Assoro (fauchage, entretien) ;
- Nettoyage des ruelles de Monsville ;
- Nettoyage et entretien des abords du RAVeL ;
- Nettoyage parc des Cascades.

### III. SERVICE VOIRIE

#### Travaux exécutés en régie par le personnel communal

##### La voirie

- Réparations de trottoirs en dalles 30/30 : +- 35m<sup>2</sup> ;
- Réparations de trottoirs en pavés béton : +- 20m<sup>2</sup> ;
- Création de trottoirs à la rue Derbaix / Buisseret : +- 110m<sup>2</sup> ;
- Pose du Lumiplan et réparation de trottoir sur la Grand-Place ;
- Remise en état de voirie suite à un effondrement : +- 8m<sup>2</sup> ;
- Remise en état de trottoirs suite à un effondrement : +- 6m<sup>2</sup> ;
- Reprofilage de filet d'eau dans l'entité : +- 45m ;
- Reprofilage de bordures dans l'entité : +- 40m ;
- Réparation de tarmac à froid : +- 40m<sup>2</sup> ;
- Réparation de tarmac à chaud : +-30m<sup>2</sup> ;
- Réparation du mobilier urbain : 5pcs ;
- Placement de bancs & poubelles sur le RaVel ;
- Remplacement de trapillon de cv : 3pcs ;
- Remplacement d'avaloirs : 3pcs.
- Pose d'un empierrement à la rue de la Perche afin de stabiliser l'accotement.
- Pose d'empierrement dans les rues des Fachelles, Poudrière, Renard et tennis.

##### La signalisation

- Remplacement de poteaux de signalisation routière :30 pcs ;
- Remplacement de panneaux de signalisation : 45pcs ;
- Remplacement de figurines Arthur/ Zoé : 2pcs ;
- Aménagement de sécurité du pont de l'Espinette ;
- Placement de bollards rue Hennekine ;
- Grand-Place : pose de panneaux signalétiques obligation du port du masque (Covid) ;
- Pose de 15 nouveaux signaux suite à la prise d'arrêtés ;
- Marquage horizontal : 38m<sup>2</sup> ;
- Marquage d'emplacements PMR nouveaux et entretien des existants y compris abrogations : 17 pcs ;
- Remplacement et pose de 2 miroirs de voirie ;
- Pose de thermo-bandes pour passages piétons et marquage linéaire (Proxi école...) ;
- Marquage routier 100 kg de peinture stationnement handicapé ;
- Entretien et réparation du mobilier de sécurisation du marché ;
- Pose de signalisation pour arrêtés de festivités et autres : +-19 ;
- Transport de matériel : +-19 ;
- Pose de plaque de rues : 12pcs ;
- Pose d'avis d'urbanisme & d'environnement ;
- Démontage et remontage du mobilier urbain pour la ducasse de Wasmuël ;
- Courses cyclistes Samyn et TRW : Emporter, placer et reporter les barrières et Kit E1 en prêt auprès de TSS et communes de Frameries, Bernissart, Mons.

##### Réseau d'égouttage

Travaux effectués par la main-d'œuvre communale :

- Remplacement de 3 avaloirs ;
- Remplacement de 3 trapillons dans l'entité ;
- Test fluo pour assurance et vérification de raccordement : 11 ;

- Renseignements et relevés pour travaux d'égouttage : 9 ;
- Renseignements sur les collecteurs à curer par rue :7 ;
- Entretien de l'égouttage des bâtiments scolaires et édifices publics ;
- Curage des avaloirs de l'entité (hydrocurage).

#### Travaux divers

- Prestations pour 7 expulsions : stockage des meubles et évacuation des déchets ;
- Déménagement des racks de stockage, des panneaux et poteaux de signalisation à l'Intermarché ;
- Montage et démontage chapiteau et sécurisation avec des bordures : 1 fois

#### Prestations hivernales :

- Epannage de sels de déneigement.

## 7. LES FINANCES COMMUNALES

### I. COMPTE COMMUNAL

Le compte communal 2020 a été arrêté en séance du Conseil communal du 28 mai 2021 et a été approuvé par la Région Wallonne le 20 juillet 2021.

Le compte communal 2020 se clôture comme suit :

#### Service ordinaire

Recettes	32.724.119,58 €
Dépenses	26.170.056,07 €
Boni	6.554.063,51 €

#### Service extraordinaire

Recettes	8.511.062,88 €
Dépenses	7.918.643,64 €
Boni	592.419,24 €

### II. BUDGET COMMUNAL 2021

Le budget communal 2021 a été voté par le Conseil communal du 26 novembre 2020 et a été approuvé par la Région Wallonne le 19 janvier 2021.

Le budget se présentait alors comme suit :

#### Service ordinaire

Recettes	30.413.807,99 €
Dépenses	25.876.879,59 €
Boni	4.536.928,40 €

#### Service extraordinaire

Recettes	4.551.529,56 €
Dépenses	6.936.496,73 €
Mali	-2.384.967,17 €



### III. EXÉCUTION DU BUDGET

Du 1er janvier au 30 septembre 2021, la gestion courante a nécessité du service ordinaire l'établissement de :

- Bons de commande : 971
- Mandats : 491 dont 4.715 imputations

### IV. EMPRUNTS

Aucun emprunt n'a été contracté du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021 auprès de Belfius.

### V. FISCALITE

**Le Conseil communal du 28 mai 2020** a approuvé les mesures d'allégement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 décidant:

a) de suspendre pour l'exercice 2020, les décisions relatives aux délibérations du Conseil communal du 29 août 2019 approuvées par les autorités de tutelle le 04 octobre 2019 pour les exercices 2020 à 2025, suivantes:

- la taxe sur les débits de boissons.
- la taxe sur les agences de paris sur les courses de chevaux.

b) de réduire de 20 % pour l'exercice 2020, le montant de la taxe établie pour les exercices 2020 à 2025 par la délibération du Conseil communal du 29 août 2019 et approuvée par les autorités de tutelle le 04 octobre 2019.

**Le Conseil communal du 26 novembre 2020**, a, également, renouvelé, pour l'exercice 2021, le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices.

**Le Conseil communal du 11 mars 2021** a approuvé l'allégement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19 décidant la suppression des taxes et redevances suivantes pour l'exercice 2021:

- la taxe sur les débits de boissons ;
- la redevance sur l'occupation du domaine public par les commerces de frites, hot-dogs, beignets et autres denrées comestibles analogues à emporter ;
- la redevance sur l'occupation du domaine public par les loges foraines, loges mobiles et loges servant au logement sur la voie publique ;
- la redevance sur les droits d'emplacement sur les marchés.

**Le Conseil communal du 26 août 2021**, a décidé le renouvellement, sans modification, des taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques (8,5 %) et des centimes additionnels (2800 c.a.) au précompte immobilier pour l'exercice 2022.

## VI. SUBSIDES COMMUNAUX

### Répartition des subsides communaux pour l'année 2021

#### Subventions aux groupements de jeunesse

Maison des jeunes M.J.T. Quaregnon : 1.200

Jeunesse protestante : 500

Home "Notre Foyer" Wasmuël : 2.100

Maison ouvrière : 150

Réseau patrouilles libres Arc-en-Ciel : 100

#### Subventions aux organismes de loisirs

Comité de kermesse du Rivage : 200

Comité de Kermesse du Point de Vue : 200

Association de la Pensée d'Atatürk de Mons : 150

CAW (Comité Animations Wasmuëlloises) : 200

Les Rigolos : 100

Maison de quartier "Cosmo-Rivage" : 150

#### Subventions aux sociétés musicales

Royale Philharmonique : 1.270

ASBL Quare-Non Com-Or : 1.200

#### Subventions aux associations du 3ème Âge

Amicale des pensionnés socialistes Quaregnon : 350

Amicale des pensionnés socialistes Wasmuël : 350

#### Subventions aux Ententes Patriotiques

Fédération Nationale des Combattants : 250

#### Subventions aux sociétés sportives

Basket Club Féminin Quaregnon : 1.365

Gymnastique F.P.S.: 125

Centre d'Arts Martiaux Quaregnon : 250

Les Pirates : 2.000

Seiken Karaté Wasmuël : 200

Union Boraine : 1.250

Pédale Quaregnonnaise : 750

Cobra Kai Karaté : 250

Spiridon: 125

F.C. Amicale Team: 125

Basket Espoir BHC Wasmuël ASBL: 275

Volley Quaregnon-Frameries: 400

Bushikāi Karaté: 250

AC Quaregnon-Wasmuël: 1.000

Kick Boxing Academy SPRL: 250

FC Borina : 1.000

Cerami : 1.000

SDER (boxe) : 150

#### Subventions aux œuvres d'aide aux personnes handicapées

ASBL La Ronde : 300

APEDAF : 300

#### Subventions aux sociétés de gilles

Les Gaillards : 1.250

Les Camarades : 1.250

#### Autres

Centre Interculturel Mons-Borinage : 470,90

Fête de la Jeunesse Laïque : 1.000

Les amis de la laïcité Quaregnon-Wasmuël : 5.000

Les amis du home : 500

Les amis du jumelage : 1.000

PLEQ : 744

Scenzenvies : 250

Etoile de Bonté : 500

Alim'Action : 500

## VII. INTERVENTIONS FINANCIÈRES EXTRAORDINAIRES ET GARANTIES D'EMPRUNT

Bénéficiaire	Date de délibération	Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Année d'échéance
IPFH	31-05-07	3.578.631,67	2036
SWDE	25-11-03	1.820,00	2023
ORES (gaz secteur C)	03-03-09	264.588,11	2028
ORES (électricité secteur B)	19-11-09	87.900,30	2028
ORES (gaz secteur C)	19-11-09	182.794,75	2029
ORES (électricité secteur B)	03-03-2009 et 19-11-2009	276.819,22	2029



## 8. L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL



### I. L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Au 30/09/2021, dernière heure de cours, la population scolaire de l'entité se répartit comme suit :

Groupe scolaire	Primaire	Maternel
1	129	78
2	95	46
3	88	83
4	121	48
5	174	80
<b>TOTAL</b>	<b>607</b>	<b>335</b>

Le nombre d'élèves inscrits dans nos différentes implantations au cours de l'année scolaire 2020/2021 a permis une augmentation de cadre jusqu'au 30 juin 2021 :

#### *Augmentations du cadre maternel*

Au 30 novembre 2020

Un demi-emploi : rue Louis De Brouckère 108 (GS4)

Au 8 mars 2021

1 demi-emploi : Rue A. Delattre 336 (GS3)

#### *Le personnel*

#### **Positions administratives du personnel**

##### **NOMINATIONS À TITRE DÉFINITIF**

**AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020**

En qualité d'institutrice maternelle

TINAGLIA Giovanna, à raison d'un mi-temps (13 périodes semaine).

HIMPE Laurence, à raison d'un temps plein.

NAZET Maité, à raison d'un mi-temps (13 périodes semaine).

##### **ADMISSION AU STAGE D'UNE DIRECTRICE D'ÉCOLE**

Au 11 janvier 2021

SOTTEAU Gaëlle, institutrice primaire à titre définitif, en qualité de Directrice d'école.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021

MONACO Antonietta, institutrice primaire à titre définitif, en qualité de Directrice d'école.

## **MISE À LA RETRAITE**

Au 1<sup>er</sup> décembre 2020

MANGANARO Fernanda, Directrice d'école à titre définitif.

## **MISE À LA PENSION PRÉMATURÉE TEMPORAIRE POUR INAPTITUDE PHYSIQUE**

BELENGER Lawrence, institutrice primaire à titre définitif, au 1<sup>er</sup> novembre 2020, pour une durée de deux ans.

MASOCH Gianvittorio, instituteur primaire à titre définitif, au 1<sup>er</sup> mars 2021, pour une période de deux ans.

## **MISE À LA PENSION PRÉMATURÉE DÉFINITIVE POUR INAPTITUDE PHYSIQUE**

DI MARCO Sandra, maître de religion catholique à titre définitif, au 1<sup>er</sup> mai 2021.

PLUMAT Sabine, institutrice maternelle à titre définitif, au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

TRIBOUX Isabelle, institutrice maternelle à titre définitif, au 1<sup>er</sup> mars 2021.

VAN DEN ABBELE Brigitte, maître de religion à titre définitif à raison de 6 périodes/semaine, au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

## **CONGÉ POUR MISSION DANS L'INTÉRÊT DE L'ENSEIGNEMENT (ART. 5 DU DÉCRET DU 24 JUIN 1996) AU SEIN DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT DES COMMUNES ET DES PROVINCES**

POCHEZ Fabrice, Directeur d'école à titre définitif, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

## **CONGÉ POUR MISSION ACCORDÉ À UN MEMBRE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ POUR MALADIE MAIS APTE À EXERCER UNE FONCTION ADMINISTRATIVE (ART.14)**

FLAMENT Damien, instituteur maternel à titre définitif, du 16 mars 2021 au 15 mars 2022 au sein de l'implantation scolaire de la rue Louis De Brouckère, 108 (GS4).

STIEVENART Jean-François, maître d'éducation physique à titre définitif, au sein du service sports/fêtes, du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2022.

## **CONGÉ POUR MISSION SPÉCIALE (ART. 18).**

NOOTENS Laure, institutrice maternelle à titre définitif, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 juillet 2022.

## **CONGÉS POUR PRESTATIONS RÉDUITES EN CAS DE MALADIE, D'INFIRMITÉ ET D'ACCIDENT DE TRAVAIL**

ROLAND Rose-Line, puéricultrice à titre définitif, du 30 septembre au 29 octobre 2020 et du 13 janvier 2021 au 11 février 2021.

## **CONGÉ POUR PRESTATIONS RÉDUITES BÉNÉFICIAIRE AUX MEMBRES DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE OU D'INFIRMITÉ À DES FINS THÉRAPEUTIQUES**

VAN DEN BROECK Fabienne, institutrice maternelle à titre définitif, du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2021.

## **CONGÉ POUR EXERCER PROVISoireMENT DANS L'ENSEIGNEMENT AUTRE QUE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE UNE FONCTION À TITRE TEMPORAIRE AU SEIN D'UN AUTRE POUVOIR ORGANISATEUR ET D'UN AUTRE RÉSEAU**

LHOIR Aurélie, institutrice primaire à titre définitif, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 30 juin 2022.

## **CONGÉ POUR EXERCER PROVISoireMENT DANS L'ENSEIGNEMENT AUTRE QUE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE UNE AUTRE FONCTION MOINS BIEN RÉMUNÉRÉE AU SEIN DU MÊME POUVOIR ORGANISATEUR**

FLAMME Catherine, maître d'éducation physique à titre définitif, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 30 juin 2022.

## **MISES EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE**

CASTIAUX Sylvie, institutrice maternelle à titre définitif, à partir du 6 janvier 2021 et du 15 mars 2021.

DELTOUR Laurence, Directrice d'école à titre définitif, à partir du 7 janvier 2021.

HURCHON Aurélia, institutrice primaire à titre définitif, du 08 au 13 juin 2021.

LOI Gina, institutrice maternelle à titre définitif, à partir du 22 avril et du 21 juin 2021.

MOREAU Stéphanie, institutrice primaire à titre définitif, du 28 mai au 30 juin 2021.

PLUMAT Sabine, institutrice maternelle à titre définitif, à partir du 23 octobre 2020.

PREVOST Nathalie, institutrice primaire à titre définitif, à partir du 1er mars 2021.

VAN DEN ABBEELE Brigitte, maître de religion catholique à titre définitif à raison de 6 périodes/semaine, du 22 septembre 2020 au 31 octobre 2020.

#### **MISE EN DISPONIBILITÉ PAR PERTE PARTIELLE DE CHARGE D'UN MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

LECAT Valérie, à partir du 1er septembre 2021 pour 6 périodes/semaine.

#### **RÉAFFECTATION À TITRE TEMPORAIRE D'UN MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

LECAT Valérie, dans le remplacement de Catherine FLAMME, du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022, pour 6 périodes/semaine.

#### **MISE EN DISPONIBILITÉ PAR PERTE PARTIELLE DE CHARGE D'UN MAÎTRE DE SECONDE LANGUE**

CHALET Vincent, maître de seconde langue à titre définitif, pour 2 périodes/semaine, au 1er septembre 2021.

#### **MISE EN DISPONIBILITÉ PAR PERTE TOTALE DE CHARGE D'UN MAÎTRE DE SECONDE LANGUE**

GUERET Grégory, maître de seconde langue à titre définitif à raison de 4 périodes/semaine, à partir du 1er septembre 2021.

#### **DÉSIGNATION À L'ADMISSION AU STAGE D'UNE DIRECTRICE D'ÉCOLE :**

SOTTEAU Gaëlle, institutrice primaire à titre définitif, au 11 janvier 2021 (GS2).

MONACO Antonietta, institutrice primaire à titre définitif, au 1er juillet 2021 (GS3).

### ***Le personnel temporaire***

Parmi les membres du personnel temporaires citons :

#### **EN QUALITÉ DE DIRECTRICE D'ÉCOLE**

DAGNEAUX Séverine

MONACO Antonietta

SOTTEAU Gaëlle

#### **EN QUALITÉ D'INSTITUTEUR(RICE)S**

Mélissa AMAND, Athanaïs BASCOUR, Sabrina BOCQUILLON, Loredana BOUCHEZ, Jenifer BOUYERE, Julie BROHEZ, Cécile CAUFRIEZ, Caterina COLAPIETRO, Bastien CORNELIS, Julie DEBLATON, Gautier DEJARDIN, DELADRIERE Cassandra, Molly DELATTE, Natacha DELAUNOIT, Marie DELTENRE, Marijke DEMOUSTIEZ, Marie DOLEZ, Wendy DUEZ, Marine FAVART, Céline FRANCOIS, Laureen HAURIS, Laurence HIMPE, Maïté LECLERCQ, Weena LOQUET, Emeline MARCEL, Emeline MATHIEU, Marine NAULAERTS, Maïté NAZET, Laure PECRIAUX, Sandra RENOIRTE, Nazario RUBINO, Camille SCHIFFER, Lucie SERVAIS, Salomé SNYDERS, Loredana SPITALERI, Perrine THONE, Giovanna TINAGLIA, Bérengère TRENTESEAU, Matilde VALENTE FERNENDES DERELI, Camille VENUTI, François VISEE, Clément WUILLIEME, Tamara WUILLOT, Alexia WUILMART, ZINNEDDINE Nawal.

#### **EN QUALITÉ DE MAÎTRE DE SECONDE LANGUE**

DE WILDE Géraldine

#### **EN QUALITÉ DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

LESTRADE Camille

PEINADO FERNANDEZ Victoria

PIERZCHALA Milhan

#### **EN QUALITÉ DE MAÎTRES DE COURS PHILOSOPHIQUES**

BAILLY Nicolas

BOHEN Steven

DE BORTOLI Christina

DENIS Anissia

DI CESARE Aurore

LHEUREUX Guillaume

LECLERCQ Maïté

Au 01/09/2021, les aides complémentaires suivantes en « encadrement différencié » nous ont été accordées : 98 périodes d'instituteur primaire et 14 périodes d'instituteur maternel.

#### **APE primaire**

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2021

1 mi-temps : DELADRIERE Cassandra

Dans le cadre des établissements repris en « encadrement différencié » :

2 APE à 4/5ème temps (assistance à l'institutrice maternelle)

4 APE à 4/5ème temps (puéricultrices)

5 APE à temps plein (aides techniques)

#### *Cours philosophiques*

Les périodes de cours philosophiques se répartissent comme suit au 01/09/2021 :

- Religion catholique : 14 périodes
- Religion protestante : 10 périodes
- Religion islamique : 14 périodes
- Morale : 14 périodes
- Citoyenneté : 30 périodes
- Dispense : 8 périodes

#### *Inspection médicale*

Les enfants se soumettent à une visite médicale tous les 2 ans.

Le Centre de Santé a des activités principales : la tutelle médicale et la guidance infantile.

Le Centre PMS, quant à lui se donne pour but essentiel d'offrir aux élèves les meilleures chances de développement harmonieux de leur personnalité et de leur bien-être individuel et social. Il fournit des informations et des avis concernant les possibilités scolaires et professionnelles en vue de promouvoir le processus du choix individuel.



## II. ACCUEIL LOCAL EXTRASCOLAIRE

L'Accueil Temps Libre ALEX a pris possession de son nouveau bâtiment en date du 07 décembre 2020 pour le plus grand bonheur des enfants qui y sont inscrits et de leurs parents.

En raison de la crise sanitaire, l'inauguration n'a pu se faire de manière traditionnelle.

En date du 24 avril 2021, Monsieur Jean-Pierre LEPINE, Bourgmestre, a inauguré le nouvel Accueil extrascolaire.

Etaient présents, les membres du Collège communal, Monsieur Damien JENART, Madame Christelle DEMOUSTIEZ, Madame Véronique BONJEAN, Monsieur Blaise HISMANS et Monsieur Olivier HARMEGNIES.

Une capsule vidéo a été réalisée et diffusée sur le site de la Commune.

### *Mission*

L'Accueil extrascolaire prend en charge les enfants inscrits à la sortie de leur école respective et conduits dans les locaux sis rue de la Chapelle 33.

Chaque mercredi, l'ALEX accueille, de 12h à 18h30, en moyenne 45 enfants venant des différentes écoles dispensant un enseignement fondamental au sein de notre commune (tous réseaux confondus) et répartis en tranches d'âges : 2,5 - 5 ans, 6 - 12 ans.

### *Commission Communale de l'Accueil*

#### *Réunions*

La commission s'est réunie le 21 juin 2021 et le 26 octobre 2021.

#### *Composition*

Le processus de renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'enfance a suivi son cours.

Après approbation, à la majorité des membres présents, lors de la réunion du 30 septembre, le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance a été envoyé début décembre 2020 à l'ONE en vue de passer en commission d'agrément. Nous sommes dans l'attente de la décision.

### *Personnel*

Mise en place des formations pour l'ensemble du personnel des accueils extrascolaires des écoles communales et de l'ALEX.

### *Fréquentation*

La rentrée 2020-2021 a permis de comptabiliser 52 primaires et 20 maternels inscrits les mercredis et 39 primaires et 14 maternelles inscrits les soirs.

La rentrée scolaire 2021-2022 compte 24 maternelles et 55 primaires pour le mercredi. Le soir, il est enregistré 14 maternelles et 40 primaires dont l'inclusion de 2 enfants de 1ère primaire de l'enseignement spécialisé sis rue du Plat-Rie.

### *Evaluation du rapport d'activités 2020-2021*

Mise en place du Plan d'action 2021-2022 reprenant les objectifs et actions concrètes à réaliser durant l'année.

## Animations

Les enfants bénéficient d'activités organisées dans nos locaux (Animations socioculturelles : activités culinaires, musicales, manuelles, bricolage, activité graphisme, jeux, piscine ...) mais aussi à l'extérieur (visites de musées et de parcs animaliers, séances au cinéma, promenades au bois et nouveaux sites d'activités de plein air récemment aménagés à Quaregnon, etc.).

Cependant certains enfants participent à d'autres animations (Académie de musique, bibliothèque, sports, etc.) ce qui implique l'utilisation des minibus (dispatching).

Suite à la crise sanitaire COVID-19, certaines activités ont été supprimées.

Trois stages ont été programmés :

- Le stage d'Automne, programmé du 2 au 6 novembre 2020, a été annulé suite à l'augmentation des cas de COVID-19.
- Le stage de Carnaval a été organisé du 15 au 19 février 2021.
- Suite aux conditions sanitaires COVID-19, le stage de printemps, qui devait avoir lieu du 6 au 9 avril 2021, a été annulé.

## Les centres de vacances

Ils ont été organisés cette année du 5 au 30 juillet 2021, à Quaregnon (Les Renards – ALEX et Salle Edgard HISMANS rue de l'Égalité 96, pour les enfants de 6 à 12 ans) et à Wasmuël (Les Ours Blancs – Cité scolaire, rue de l'Enseignement 2, pour les enfants de 3 à 5 ans).

Les traitements et les frais de fonctionnement du centre sont pris en charge par le budget communal.

Une subvention est allouée par l'O.N.E.

Il y a également une quote-part des parents :

- 3,50€ par journée pour un enfant de moins de 6 ans domicilié dans l'entité ;
- 4€ par journée pour un enfant de plus de 6 ans domicilié dans notre entité ;
- 5€ par journée pour un jeune non domicilié dans notre entité.

Le personnel des centres est désigné par le Collège communal.

Durant l'été 2021, suite à la crise sanitaire encore présente, 113 enfants ont été enregistrés pour un prix de revient de 17,89€ par jour et par enfant.

Les activités (sport, bricolages, dessin etc.) ont été organisées sous forme d'ateliers par groupes (3 ans, 4 ans, 5 ans, 6 - 7 ans, 8 - 9 ans et 10 - 12 ans), ainsi qu'une initiation au volley-ball.

Chaque groupe occupait un espace spécifique pour les activités, en distanciation des autres groupes.

Pas de fête d'été.

Monsieur Sébastien BONNAMY, professeur de théâtre - Madame Florence CARPENTIER, professeur de musique - Monsieur Arnaud SCUTNAIRE, professeur de musique à l'Académie de musique, ont été engagés pour organiser un atelier théâtre-musique sur les deux implantations.

Les frais de fonctionnement se sont élevés à 4.227,63€ et les traitements à 24.040€

Par ailleurs, les différentes activités extérieures ont été supprimées. De même que les repas chauds et la collation du matin.

### III. LYCÉE JEANNE DUFRASNE

#### Changements intervenus dans le personnel

##### Sont admis à la pension :

- AMIAR Mohammed Saïd au 1er avril 2021 ;
- VISÉE Jean-Pascal au 1er mai 2021.



##### Nominations au 1<sup>er</sup> janvier 2021

- BERTIEAUX Denis, 15/20CG français au DS ;
- CASOLA Nelson, 8/22 CG Mathématiques au DI ;
- DI MARCO Nicolas, 1/20 CG anglais au DS ;
- WIEME Aurélie, 22/22 CG sciences au DI ;
- CAUMIANT Sarah, 5/20 CG sciences au DS, démissionne de 2/22 CG chimie+1/22CG physique + 2/22 CG sciences ;
- TABBI Monia, 4/20 CG histoire au DS, démissionne de 4/22 CG histoire ;
- RICHARD Marine, 4/22 CG géographie au DI ;
- TANNER Pauline, 10/20 CG géographie au DS, démissionne de 5/22 MOR au DI et 6/20 MOR au DS ;
- BLAIRON Roan, 14/24 PP arts appliqués au DI + 1/22 CG éducation plastique, démissionne de 5/22 CT arts appliqués, 2/22 CT éducation à la technologie ;
- CANGIANTI Kevin, 2/22 CG éducation physique ;
- LEFEBVRE Héloïse, 3/22 CG formation générale de base ;
- BALLARINI Dominique, 1/20 CG sciences économiques au DS, démissionne de 1/20 CT cours commerciaux ;
- FRANÇOIS Cédric, 3/20 CG sciences économiques au DS ;
- URBAIN Lindsay, 3/22 CG sciences sociales, démissionne de 3/22 CG histoire ;
- DI STEFANO Camille, 10/22 CT soins aux personnes + 2/22 CT cuisine familiale + 10/28PP cuisine familiale + 3/28 PP économie sociale et familiale ;
- RAHALI Selim, 4/20 CT informatique de gestion, démissionne de 4/22 CG math ;
- VAUNAC Delphie, 2/28 PP décoration au DS ;
- MEUNIER Perrine, 3/20 CG philosophie et Citoyenneté au DS, démissionne de 3/20 MOR.

#### Modifications dans les cours

Aucune.

#### Nombre d'élèves au :

- 01/10/2020 : 681 (Parc, 538 et Destrée 143)
- 15/01/2021 : 685 (Parc, 539 et Destrée 146)

#### Personnel

- Directeur : Monsieur Jean-Christophe DESSILLY
- Directrice-adjointe : Madame Odile WANDESMAL.
- 98 professeurs.
- 5 membres du personnel auxiliaire d'éducation.
- 1 membre du personnel administratif.
- 1 surveillant éducateur (APE).
- 1 ouvrier.

## Distinctions décernées

Certificats d'études de base : 7

Certificats d'études 2ème degré : 103

Certificats d'enseignement secondaire supérieur : 83

Certificats de qualification : 62

**Festivités, distribution des prix** : pas de festivités en raison de la crise sanitaire.

**Activités extérieures 2020-2021** : pas d'activités extérieures en raison de la crise sanitaire.

## IV. L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



### *Les (re)-désignations temporaires au 1<sup>er</sup> septembre 2021*

- **Madame Nicole AUGLAIRE** : Professeur de Clarinette pour 2 périodes/semaine.
- **Madame Cindy BASSO-VALENTINA** : Directrice adjointe pour 36 heures/semaine (remplacement de Jean COYEZ).
- **Madame Rahel BARTHA** : Professeur de formation musicale pour 12 périodes/semaine.
- **Monsieur Jonathan BRIDOUX** :
  - Professeur de Formation musicale pour 12 périodes/semaine ;
  - Professeur d'Orgue pour 2 périodes/semaine ;
  - Professeur d'Ecriture musicale-analyse pour 1 période/semaine.
- **Madame Florence CARPENTIER** :
  - Professeur de Violoncelle pour 2 périodes/semaine ;
  - Professeur de Musique de chambre et ensemble instrumental pour 6 périodes/semaine (remplacement de Mélanie BOUCHEZ).
- **Monsieur Alessandro CORDARO** :
  - Professeur de Piano pour 6 périodes/semaine ;
  - Professeur chargé de l'Accompagnement pour 3 périodes/semaine ;
  - Professeur en Encadrement pédagogique pour 3 périodes/semaine.
- **Monsieur Jean COYEZ** : Directeur pour 36 heures/semaine.
- **Madame Iona DOSSOGNE** : Professeur de Guitare pour 7 périodes/semaine (remplacement d'Adrien BROGNA).
- **Monsieur François DUSART** : Professeur de Hautbois pour 2 périodes/semaine (remplacement d'Isabelle DELORY).
- **Madame Fabienne DUSSENWART** : Professeur de Flûte traversière pour 6 périodes/semaine
- **Monsieur Lucas GILLES** : Professeur de Percussions pour 6 périodes/semaine (remplacement de Mathias DE AMICIS).
- **Madame Sabine GODART** : Professeur de Danse classique pour 15 périodes/semaine.
- **Monsieur François HAAS** : Professeur de Percussions pour 18 périodes/semaine (remplacement de Mathias DE AMICIS).
- **Madame Géraldine JOCKIN** : Professeur d'Accordéon chromatique pour 10 périodes/semaine (remplacement de Cindy BASSO-VALENTINA).
- **Monsieur Arnaud LEVEQUE** :
  - Professeur d'Eloquence-Déclamation pour 5 périodes/semaine ;
  - Professeur de Pluridisciplinaire pour 4 périodes/semaine ;
  - Professeur de Pluridisciplinaire pour 4 périodes/semaine (remplacement de Magali BOLOGNINO) ;
  - Professeur de Théâtre pour 2 périodes/semaine.



- Monsieur Nicolas SANNA : Professeur de Guitare pour 4 périodes/semaine.
- Monsieur Arnaud SCUTNAIRE :
  - Professeur de Saxophone pour 4 périodes/semaine ;
  - Professeur de Musique de chambre et ensemble instrumental pour 6 périodes/semaine (remplacement de Mélanie BOUCHEZ) ;
  - Professeur d'Histoire de la musique-analyse pour 1 période/semaine.

### *Nominations au 1<sup>er</sup> novembre 2020*

- Florence CARPENTIER : professeur de violoncelle pour 6 périodes.
- Alessandro CORDARO : professeur chargé de l'accompagnement pour 3 périodes.
- Arnaud LEVEQUE : professeur de Diction-éloquence pour 6 périodes.

### *Mouvements administratifs au sein du personnel*

- Adrien BROGNA sollicite un C.A.D. pour 7 périodes (partie de sa charge).
- Mélanie BOUCHEZ sollicite un C.A.D. pour 19 périodes (totalité de sa charge).
- Magali BOLOGNINO sollicite un C.A.D. pour 4 périodes (totalité de sa charge).
- Mathias DE AMICIS sollicite un C.A.D. pour 24 périodes (totalité de sa charge).
- Isabelle DELORY sollicite un C.A.D. pour 3 périodes (totalité de sa charge).
- Catherine PERNEZ est pensionnée au 01/07/2021.
- Didier ANDRE est pensionné au 01/07/2021.
- Christine DUFOUR sollicite une DPPR ¼ temps au 1er septembre 2021.

### *Manifestations 2020/2021*

Toutes les manifestations culturelles de l'Académie ont été supprimées suite à la crise sanitaire.

## V. L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

### *Changements intervenus dans le personnel*

- ◆ Démission : aucune
- ◆ Nomination à titre définitif : aucune
- ◆ Absence de longue durée : aucune
- ◆ Congé de maternité : aucun
- ◆ Mise en préretraite : aucune
- ◆ Réaffectation : aucune



### *Désignations temporaires*

#### **Au 1er octobre 2020**

- ◆ BARBIEUX Laurence (Informatique) ;
- ◆ BENNARI Noura (Anglais) ;
- ◆ BERTUGLI Alyne (Mécanique) ;
- ◆ DELAUNOIS Grégory (maintenance hardware et software – informatique) ;
- ◆ DI MARCO Nicolas (Turc, Italien) ;

- ◆ GOSSYE Dolorès (Habillement) ;
- ◆ GUERRERO VALENCIA Elisabeth (Espagnol) ;
- ◆ GUISSET Claire (Base de communication) ;
- ◆ LAGNEAU Elodie (français UE 3 et UE4, méthodologie, français écrit : grammaire orthographe) ;
- ◆ LAGNEAU Jacques (Gestion) ;
- ◆ MOULIN Christophe (Math – informatique – mécanique) ;
- ◆ PERPETE Stéphanie (Législation, droit civil) ;
- ◆ VANASCHE Katiana (Technicien de bureau);
- ◆ VANTOMME Sophie (anglais UE3 – anglais technicien de bureau UE1).

### *Désignation des intérimaires*

- ◆ Aucune

### *Mise en retraite*

- ◆ Aucune

### *Nouveaux professeurs*

- ◆ Aucun

### *Composition du personnel*

- ◆ 19 professeurs ;
- ◆ 1 surveillante – éducatrice (temps plein) ;
- ◆ 1 éducatrice – économiste (temps plein) ;
- ◆ 1 Directeur (temps plein).

### *Population scolaire*

Nombre d'élèves pour l'ensemble de l'année scolaire : environ 410 étudiants dont certains sont inscrits dans au moins 2 sections.

### *Modification dans les sections*

Dédoublage de secrétariat médical.

### *Certificats décernés*

Certificats de qualification décernés en mécanique : 0 élève.

Certificats de connaissances de gestion de base : 39 élèves.

Certificats de qualification décernés en technicien de bureau : 6 élèves.

Certificats de qualification décernés en technicien bureautique : 3 élèves.

## 9. LES COMMERCEs, LES SPORTS ET LES LOISIRS

### I. COMMERCEs

#### *Aide financière aux commerçants suite à la crise sanitaire*

143 dossiers de demande d'aide financière éligibles dont :

- ◆ 44 commerces HORECA qui ont reçu une aide de 6.000€ HTVA ;
- ◆ 99 Commerces NON HORECA qui ont reçu une aide de 4.000€ HTVA.

#### *Permis d'exploitation*

14 permis d'exploiter un commerce ont été délivrés.

#### *Permis d'implantation commerciale*

1 permis d'implantation commerciale a été délivré.

#### *Permis intégré*

1 permis intégré a été délivré.

#### *Dérogations au jour de fermeture hebdomadaire*

6 dérogations au jour de fermeture hebdomadaire ont été accordées.

### II. ACTIVITÉS COMMERCIALES

#### *Marchés et foires*

Le marché du lundi matin à Quaregnon se déroule dans le centre du village.

#### *Ducasses*

Esplanade Astrid (Pâques)	ANNULEE
Sans-Calotte	ANNULEE
Place de Wasmuël	22/09/2021

### III. MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES, RÉCRÉATIVES, CULTURELLES ET PHILANTHROPIQUES

D'octobre 2020 à juin 2021, la plupart des activités et événements programmés en intérieur et en extérieur ont été annulés ou reportés à cause des mesures imposées par la crise sanitaire, dont malheureusement les festivités pascales. Ceci, à l'exception notable d'un événement cycliste pour coureurs professionnels en mars qui a pu se dérouler grâce à la mise en place d'un protocole spécifique très strict.

## Juillet 2021

- ◆ Terrain A et B – 3 juillet 2021 : Borina Quaregnon – Portes ouvertes.
- ◆ Q – Bike – du 19 au 23 juillet 2021 : Q – Bike Quaregnon - Stage ADEPS.

## Août 2021

- ◆ Espace Léon Delvallée – du 2 au 6 août 2021 : Stage PAPOU.
- ◆ Espace Léon Delvallée – 5 août 2021 : Croix Rouge – Don de sang.
- ◆ Espace Léon Delvallée – du 9 au 13 août 2021 : Stage UFQ – Fun 4 kids.
- ◆ Hall Polyvalent Wasmuël - du 9 au 13 août 2021 : Stage VCFQ.
- ◆ Q – Bike – du 9 au 13 août 2021 : Q – Bike Quaregnon - Stage ADEPS.
- ◆ Salle Edgard Hismans – 14 août 2021 : Stage UBCFQ.
- ◆ Hall Polyvalent Wasmuël – du 16 au 20 août 2021 : Stage VCFQ.
- ◆ Hall Polyvalent Wasmuël – du 23 au 27 août 2021 : Stage DCA.

## Septembre 2021

- ◆ Espace Léon Delvallée – du 4 et (5) septembre 2021 : Quaregnon en fête.
- ◆ Hall Polyvalent Wasmuël – 5 septembre 2021 : Tournoi DCA.
- ◆ Espace Léon Delvallée – 19 septembre 2021 : RED PARTY.
- ◆ Q – Bike – 25 et 26 septembre 2021 : Q – Bike Quaregnon – Coupe de Wallonie.

**REMARQUE** : Les matches de championnat (ou de coupe) de football, de basket, de volley, de balle – pelote se jouent tous les week-end dans les 3 salles de sport et des terrains de football selon les calendriers respectifs.

## IV. ACTIVITES SPORTIVES

### *Les infrastructures*

- ◆ Stade communal Louis Piérard, rue Brenez - Terrain A.
- ◆ Stade communal Louis Piérard, rue de la Chapelle - Terrain B.
- ◆ Espace Léon Delvallée, Domaine du parc, rue Derbaix.
- ◆ Hall polyvalent de Wasmuël, rue Madame.
- ◆ Salle de gymnastique des écoles :
  - Rue J. Destrée ;
  - Rue De Brouckère ;
  - Rue de l'Égalité ;
  - Rue de l'Enseignement.
- ◆ Salle Edgard Hismans, rue de l'Égalité 96.
- ◆ Piscine rue des Patriotes.

- ◆ Q-Bike (Saint-Félix).
- ◆ 4 terrains de tennis.

### *Les disciplines pratiquées*

#### **FOOTBALL**

- ◆ Borina Quaregnon : terrain A
- ◆ 2 équipes corporatives : Amical Team (terrain A) et Milanello (Terrain B)
- ◆ Léo Hornu (depuis août 2021)

#### **BASKET-BALL**

- ◆ Hismans : UBCF Quaregnon et BCO Saint-Ghislain (depuis août 2021)
- ◆ Espace Léon Delvallée : Union Boraine Quaregnon & Union Féminin Quaregnon & Mons Hainaut
- ◆ Hall Polyvalent Wasmuël : BHC Wasmuël

#### **VOLLEY-BALL**

- ◆ Hall Polyvalent Wasmuël : Volley Club Frameries – Quaregnon et DCA Saint-Ghislain (depuis août 2021).

#### **JUDO**

- ◆ Ecole Destrée : Judo Club Marcel Clause

#### **GYMNASTIQUE**

- ◆ Hismans : Gym F(emmes) P(révoyantes) S(ocialistes)

#### **TENNIS**

- ◆ Tennis Club Quaregnon

#### **ARTS MARTIAUX**

- ◆ Hismans (étage) : Kick Boxing Académie – Karaté club Quaregnon – Arts Martiaux 3ème Age
- ◆ Salle de gym Debrouckère : Centre Arts Martiaux – Académie Martial Combat
- ◆ Salle de gym Wasmuël : Bushikai Karaté – Seiken Karaté – Red Brothers

#### **DIVERS**

- ◆ Hismans : Balle Pelote

#### **NATATION**

- ◆ Grand Bleu – Dauphins de Frameries – SESA – Start to Swim – BCSG – Castor Club.

## PLONGÉE SOUS-MARINE

- ◆ Borinaqua – Hainosaurus – le Zanclus – Mistral Diving

## CYCLISME

- ◆ Course en ligne ou sur circuit :
  - Le Départ du Grand Prix Samyn le 2 mars 2021.
  - Arrivée du Tour de Wallonie le 24 juillet 2021.
  - Le passage du Grand-Prix Cerami le 25 juillet 2021 (annulé COVID).
  - Grand Prix Glineur août 2021 (annulé COVID).
- ◆ BMX-VTT : Q-Bike Quaregnon BMX

## COURSE À PIED - JOGGING

Le Spiridon Borinage, fort d'une centaine d'affiliés pratiquant la course à pied, à sa base de rassemblements et de départs au Q-Bike.

**Je Cours Pour Ma Forme** permet aux citoyens de retrouver la forme en réapprenant à courir, avec comme 1er objectif : courir 5km sans s'arrêter, et ensuite 10 km. Les cours sont dispensés par des professeurs d'éducation physique qui ont aussi été formés par l'Académie Zatopek. Les cours sont dispensés à, environ, 50 participants, 3 fois semaine, durant 2 sessions (printemps et automne) avec comme base de rassemblement le Q-Bike.

## PISCINE COMMUNALE

La piscine a ouvert ses portes le 13 janvier 2020, après 3 années de travaux, aux écoles et au public. Cependant, celle-ci a dû fermer à nouveau en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, pour rouvrir au mois de juillet 2020 (sur réservation uniquement).

## V. ASBL QUAREGNON FESTYSPORTS

### *Organisations ASBL & Salle HISMANS*

Dates	Manifestations
02-03-2021	Départ Samyn 2020 – <b>Course à huis clos (COVID)</b>
du 05-07 au 30-07-2021	Plaines de jeux - SEH + HPW
24-07-21	Arrivée 5ème et dernière étape du Tour de Wallonie 2021
30-08-21	Warm Up
04-09-2021	Quaregnon en Fête (Anciennement Ducasse sans Ducasse)
05-09-2021	Jogging "La Quaregnonnaise"
du 24-09 au 01-10-/2021	Festivités de la Kermesse de Wasmuël

## *But de l'association*

La gestion des infrastructures suivantes :

- Salle Edgard Hismans : Salle de Sports, Salle de l'Étage et la cafétéria ;
- Hall Polyvalent de Wasmuël : Salle de Sports et la cafétéria ;
- Espace Léon Delvallée : Salle de Sports, Salle des Fêtes et la cafétéria ;
- Stade communal : Terrain A et C (rue Brenez) et Terrain B (rue de la Chapelle) ;
- La Piscine communale ;
- Salle de Gymnastique de l'École Communale rue Louis De Brouckère ;
- Salle de Gymnastique de l'École Communale rue de l'Enseignement à Wasmuël ;
- Salle de Gymnastique de l'École Communale rue Jules Destrée ;
- Q-Bike ;
- Tennis et cafétéria ;
- La Maison des Associations (MDA).

Cette gestion comprend notamment :

- L'arrêt, et le respect d'un règlement d'ordre intérieur ;
- L'établissement de l'horaire d'occupation par les divers utilisateurs ;
- La détermination des règles et tarifs de location, en concertation avec le Collège communal ;
- Le calcul des occupations ;
- L'organisation d'activités ou de stages dans les différentes installations sportives et la Maison des Associations (MDA);
- La gestion et l'organisation d'événements communaux à caractère sportif et festif récurrents ou ponctuels.
- La gestion des cafétérias, en ce compris les commandes, la gestion des stocks, les contrôles d'inventaires et leurs encodages, la facturation hebdomadaire aux clubs et associations, le paiement des factures d'achats, le contrôle des paiements des utilisateurs ;

## *La conception, l'organisation et la réalisation d'évènements festifs communaux*

L'ASBL « Quaregnon Festysports » s'attachera, en tant qu'organisateur, à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour garantir à l'Administration communale de Quaregnon :

- Un cortège carnavalesque de qualité le dimanche de Pâques, ainsi qu'un feu d'artifices le mardi de Pâques après le « brûlage des bosses des Gilles » ;
- Des festivités de la Ducasse de Wasmuël du 4ème week-end de septembre, avec des festivités sous chapiteau et un feu d'artifices après le cortège « Malbrough » du mercredi soir ;
- Le marché de Noël qui se déroulera à la salle Edgard Hismans ;
- Et toutes autres manifestations à venir.

## *Le développement de la Maison des Associations*

- Promouvoir le réseau associatif local, favoriser le développement de partenariat, la mise en réseau, l'échange de ressources et répondre aux besoins des associations en termes de service tel que : Aide administrative et logistique (Mise en place d'une infrastructure matérielle (salles, matériel audio et vidéo, appui informatique), conseils juridiques, financiers, accompagnement pédagogique des projets associatifs des domaines "social", "culturel", "loisirs".
- Soutenir l'émergence et le développement du tissu associatif.
- Gérer les événements organisés par la commune.
- Réceptionner les demandes diverses pour l'organisation d'une festivité sur la commune.
- Dispatcher les demandes des associations vers les services communaux ad hoc.

- Permanence d'accueil au service des associations.
- Guichet unique pour les associations et les organisateurs d'événements dans l'entité.
- Coordination des associations situées sur le territoire communal.
- Coordination des activités sur l'entité et échange d'informations pour la constitution d'un agenda des événements sur Quaregnon.
- Favoriser les partenariats.
- Répondre aux besoins des associations en matière de services.
- Soutenir l'émergence et le développement du tissu associatif.
- Aider collectivement ou individuellement des associations dans le développement de leurs activités.
- Accompagner et/ou de les soutenir face aux difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées.
- Possibilité pour les associations d'y inscrire leur siège social.
- Accompagner les porteurs de projets.
- Promouvoir le volontariat. Favoriser et encourager la promotion et la pratique du volontariat, favoriser l'activation de nouveaux volontariats (créer une "banque de bénévoles").
- Développer une politique d'éducation permanente et la mise en commun de différents projets locaux et régionaux.
- Espace convivial offrant la possibilité de louer à des tarifs attractifs des salles de capacités différentes pour les réunions, formations, conférences, séminaires, ateliers ponctuels, forums, concerts, représentations diverses, journées festives et culturelles, espaces d'exposition, bureaux etc. ainsi que du matériel.
- Enfin c'est aussi un lieu central et emblématique de la rénovation du quartier de Monsville à partir duquel peut se développer une nouvelle dynamique de quartier, un lieu de rencontres et d'échanges pour les citoyens autour de la rénovation de leur quartier etc.

### *Le développement et la défense du patrimoine environnemental et touristique*

Les marches nature et découvertes des terrils et la promotion du patrimoine naturel.

### *Les relations avec nos villes jumelées ainsi que la promotion de leurs produits*

#### Jumelée officiellement

Condé sur l'Escaut (France), Aÿ – Champagne (France) et Assoro (Sicile)

#### Liens d'amitiés

- Besigheim (Allemagne – Jumelée avec Aÿ – Champagne)
- Bâtaszék (Hongrie – Jumelée avec Besigheim)
- Newton-Abbot (Grande-Bretagne – Jumelée avec Besigheim)

#### Activités

- Organisation des jeux de l'Amitié des Villes Jumelées.
- Accueil et accompagnement de délégations.
- Via le Champ Pagnon, vente des produits locaux des villes jumelées.



## *La création et la publication du bulletin d'informations communales "Le Journal de Quaregnon"*

Gestion complète du « *Journal de Quaregnon* ».

L'Asbl s'engage à remplir ces missions telles qu'elles lui sont confiées et définies par la commune et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour y parvenir.

### *Un Bureau de Gestion s'est tenu le mercredi 19 mai 2021.*

1. Rappels de paiement des factures.
2. Situation Athlétic Club Quaregnon-Wasmuël.- Courrier Maître HAENECOUR.
3. Situation Borina Quaregnon – Contestation factures & demande d'étalement de paiement.
4. Information sur le rapport financier et les mandats, effectué par le comptable, à envoyer au SPW pour Classification économique institutions publiques – Normes SEC 2010.
5. Programmation C.A. et A.G.O. en présentiel.

### *Un Conseil d'Administration s'est tenu le mercredi 02 juin 2021*

1. Information du service « Finances » concernant le subside 2021.
2. Information : Invitation de la Ville d'Aÿ-Champagne à participer aux Jeux de l'Amitié des Villes Jumelées, les 9-10-11 juillet prochain à Aÿ-Champagne.
3. Organisation Grand-Prix Samyn 2021 – Bilan.
4. Information sur le rapport financier et les mandats, effectué par le comptable, à envoyer au SPW pour Classification économique institutions publiques – Normes SEC 2010.
5. Présentation de la situation comptable pour l'exercice 2020.
6. Situation Athlétic Club Quaregnon-Wasmuël
7. Situation Football Club BORINA Quaregnon
8. Programmation d'une Assemblée générale ordinaire.

### *Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le lundi 14 juin 2021.*

1. Présentation de la situation comptable pour l'exercice 2020.
2. Rapport des Vérificateurs aux comptes.
3. Approbation de la situation comptable.
4. Décharge aux Administrateurs.
5. Rapport des rémunérations pour l'exercice 2020.
6. Rapport d'activités de l'année 2020.
7. Projets et perspectives 2021.
8. Proposition de Budget 2021.

### *Approbation du rapport d'évaluation « Contrat de Gestion » au Conseil communal du 26 novembre 2020*

Aucune modification n'est intervenue dans la composition de l'ASBL.

La composition de l' ASBL se révèle être la suivante :

#### *Conseil d'Administration*

##### **Avec voix délibérative :**

Monsieur Jacques CHAMELOT, Conseiller communal (PS), Administrateur – Président ;

Madame Véronique BONJEAN, Échevine des Fêtes – Jumelage (PS), Administratrice – 1ère Vice-Présidente ;  
Madame Christelle DEMOUSTIEZ, Échevine des Sports (PS), Administratrice – 2ème Vice-Présidente ;  
Madame Justine THIBEAU, Cheffe de Service, Administratrice – Secrétaire ;  
Madame Elena MILLITARI, Conseillère communale, Administratrice – Trésorière ;  
Monsieur Daniel BARBIEUX, Conseiller communal (CITOYEN), Administrateur ;  
Monsieur Calogero FORTUNATO, Conseiller communal (PS), Administrateur ;  
Monsieur Julien HUBERT, Chef de Service « Sports & Fêtes », Administrateur ;  
Monsieur Jean-Pierre ROLAND, Présence & Actions Culturelles Quaregnon, Administrateur.

**Avec voix consultative :**

Monsieur Salvatore LIGAS, Conseiller communal (ECOLO/V.R.A.I.) – Observateur ;  
Monsieur Sylvain CARON (Q-W Demain) – Observateur.

*Assemblée générale*

**Avec voix délibérative :**

Monsieur Jacques CHAMELOT, Conseiller Communal (PS), Administrateur – Président ;  
Madame Véronique BONJEAN, Échevine des Fêtes – Jumelage (PS), Administratrice – 1ère Vice-Présidente ;  
Madame Christelle DEMOUSTIEZ, Échevine des Sports (PS), Administratrice – 2ème Vice-Présidente ;  
Madame Justine THIBEAU, Cheffe de Service, Administratrice – Secrétaire ;  
Madame Elena MILLITARI, Conseillère Communale, Administratrice – Trésorière ;  
Monsieur Daniel BARBIEUX, Conseiller Communal (CITOYEN), Administrateur ;  
Monsieur Calogero FORTUNATO, Conseiller Communal (PS), Administrateur ;  
Monsieur HUBERT Julien, Chef de Service « Sports & Fêtes », Administrateur ;  
Monsieur Jean-Pierre ROLAND, Présence & Actions Culturelles Quaregnon, Administrateur ;  
Monsieur Ludovic FOUBERT, Conseiller Communal (CITOYEN), Membre ;  
Monsieur Salvatore LIGAS, Conseiller Communal (ECOLO/V.R.A.I.) – Membre ;  
Monsieur Serge MATON, Royale Pédale Quaregnonnaise, Membre - Vérificateur aux Comptes ;  
Madame Laura PANUNZIO, Conseillère Communale (PS) – Membre - Vérificatrice aux Comptes ;  
Monsieur Dominique KLAMKA, Service des Sports & Fêtes – Membre – Gestionnaire ;  
Monsieur Alexandre GALLO, Service Sports & Fêtes, Membre ;  
Monsieur Vincent GIANCOLA, Agent communal retraité , Membre ;  
Madame Agnès KOHARI, Service Sports & Fêtes, Membre ;  
Madame Méridith LEGAT, Service Sports & Fêtes, Membre – Assistante Administrative ;  
Monsieur Didier MASY, Gilles « Les Gaillards », Membre ;  
Madame Mélissa MATTON, Service Communication, Membre ;  
Madame Fleur SIZAIRE, Directrice Maison Culturelle de Quaregnon, Membre.

**Avec voix consultative :**

Monsieur Sylvain CARON (Q-W Demain) – Observateur

## VI. MAISON DES ASSOCIATIONS

Des associations et divers ateliers occupent la Maison des Associations de manière permanente et/ou ponctuelle.

Parmi celles-ci, ont lieu également des occupations « internes », c'est-à-dire du CPAS et de la Maison Culturelle (depuis le 15 septembre 2020) :

- Infor Famille (tous les vendredis).
- Club Attitude + ( 2 groupes) : 3<sup>ème</sup> jeudi et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois.
- CPAS : Tous les lundis et tous les jeudis (Transvia) et tous les mardis (Ateliers du Copion).
- Maison Culturelle (Comedy Club) : 1 mercredi sur 2 depuis septembre 2020.
- SAFSB – Service d'Aide aux Familles et Seniors du Borinage (depuis septembre 2021).



## 10. SERVICE DE PRÉVENTION



### I. PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION (PSSP)

#### *Phénomène Cambriolage*

#### Objectif Stratégique 1 : Diminuer les comportements à risque

##### OPÉRATION SENIOR FOCUS (BOÎTE JAUNE)

Le service collabore avec la Zone de Police Boraine dans le cadre de l'action Senior Focus. Les Gardiens de la Paix (GDP) se rendent chez les seniors afin de fournir la "boîte jaune" et prodiguent des conseils de prévention (cambriolage, télé assistance, ...). L'objectif est de rendre visite à 100 citoyens âgés de 65 ans et + par an.

- Personnes de contact : Romain CARPENTIER

##### INFORMER LES HABITANTS SUR LES CAMBRIOLAGES

Une action ciblée sur la prévention des cambriolages pendant les vacances s'est tenue sur le marché de Quaregnon le 12/07 et le 09/08. Une distribution de 400 kits de voyage avec le message de prévention « Mieux vaut prévenir que guérir ! » a été réalisée. Cette campagne de prévention permet de rappeler aux passants la vigilance durant les vacances. Des flyers de prévention vacances réalisés par la Police boraine et la Conseillère en prévention vol ont également été distribués.



Avec la collaboration de la Police de proximité, chaque Inspecteur allant en revisite post-cambriolage remet le flyer du SLIV "Que faire après un cambriolage" accompagné de la carte de visite de la Conseillère en Prévention Vol et du flyer de la campagne de prévention contre les cambriolages. Afin de favoriser les visites préventives de la Conseillère en prévention, une campagne promotionnelle a été mise en place. Lors du passage de la CPV, les habitants se voient attribuer un objet de sécurisation, en l'occurrence une lampe à détecteur de mouvements.

En décembre 2020, les gardiens de la paix ont distribué les calendriers 2021 dans toutes les boîtes aux lettres de la commune ; dans lesquels apparaissent des conseils simples de sécurité et de prévention des cambriolages.

En mars 2021, des flyers toutes-boîtes ont permis de réinformer et relancer les visites techno-préventives.

En avril 2021, un courrier adressé à tous les commerçants recensés de Quaregnon a permis de les informer sur les déductions fiscales relatives à la sécurisation de leur commerce et sur le système de télé-police.

Le Journal de Quaregnon, de juillet 2021, a permis d'éditer un article sur la prévention des cambriolages durant les vacances.

- Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ

## Objectif Stratégique 2 : Agir sur les circonstances et l'environnement criminogène

### RÉALISATION DE VISITES TECHNO-PRÉVENTIVES

13 visites techno-préventives ont été réalisées du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

A défaut d'une prime de sécurisation, l'équipe offre une lampe à détecteur de mouvements aux citoyens sollicitant le passage de la Conseillère en prévention vol. Depuis que le service prévention propose ce cadeau lorsque les citoyens formulent une demande de visite techno-préventive, le nombre de visites croît fortement. Le bouche-à-oreille favorise également cette action de sensibilisation.

- Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ

### PRIME TÉLÉVIGILANCE

5 primes ont été octroyées d'octobre 2020 à septembre 2021.

Le service prévention octroie, dans le cadre du PSSP, une prime communale à l'installation d'un système de télé-vigilance aux personnes âgées de plus de 65 ans mais aussi aux personnes en situation de handicap et aux personnes pour lesquelles l'utilisation de la télé-vigilance est recommandée par un médecin généraliste ou un spécialiste (grossesse à risque, problèmes de santé...).

Le 14 juin 2021, une journée consacrée à la maltraitance faite aux personnes âgées ainsi qu'une action de sensibilisation ont été organisées incitant les aînés à opter pour l'appareil de télévigilance. Cette campagne a été menée sur le marché de Quaregnon avec notamment une distribution de plus de 300 cadeaux-média.

Enfin, un article a été consacré à la télévigilance dans le Journal de Quaregnon afin de promouvoir son installation ainsi que d'informer les habitants de l'existence d'une prime communale de 60€.

- Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ

## Objectif Stratégique 3 : Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Une présence dissuasive a été assurée par les gardiens de la paix (GDP) dans tous les quartiers au minimum trois fois par semaine, ainsi que tous les lundis sur le marché hebdomadaire.

- Personne de contact : Romain CARPENTIER

## Objectif Stratégique 4 : Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

La Conseillère en prévention vol accorde un temps d'expression aux victimes de cambriolage ayant demandé une visite ou s'étant présenté au service de prévention. Information aux victimes sur les mesures de protection.

- Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ

## *Phénomène Vol de et dans les véhicules*

### Objectif Stratégique 1 : Diminuer les comportements à risque

Informers les automobilistes stationnés dans des lieux à risques identifiés par le Diagnostic Local de Sécurité sur les comportements adéquats à adopter.

En octobre 2020, lors de la semaine de la Toussaint, les gardiens de la paix ont surveillé les abords des 3 cimetières de Quaregnon afin de prévenir les vols dans les véhicules. Des flyers préventifs du SLIV ont été distribués aux automobilistes.

En mars 2021, en collaboration avec les Gardiens de la Paix, une action vol dans les voitures a été menée à divers endroits de Quaregnon (parkings des magasins Extra, Mc Donald, ...) afin de rappeler la vigilance aux automobilistes. Des porte-cartes et des flyers du SLIV ont été distribués à cette occasion.

En juillet 2021, une information à la population sur les comportements adéquats à adopter en matière de stationnement de véhicules est parue par le biais du Journal de Quaregnon

- Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ

### Objectif Stratégique 2 : Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Une présence dissuasive sur les parkings publics dans des manifestations importantes et des circonstances particulières a été assurée par les gardiens de la paix. Durant la semaine de la Toussaint, les gardiens de la paix ont assuré une présence dans les trois cimetières de l'entité. Des feuillets de sensibilisation et des cadeaux-médias portant des messages de prévention ont été distribués aux automobilistes.

- Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ

## *Phénomène Cybercriminalité*

### Objectif Stratégique 1 : Diminuer les comportements à risque

#### CYBER-JEUNES

Interventions dans les classes de 5ème et 6ème primaire dans l'enseignement communal, libre et spécialisé. Présentation d'un power point qui aborde les thèmes du cyber harcèlement, du droit à l'image, du grooming et du sexting.

En mars 2021, des flyers sur le thème du cyber harcèlement ont été distribués aux élèves de 5ème et 6ème primaire dans toutes les implantations ainsi qu'aux élèves de 1ère et 2ème secondaire de l'enseignement spécialisé.

Animations réalisées dans les écoles du 01/10/2020 au 30/09/2021 :

- ✓ 19/03/2021 → 5ème primaire école Louis de Brouckère (15 élèves) ;
- ✓ 19/03/2021 → 6ème primaire école Louis de Brouckère (17 élèves) ;
- ✓ 22/03/2021 → 4, 5 et 6ème primaire école du Bas-Flénu (17 élèves) ;

- ✓ 22/04/2021 → 5ème primaire école du Rivage (7 élèves) ;
- ✓ 23/04/2021 → 6ème primaire école du Rivage (15 élèves) ;
- ✓ 22/09/2021 → 4, 5 et 6ème primaire école du Bas-Flénu (14 élèves) ;
- ✓ 23/09/2021 → 5ème et 6ème primaire école du Rivage (17 élèves).

➤ Personne de contact : Valérie FONTANA.

### CYBERFRAUDES

Le service organise des permanences (EPN de l'Égalité et EPN de Wasmuël) transformées et limitées en rendez-vous individuel en raison de la crise sanitaire de la COVID-19.

C'est un moment qui permet aux citoyens de poser des questions sur divers sujets liés au numérique mais également de régler des problèmes concrets :

- ✓ Installation de logiciels antivirus ;
- ✓ Récupération de mots de passe ;
- ✓ Sécurisation des comptes ;
- ✓ Formatage et réinstallation d'un l'O.S. ;
- ✓ Sauvegarde de fichiers et backups ;
- ✓ Récupération de fichiers effacés ;
- ✓ Configuration d'un compte Facebook ;
- ✓ Gestion des paramètres de confidentialité ; 64
- ✓ Commerce en ligne, PC Banking ;
- ✓ Suppression de virus (ransomwares, adwares, ...).

➤ Personne de contact : Nathalie DUBREUCQ  
 ➤ animateur EPN Égalité : Bruno DE NEUBOURG  
 ➤ animateur EPN Wasmuël : Frédéric VISÉE

### *Phénomène Nuisances sociales*

#### Objectif Stratégique 1 : Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Le Coordinateur des Gardiens de la paix a transmis les informations relatives aux nuisances auprès de la Directrice générale et du responsable PSSP via E-Mail lors des rapports hebdomadaires. Des contacts téléphoniques sont pris avec les services communaux concernés pour les cas de forces majeurs.

➤ Personne de contact : Romain CARPENTIER

## Objectif Stratégique 2 : Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

### EXERCER UNE PRÉSENCE DISSUASIVE DANS LES QUARTIERS ET CIBLER SUR CERTAINS LIEUX PROPICES AUX EXACTIONS ENVIRONNEMENTALES OU MATÉRIELLES REPÉRÉES PAR LES GARDIENS DE LA PAIX ET DES CITOYENS

- ✓ Présence dissuasive (patrouilles) dans les différents quartiers de Quaregnon et de Wasmuël par équipe de 2.
- ✓ Constatations de faits (dépôts sauvages, problèmes de voirie, éléments dangereux..) transmis par les Gardiens de la paix au Coordinateur en charge de les transmettre via rapports hebdomadaires.

### EXERCER UNE PRÉSENCE DISSUASIVE À LA SORTIES DE 5 IMPLANTATIONS SCOLAIRES DÉTERMINÉES COMME PRIORITAIRES EN RAISON DU CONTEXTE DANGEREUX DU LIEU OÙ S'EFFECTUENT LES ENTRÉES ET SORTIES :

Les Gardiens de la paix ont été présents à la sortie de 5 établissements scolaires de la commune pour inviter les citoyens à circuler et à stationner de manière sûre.

À l'occasion de la rentrée scolaire 2021, le Coordinateur a communiqué avec le service enseignement afin d'informer de la présence des Gardiens de la paix en fonction des effectifs disponibles sur les écoles prioritaires suivantes :

- ✓ Ecole communale de l'Egalité ;
- ✓ Ecole Notre-Dame ;
- ✓ Ecole communale du Trou au Sable ;
- ✓ Ecole communale de Wasmuël ;
- ✓ Ecole communale De Brouckère.

La présence des Gardiens de la paix est également nécessaire lors de certaines manifestations communales (sécurisation des lieux, dissuasions des auteurs, ...). Une attention particulière est donnée à la prévention des nuisances liées aux comportements inciviques de certains automobilistes.

Tous les lundis : sécurisation du marché de Quaregnon (respect des interdictions de circuler jusque 15h00 dans le centre).

### LISTE DES ACTIVITÉS POUR LESQUELLES LES GARDIENS DE LA PAIX ONT ÉTÉ OCCUPÉS ENTRE SEPTEMBRE 2020 ET SEPTEMBRE 2021

- ✓ 01/09/2020 : reprise des entrées et sorties scolaires ;
- ✓ 19/10 au 23/10/2020 : présence pour la distribution des sacs poubelles à la Salle Edgard Hismans ;
- ✓ 26/10 au 30/10/2020 : semaine de prévention cimetières (présence des Gardiens de la paix au sein des 3 cimetières de la commune).
- ✓ 18/11 au 20/11/2020 : présence des Gardiens de la paix afin de limiter l'accès au centre de Quaregnon pour l'installation des illuminations de fin d'année ;
- ✓ 24/11 au 26/11/2020 : distribution de calendriers 2021 + documents informatifs « Plan de mobilité » ;
- ✓ 28/11/2020 : présence de Gardiens de la paix pour la distribution d'arbres fruitiers « Sainte-Catherine » ;
- ✓ 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2020 : affichage dans les valves des informations liées à la vaccination ;
- ✓ 14/12 au 16/12/2020 : distribution du Journal de Quaregnon ;
- ✓ 18/12/2020 : distribution de communiqués liés aux travaux de la station d'épuration ;



- ✓ 20/01/2021 : présence des Gardiens de la paix afin de limiter l'accès au centre de Quaregnon pour le retrait des illuminations ;
- ✓ 30/01/2021 : présence pour la distribution des sacs poubelles – Jour 1 – Salle Edgard Hismans ;
- ✓ 06/02/2021 : présence pour la distribution des sacs poubelles – Jour 2 – Salle Edgard Hismans ;
- ✓ 01/03/2021 : présence pour l'accueil des équipes du Grand Prix Samyn en face de l'Hôtel de Ville.
- ✓ 02/03/2021 : présence dans différents lieux à l'occasion du Grand Prix Samyn ;
- ✓ 17/03/2021 : informations relatives à la vaccination COVID-19 + Affichage aux valves ;
- ✓ 23/03/2021 : action prévention vol de et dans voitures (cadeaux médias : porte cartes accompagnés d'un flyers informatif) ;
- ✓ 29/03 au 31/03/2021 : distribution du Journal de Quaregnon ;
- ✓ 13/04 au 20/04/2021 : distribution toutes boîtes des documents relatifs à la vaccination ;
- ✓ 18/05/2021 : distribution de flyers – prévention vol dans les maisons ;
- ✓ 10/06/2021 : distribution de documents d'informations relatives à l'Euro 2020 dans les commerces du centre et de Wasmuël ;
- ✓ 14/06/2021 : présence de Gardiens de la paix pour l'action « Prévention maltraitance aux personnes âgées » faite par Nathalie DAMME ;
- ✓ 29/06/2021 : distribution de documents d'informations relatives au Tour de Wallonie aux commerces rue Jules Destrée et Route de Mons ;
- ✓ 05/07/2021 : présence de Gardiens de la paix pour l'action « Prévention vacances » - Jour 1 – faite par Nathalie DUBREUCQ ;
- ✓ 05/07 au 07/07/2021 : distribution du Journal de Quaregnon (Cité, Centre, Wasmuël, Cascades, Rivage) ;
- ✓ 12/07 au 14/07/2021 : distribution du Journal de Quaregnon (Bas-Flénu, Sud) ;
- ✓ 24/07/2021 : Tour de Wallonie ;
- ✓ 02/08/2021 : présence de Gardiens de la paix pour l'action « Prévention Vacances » - Jour 2 – faite par Nathalie DUBREUCQ ;
- ✓ 30/08/2021 : distribution toutes boîtes de documents d'informations « Quaregnon en fête » ;
- ✓ 01/09/2021 : reprise des entrées et sorties scolaires ;
- ✓ 24/09 au 26/09/2021 : présence de Gardiens de la paix sur différentes zones de la Ducasse Malbrough.

A cela, s'ajoutent les distributions de boîtes jaunes « Senior Focus » et les distributions de sachets de morts aux rats.

- Personne de contact : Romain CARPENTIER

### Objectif Stratégique 3 : Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Les contacts des Gardiens de la paix avec la population consistent en des interventions de paroles directes auprès du citoyen visant à le conscientiser ou à déterminer les causes de certaines dégradations/incivilités liées à l'environnement.

L'agent constatateur qui permettra une intervention directe vis-à-vis des incivilités et régler la questions des zones bleues a commencé sa formation en septembre 2020 (retard dû aux circonstances exceptionnelles liées au Covid-19).

- Personne de contact : Romain CARPENTIER

## *Phénomène Violences intrafamiliales*

### Objectif Stratégique 1 : Promouvoir une approche intégrée et intégrale

#### PARTICIPATION À DES CONCERTATIONS ENTRE PROFESSIONNELS DES SECTEURS SOCIAL, POLICIER ET MÉDICAL

- ✓ Mise en place de réunions du collectif VIF Borain pour la préparation d'actions de sensibilisation et de prévention à l'attention du public et des professionnels dans un contexte de crise sanitaire et d'outils de prévention : les 13/10, 22/10, 22/10, 15/01/2021, 22/01/2021, 29/01/2021, 18/05/2021, 11/06/2021, 26/07/2021, 2/08/2021, 10/08/2021, 20/08/2021, 25/08/2021, 3/09/2021, 9/09/2021 et 15/09/2021.
- ✓ Participation aux rencontres proposées par le service « Violences Égalité Genres Hainaut » de la Province du Hainaut : 16/03/2021, 28/06/2021.
- ✓ Réunions de travail avec l'ASBL Praxis, l'ASBL « Concordances » et des membres du VIF Borain en vue de réaliser un film documentaire sur les auteurs de violences intrafamiliales les 17/05/2021, 31/05/2021 et le 17/06/2021.
- ✓ Première rencontre de travail tenue le 28/06/2021 dans le cadre des actions qui seront menées à l'occasion de la Saint-Valentin 2022 par le PCS de Quaregnon en partenariat avec le PSSP de Quaregnon, le PMS, planning familial de Mons...en faveur des élèves de 3<sup>ième</sup> et de 4<sup>ième</sup>.

#### PROMOUVOIR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LA POPULATION LOCALE

- ✓ Durant la semaine du 23 novembre 2020 : actions de sensibilisation et de prévention à l'occasion de la campagne « Ruban Blanc », le lundi sur le marché en présence de comédiennes de la compagnie « Faites-Le-Autrement », une distribution de masques buccaux personnalisés et des brochures auprès de plus de 270 personnes.
- ✓ Le 25 novembre, en guise de mobilisation face à l'aggravation des situations de violences envers les femmes en contexte Covid, un rassemblement du personnel communal sur les marches de l'Hôtel de Ville a eu lieu.
- ✓ Par ailleurs, une distribution de masques buccaux personnalisés et des brochures d'informations et de prévention a été faite dans les espaces publics tels que les services sociaux et les pharmacies de la commune, les services de la Police boraine, l'hôpital « Ambroise Paré » et son antenne implantée sur Quaregnon.
- ✓ Durant la semaine de la Saint-Valentin 2021, mise à disposition des boîtes de bonbons en forme de cœur avec un message de prévention et des flyers de sensibilisation réalisés à cet effet pour personnes fréquentant les espaces publics de la commune comme les pharmacies, les cabinets médicaux et les services d'aide aux personnes accessibles. En outre, une capsule vidéo a été créée grâce à la collaboration du service « Santé » de la commune de Colfontaine qui a pu être vue sur les réseaux sociaux.
- ✓ Réalisation d'un tract de sensibilisation sur les tâches ménagères gérées dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes fixée le 8 mars distribué dans les espaces publics accessibles de la commune et vu sur les réseaux sociaux.
- ✓ Le 14 juin 2021 sur le marché, à l'occasion de la journée du 15 juin contre la maltraitance faite aux personnes âgées, une distribution de piluliers avec message et des brochures informatives a permis de toucher une centaine des passants.

## Objectif Stratégique 2 : diminuer les effets liés à la victimisation

65 entretiens avec un rendez-vous préalable ont été possibles à la maison de quartier de Wasmuël ou au domicile de la personne. A travers ces entretiens, il s'agit d'assurer une écoute face aux problématiques exposées, de relayer et d'accompagner la personne vers des services spécifiques tels que le service d'assistances policières aux victimes, le SAJ, le CPAS, le Logis Quaregnonnais, les centres médicaux comme le CHU Ambroise Paré, la police de proximité, justice de paix.....

### *Divers : Les formations*

- ✓ Le 11/12/2020, visioconférence sur les conséquences du stress post-traumatique par Bruno Humbeek de l'Université de Mons.
- ✓ Le 25/03/2021, formation en ligne de EEPH Condorcet-Implantation de Marcinelle sur les cyberviolences, les violences faites aux femmes et les féminicides.
- ✓ Le 23/04/2021, formation en ligne organisée par Elabo « Sortir de l'emprise intrafamiliale en contexte de crise sanitaire et au-delà ».
- ✓ Le 30/04/2021, sensibilisation en ligne par le centre de Prévention Suicide sur le projet « Sentinelle - Impasse dans l'Impasse ».

## II. PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

### *Coordination, mise en réseau*

- o Réunion d'équipe tout au long de l'année.
- o Suivi et coordination du projet supra-communal de la Province du Hainaut (Foodtruck - "De la Terre à l'Assiette").



### *Axe 1 : Emploi*

#### *Job-Clic*

- o les ateliers collectifs sont en suspens jusqu'au 21 octobre 2021.
- o les ateliers individuels ont été mis en avant : 110 séances de +/- 2h.

#### *Salon de l'emploi :*

Au vue de la situation sanitaire, le salon n'a pu se tenir en 2021. Si la situation continue à s'améliorer, il se tiendra dans le courant de l'année 2022.

#### *Simulation d'entretien d'embauche*

Deux simulations d'entretien d'embauche (pour la sélection de nos stagiaires).

### *Axe 2 : Logement*

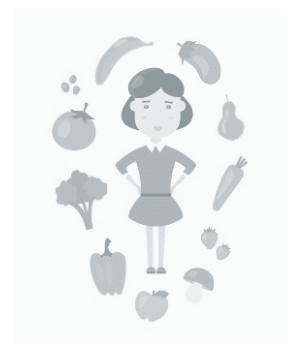
Les ateliers "rénovations et petits travaux" sont prêts à être lancés en octobre 2021.

### Axe 3 : Santé

#### Cuisine du Monde / Cuisine du cœur / surpoids obésité

##### Maison de Quartier Sud

- o Cuisine du cœur: 3 ateliers de juin à septembre 2021 : +/-15 participants.
- o Distribution des paniers du cœur (150) du 14 au 17 décembre 2020 : équipe pcs plus +/- 10 bénévoles.
- o Création de capsules vidéos :
  - o 4 en lien avec l'alimentation (introduction-sauce béchamel-sauce mornay-beurre) ;
  - o 2 en lien avec des trucs et astuces (liquide vaisselle-nettoyant multi usage).



##### IST Semaine de St valentin :

- o 2 réunions de construction avec les différents partenaires.

### Axe 4 : Alimentation

- o Cours de cuisine / Cuisiner avec des colis alimentaires : 1 atelier en juin.
- o Bar à soupe (préoccupation alimentaire) : néant.
- o Incroyables comestibles ;
  - o 2 capsules vidéos créées en lien avec le projet semeurs de rue.
    - Entretien des bacs de juin à septembre 2021.
    - Participation/stand d'information semeurs de rue chez Alim'action le 14 juin.

### Axe 5 : Epanouissement culturel, social & familial

- o Facilitation de la participation à des activités artistiques (chant, théâtre, ...) ou de loisirs : 6 ateliers dessins avec un groupe de 5 ou 6 personnes.
- o Facilitation de l'accès au sport en tant que participant
  - o Camp Quaregnon : Frameries à Bièvre du 13 au 16 juillet (11 jeunes).
- o Atelier yoga : 17 ateliers yoga de 25 à 30 personnes.
- o Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance (Comité Cosmo)
  - o Animation slam en collaboration avec la Maison Culturelle et le Comité du Rivage, le 24 juin (+/-120 personnes).
  - o Réunion citoyenne pour le projet passerelles (40 personnes).
- o Activités de rencontre pour personnes isolées (Comité Sud)
  - o Le comité a organisé 3 bingo: le 16 juin, le 28 juillet et le 11 août, avec +/- 40 participants par Bingo, 2 Karaoké: le 16 juillet et le 20 août, avec +/- 30 participants par Karaoké, 1 tournoi de pétanque le 4 septembre, avec +/- 60 participants.
  - o Réunions du comité de quartier et préparation des activités: +/- 5 fois

## Axe 6 : Participation citoyenne, technologies, information et communication

### Espace Public Numérique

#### ESPACE LIBRE

Egalité : les espaces libres ne pourront reprendre qu'en octobre 2021.



#### LE CLIC FACILE : INITIATION INFORMATIQUE POUR ADULTES

Le « clic facile » ne pourra reprendre qu'en octobre 2021.

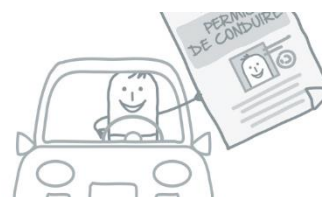
#### F@Q (FOIRE AUX QUESTIONS / DÉPANNAGE INFORMATIQUE)

- o Egalité : 63 séances de 2h en individuel.
- o Egalité : aide à la demande de bourses d'études (+/- 30 personnes).
- o Wasmuël : aide individuelle (FAQ) : +/- 60 interventions.
- o Sud: Initiation à l'informatique, atelier Gsm/tablette (+/-15 personnes).
- o Aide à remplir les contributions : +/- 5 personnes

## Axe 7 : Mobilité

#### FEU VERT POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Atelier individuel : 285 sessions en présentiel et en télétravail.



#### NAVETTE SOCIALE

Environ 20 personnes par semaine.

#### ÉTÉ SOLIDAIRE

Du 09 au 20 août 2021 pour 18 jeunes de 15 à 20 ans.

## Formations PCS

### 2 Webinaires sur le volontariat

Frédéric Visée :

- o Créer des capsules vidéo pédagogiques - EPN de Wallonie - Mardi 04/05/21.
- o Comment scénariser un Escape Game pédagogique dans un environnement numérique? - EPN de Wallonie - Mardi 20/04/21.

## 11. LE CENTRE CULTUREL



### I. BUDGET ET COMPTE

Compte de l'exercice 2020 au 01.10.2020	161.851,37 €
Compte de l'exercice 2021 au 30.09.2021	272.704,46 €
Subside octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2020	157.638,31 €
Subside octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2021	179.234,88 €
Subside octroyé par l'Administration communale en 2020	102.327,32 €
Subside octroyé par l'Administration communale en 2021	107.955,32 €

### II. PERSONNEL

SIZAIRE Fleur	Directrice jusqu'au 15/08/2021
MARACHE Pierre	Régisseur
GILLAIN Muriel	Secrétaire
RAMDANE Fatima	Animatrice
DE CICCIO Ophélie	Animatrice jusqu'au 15/08/2021
DE CICCIO Ophélie	Directrice à partir du 16/08/2021
FAURE Laurent	Assistant régie détaché par la commune

### III. ORGANES DE GESTION

#### *Conseil d'Administration*

1. **ANDRE Didier**, Directeur Académie de Musique - Secrétaire-adjoint (privé) ;
2. **BAIL Claude**, (public) ;
3. **BARBIEUX Daniel**, (public) ;
4. **BELGA Marie**, Directrice d'école retraitée, Femmes Prévoyantes Socialistes de Quaregnon (privé) ;
5. **BULAZAR Engin**, représentant de la Province (public) ;
6. **CAUCHIES Jean-Marie**, enseignant, ASBL Ecole Notre-Dame de Quaregnon (privé) ;
7. **DUPLOUY Nadine**, retraitée, Echevine honoraire – Secrétaire (public) ;
8. **FORTUNATO Calogero**, trésorier (public) ;
9. **GERIN Nikola**, Chef de Cabinet du Bourgmestre, Les Amis de la Laïcité de Q-W (privé) ;
10. **HISMANS Blaise**, Premier Echevin – Premier Vice-Président (public) ;
11. **HOYOIS Geoffrey**, employé, « Les Amis du Jumelage » (privé) ;
12. **JONASCH Frédérick**, Animateur-Coordinateur, Maison des Jeunes A. Bonjean (privé) ;
13. **KABAKCI Nida**, Conseillère communale (public) ;
14. **LEGRAND Marie-Paule**, Retraitée, Vie Féminine (privé) ;
15. **MAHIEU Christine**, Retraitée, Infor-Famille (privé) ;
16. **MILLITARI Elena**, Conseillère communale - deuxième Vice-Présidente (public) ;
17. **POMILIO Nicolas**, Conseiller communal - représentant de la Province (public) ;
18. **ROLAND Jean-Pierre**, Échevin honoraire - Président (public) ;
19. **VOLANT Daniel**, Enseignant retraité, Atelier Théâtral « Les Trois Coups » (privé) ;
20. **WUYTS Yves**, Directeur d'école retraité, Association de Chant Choral - Administrateur délégué (privé).

## *Assemblée générale*

1. **ANDRE Didier**, Directeur à l'Académie de Musique de Quaregnon, « Quare non Comédie » - Secrétaire adjoint (privé) ;
2. **BAIL Claude**, (public) ;
3. **BARBIEUX Daniel**, (public) ;
4. **BEJARANO MEDINA Laura**, comédienne animatrice (privé) ;
5. **BELGA Marie**, Directrice d'école retraitée, Femmes Prévoyantes Socialistes de Quaregnon, (privé) ;
6. **BULAZAR Engin** - représentant de la Province (public) ;
7. **CAUCHIES Jean-Marie**, enseignant, ASBL Ecole Notre-Dame de Quaregnon (privé) ;
8. **DE LUCA Joseph**, « Comité d'animation du quartier de la gare de Quaregnon » (décédé) ;
9. **DUCOBU Françoise**, aidante indépendante « Attitude Plus » (privé) ;
10. **DUFRANNE Benoît**, Docteur, Groupe Vocal Chantecité (privé) ;
11. **DUPLOUY Nadine**, Retraitée, Echevine honoraire – Secrétaire (public) ;
12. **EL MAAZA Rakiya**, Employée, A.S.B.L."ARABESQUE" (privé) ;
13. **FORTUNATO Calogero**, Conseiller communal – trésorier (public) ;
14. **FOURNEAU Michel**, retraité, ASBL Cèdre (privé) ;
15. **GERIN Nikola**, Chef de Cabinet du Bourgmestre, Les Amis de la Laïcité de Q-W (privé) ;
16. **HISMANS Blaise**, Premier Echevin – Premier Vice-Président (public) ;
17. **HOUDART Emmanuël**, Administrateur Entr'aide ASBL (privé) – démission.
18. **HOYOIS Geoffrey**, employé, Les Amis du Jumelage (privé) ;
19. **JONASCH Frédérick**, Animateur-Coordinateur, Maison des Jeunes A. Bonjean (privé) ;
20. **KABAKCI Nida**, Conseillère communale (public) ;
21. **LAPAGLIA Michel**, Commerçant, "Lionel et les Autres" (privé) ;
22. **LARDINOIS Guy**, Sous-Directeur f.f. de l'Académie de Musique, Quare-non-Orchestra (privé) ;
23. **LEGRAND Marie-Paule**, Retraitée, Vie Féminine (privé) ;
24. **LIBERT Marie-Paule**, Retraitée, Royale Philharmonie de Quaregnon (privé) ;
25. **LOTH Muriel**, ASBL Blanc Murmure (privé) ;
26. **MAHIEU Christine**, Infor-Famille (privé) ;
27. **MILLITARI Elena**, Conseillère communale - Deuxième Vice-Présidente (public) ;
28. **MONTYNE Carine**, La Maison Ouvrière ASBL (privé) ;
29. **PILETTTE Anne-Marie**, enseignante retraitée, Club Seniors de Quaregnon (privé) ;
30. **POMILIO Nicolas**, Conseiller communal - représentant de la Province (public) ;
31. **ROLAND Jean-Pierre**, Échevin honoraire - Président (public) ;
32. **VOLANT Daniel**, Enseignant retraité, Atelier Théâtral « Les Trois Coups » (privé) ;
33. **WUYTS Yves**, Directeur d'Ecole retraité, Association de Chant Choral - Administrateur délégué (privé).

## IV. PROGRAMMATION 2020-2021

Evènements annulés en raison de la crise sanitaire.

- **OCTOBRE 2020**
  - 10- Exposition dans la ville Rodrigue Delattre
  - 11 - Frédéric
  - 15 - Rencontre littéraire Yvon Givert
  - 17 - Au temps pour moi
  - 27 - Covid 19 - Fléau du siècle
- **NOVEMBRE 2020**
  - 20 - 1ère Pizz'arts
  - 21 - Borinage Comedy Club
  - 22 - Izvora
- **DECEMBRE 2020**
  - 04 - 2 ème Pizz'arts
  - 06 - La fabuleuse et authentique histoire du rock
  - 16 - Le jour le plus court
  - 18 - 3ème Pizz'arts
  - 19 - South Connotation
- **JANVIER 2021**
  - 15 - 4ème Pizz'arts
  - 21- Slam de poésie
  - 23 - Le Froissement du Brouillard
  - 28- Un Silence ordinaire
  - 31 - Caldara et Vivaldi
- **FEVRIER 2021**
  - 05 - Tournage Sage / pas Sage - Maison du Peuple de Wasmüel
  - 05 - Astrasonic
  - Rock - Collection Exposition de Benoit Bouchez
- **MARS 2021**
  - Intervention BD dans les écoles
  - 05 - Humour / Guillermo Guiz
  - 12>19 Résidence - Mon Jardin (15 au 26 mars puis 05 au 09 avril)
  - 16 - Conférence - Histoire et Mémoire
  - 28- KOSMOS
  - 30 - Rencontre littéraire - Annie Préaux
- **AVRIL 2021**
  - 01 - Littérature - La poésie au temps des réseaux sociaux
  - 24 - Voyage aux Pays-Bas
  - 21 - Pecha Kucha spéciale Borinage
  - 27 - Café citoyen - Peut-on séparer l'homme de l'artiste ?
  - Résidence - Héribus (15 au 26 mars puis 05 au 09 avril)
- **MAI 2021**
  - 15 au 12.06 - Rendez-vous BD - exposition



- 22 - Les Rendez-vous BD
  - 24 >04/06 Résidence - Mon Jardin
  - 30 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle) - Théâtre - Heribus
- **JUIN 2021**
    - 2 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle)  
Concert jeune public - Monsieur Olivier
    - 6 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle)
    - Echanges et balade : la biodiversité dans nos jardins
    - 7 > 11 - Résidence - South Connotation
    - 22 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle)
    - Littérature - "Pierre Hubermont", par Daniel Charneux et Claude Duray
    - 24 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle)  
Scène slam à la Cité Cosmopolite
    - 28 > 02/07 - Résidence - Mon Jardin
- **JUILLET 2021**
    - 01 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle)
    - Concert jeune public - Monsieur Olivier
    - 13 - De l'air ! (scène extérieure dans le Jardin de la Maison Culturelle)
    - Humour/Musique - GIRL & QUEER POWER
- **AOÛT 2021**
    - Du 23 au 27 - Stage d'été – en concertation avec la Province
- **SEPTEMBRE 2021**
    - 08 et 22 -Atelier – Ecole de l'humour (MDA)
    - 11 et 12 – Journées du Patrimoine (MCQ)
    - 15- Présentation de la saison (SAO) – 18h
    - 16- Avant-première "Sage pas sage" (Pass)
    - 29 – Atelier Daniel Charneux – Restitution publique « Construire un récit ».

La Maison Culturelle accueille également des réunions de l'Administration communale, du CPAS, des Amis de la Laïcité, d'Infor Famille, des Femmes Prévoyantes Socialistes, de l'Association Vie Féminine, de l'Association des Anciens Combattants, de l'Espace Seniors, des institutions pédagogiques de l'entité.

## V. PROJETS PHARES

La crise sanitaire a irrémédiablement compromis la réalisation des projets et événements en cours. Cependant, La Maison Culturelle a su rebondir et rester en contact avec le public :

### **Pizz'arts - La culture livrée à domicile (avec supplément sourire)**

À l'instar de l'ensemble du secteur culturel, les centres culturels du Borinage (Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Quaregnon et Saint-Ghislain) sont contraints de fermer leurs portes au public. Nourris par l'amertume de cette situation, les six centres culturels se mettent autour de la table pour trouver des alternatives créatives.

« On ne peut plus accueillir les gens ? Allons amener la culture à leur porte ». Né alors le concept

inédit de Pizz'arts : une boîte à pizza avec un contenu culturel pour toute la famille (des activités en plein air à la découverte du patrimoine, des courts-métrages, des coloriages inédits d'artistes locaux...) Le tout livré à domicile par des comédiens et artistes pour la modique somme de 5€.

### **De l'air !**

Face à la crise sanitaire et ses contraintes les centres culturels ont du se réinventer et faire preuve d'ingéniosité pour faire face à la situation. Dans la même optique que pour Pizz'arts, les six centres culturels du Borinage se sont concertés pour proposer au public une série de spectacles et activités en extérieur sous un même label : « De l'Air ! ». De cette façon, entre mai et juillet, le public a eu accès à un programme culturel dans tout le Borinage et plus particulièrement dans le jardin de la Maison Culturelle de Quaregnon.

## 12. LA BIBLIOTHEQUE



### *Personnel*

#### COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de six personnes (4,08 ETP) : Mesdames Murielle DEKENS, Maria MOSKWA, Pauline THIRY, Bénédicte FLOCHE, Franca CARLUCCI et Monsieur Serge RIVIÈRE.

Pour la période allant du 1er octobre 2020 au 1er septembre 2021, l'équipe a été fortement déforcée par l'absence de deux agents placés en dispense de service et un agent en arrêt-maladie.

Depuis septembre, toute l'équipe est de retour à la bibliothèque mais avec des restrictions pour deux des agents qui ne peuvent pas avoir de contact avec le public (pas de prestations pour les séances de prêt ni pour les activités).

#### FORMATIONS

- ❖ Maria MOSKWA : 3h en distanciel
  - Conférence « Autour de la poésie, rencontre avec Carl Norac ».
- ❖ Pauline THIRY : 5h en distanciel
  - Conférence « Autour de la poésie, rencontre avec Carl Norac ».
  - Webinaires « Subside Région wallonne » et « Jeux vidéo ».

Formation « La nuit des bibliothèques » programmée pour le 23 novembre 2021.

Deux autres formations sont en attente de confirmation pour 2021.

### *Aménagement de l'espace*

- ❖ Réaménagement de l'espace en général : bureau, rayons et magasin (réserve).
- ❖ Installation du nouveau mobilier romans/documentaires en section jeunesse.

### *Ressources documentaires mises à disposition de la population*

En tant que bibliothèque locale sans collection encyclopédique et pour un territoire de moins de 50.000 habitants<sup>1</sup>, la bibliothèque Ulysse Cordier doit proposer 0,5 livre/titre de périodiques/documents par habitant avec un minimum de 3.250 documents. La bibliothèque Ulysse Cordier remplit cette condition même si actuellement, la bibliothèque n'est pas en mesure de communiquer des chiffres exacts. En effet, l'équipe n'a plus totalement accès à son logiciel de gestion de bibliothèque (SIGB) « Socrate ». Il est donc impossible de réaliser des statistiques (entretemps, la situation a été rétablie).

En ce qui concerne le taux d'accroissement des acquisitions de la bibliothèque, celui-ci est plus faible que les années précédentes. Suite à la pandémie de la Covid 19, l'équipe a dû fonctionner en effectif réduit et n'a pas pu encoder la totalité des nouvelles acquisitions. Aussi, comme de nombreux services communaux, la bibliothèque a été impactée par la migration informatique.

Enfin, en vue du passage au nouveau SIGB « Decalog », un élagage massif des documents obsolètes ainsi qu'une purge « virtuelle » de la base de données ont été effectués. Ceci également dans l'optique de proposer des collections plus actualisées à la population.

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une exigence de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voir BIBLIOTHÈQUES.BE, Législation « Annexe 4A – Tableau catégories opérateurs directs ». Consulté le 23/09/2021. URL : [Législation en lecture publique - Bibliothèques.be \(cfwb.be\)](https://www.bibliotheques.be/cfwb.be)



## Public individuel

Pour les mêmes raisons énoncées précédemment, il est impossible de fournir des statistiques concernant le public.

## Collectivités

Par collectivités, nous entendons les classes, les A.S.B.L ou encore les groupes divers. Ces groupes peuvent bénéficier d'une carte de bibliothèque permettant, entre autres, d'emprunter gratuitement. Les collectivités peuvent également bénéficier d'activités sur mesure.

## Partenaires

- ❖ Le réseau des bibliothèques publiques du Hainaut.
- ❖ Les établissements scolaires.
- ❖ L'Accueil Extra-Scolaire (A.L.E.x).
- ❖ L'école des devoirs l'Enfant-phare.
- ❖ La Commune de Quaregnon et ses agents communaux : Plan de Cohésion Sociale, Service Environnement ...
- ❖ Le collectif « Semeurs de rue ».
- ❖ La Maison Culturelle de Quaregnon.
- ❖ Les A.S.B.L axées sur la santé et le jardin : Alim'Action, Les Incroyables Comestibles ...
- ❖ La maison de repos et de soins L'Arbre de vie.
- ❖ La Symphonie, un foyer de personnes présentant un handicap mental.
- ❖ Le centre artistique Blanc-murmure.
- ❖ Le Forem (en vue d'ateliers EPN avec des demandeurs d'emploi).

## Accueil

Le nombre d'heures hebdomadaires d'accueil au public s'élève à 28h/semaine.

Cependant, avec la crise sanitaire et le manque de personnel qui en a découlé, la bibliothèque a dû diminuer ses heures d'ouverture. La bibliothèque Ulysse Cordier a donc été ouverte les lundis, mercredis et vendredis sur rendez-vous, et ce, durant plusieurs mois.

Depuis le 1er septembre 2021, l'horaire normal a repris à l'exception de la filiale de Wasmuël qui est toujours fermée. Le nombre d'heures d'accessibilité est donc actuellement de 22h/semaine.

## Animations

Voici les types d'animations possibles en bibliothèque. Néanmoins, il est nécessaire de préciser que celles-ci ont été mises à l'arrêt durant la crise sanitaire. Actuellement, les projets reprennent, notamment les accueils de classes, les mercredis récréatifs et les activités en lien avec nos partenaires tels la Maison Culturelle, l'A.S.B.L Alim' Action ou encore le collectif Semeurs de Rue :

- ❖ Les accueils de classes : lecture vivante, visite de la bibliothèque ...
- ❖ Les rendez-vous détente/plaisir/création : mercredis récréatifs, accueils de groupes extra-scolaires (A.L.E.x et l'Enfant-Phare).
- ❖ L'accueil des résidents de la Symphonie, un foyer pour personnes ayant un handicap mental.
- ❖ Les activités liées au « Jardin à livre ouvert ».
- ❖ Les activités diverses en lien avec nos partenaires (Maison Culturelle ...).

À venir : aide individuelle pour les demandeurs d'emploi à l'EPN et ateliers informatiques pour débutants (en collaboration avec l'EPN de la Maison de Quartier Égalité).

## *Prêt*

### PRÊT DIRECT



Pour les mêmes raisons énoncées précédemment, il est impossible de fournir des statistiques concernant le prêt. Le service peut néanmoins affirmer que le nombre d'emprunts a diminué cette année suite à la fermeture en urgence de la bibliothèque, lors du premier confinement, et suite à l'horaire adapté (bien que celui-ci était nécessaire au vue de la composition de l'équipe).

### PRÊT INTER-BIBLIOTHÈQUE (PIB)

Pour les mêmes raisons énoncées précédemment, le nombre d'emprunts via le prêt inter-bibliothèque a fortement chuté cette année.

Voici les chiffres disponibles pour la période allant du 1er octobre 2020 au 1er septembre 2021 : 25 demandes.

## 13. L'EMPLOI

### I. L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE permet à des chômeurs de longue durée d'effectuer des « petits boulots » au profit de particuliers, d'écoles, de communes, d'entreprises agricoles et horticoles ou d'ASBL et d'associations non commerciales (maximum 70h/mois et 630 heures par an). Elle peut aussi aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches vis-à-vis du FOREM ou financer des formations.



Les structures d'hébergement agréées par l'AVIQ (maisons de retraite par exemple) ont reçu temporairement l'autorisation d'employer les services de l'ALE (jusqu'au 30/06/2021).

200 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ALE et en moyenne 35 travaillent chaque mois en ALE pour 153 clients inscrits.

13.000 heures ont été prestées en 2020.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Bénéficiaire d'allocations de chômage depuis au moins deux ans ou deux ans dans les trois ans ;
- Bénéficiaire d'allocations de chômage depuis au moins 6 mois pour les personnes de 45 ans ou plus ;
- Bénéficiaire du revenu d'Intégration sociale (ou le conjoint du demandeur) ;
- Nouvelle catégorie : être demandeur d'emploi depuis au moins 1 an et avoir 1 jour de chômage.

#### TRAVAUX AUTORISÉS

Petits travaux de jardinage, peinture, tapissage, garderies, aide aux associations non commerciales etc.

Tarifs : 5,95 € de l'heure avec possibilité de déduction fiscale.

#### TITRES-SERVICES

Créée en 2006, la section titres-services se compose de 25 aide-ménagères en contrats à durée indéterminée (+ 2 agents administratifs supplémentaires : un temps plein et un mi-temps).

Tarifs : 9 € de l'heure déductibles (à 10%).

Les ALE et le système des titres-services ont été fortement impactés par la crise sanitaire mais des subsides régionaux ont permis de payer les salaires des travailleuses titres-services pendant le confinement et les mois suivants (jusqu'au 31/12/2020).

L'ALE est gérée par une ASBL composée paritairement de représentants de l'Administration communale (majorité et opposition) et de représentants syndicaux et patronaux.

**Président de l'ALE** : Damien JENART, Bourgmestre.

#### Agents :

Il s'agit d'agents du Forem + du personnel administratif engagé sur fonds propres grâce aux titres-services) : Fabienne GILLAIN (responsable), Laurent ANCRE, Christelle GANDIBLEU, Sabrina LEPINE.

## II. LA MAISON DE L'EMPLOI

### Coordonnées

La maison de l'emploi est un partenariat entre le FOREM, la Commune et le CPAS de QUAREGNON.

- o Adresse : rue de Pâturages 32 à 7390 QUAREGNON
- o Tél. : 065/61.31.60
- o Fax : 065/61.31.69
- o E-mail : maisondelemploi.quaregnon@forem.be
- o Date d'ouverture : 19 janvier 2004
- o Certifiée jusqu'au : Indéterminé



### Horaires d'ouverture

	Libre-service	Accès au service dans le cadre de l'accompagnement
LUNDI	08h30-12h00	08h30-12h00
	13h30-16h00	13h30-16h00
MARDI	08h30-12h00	08h30-12h00
		13h30-16h00
MERCREDI	08h30-12h00	08h30-12h00
		13h30-16h00
JEUDI	08h30-12h00	08h30-12h00
		13h30-16h00
VENDREDI	08h30-12h00	08h30-12h00
		13h30-16h00
TOTAL HEBDOMADAIRE	20h00	30h00

## L'équipe

Personnel effectif de la Maison de l'Emploi mis à disposition par les partenaires de base (commune(s), Forem, CPAS, etc.)

Nom	Prénom	Fonction	Régime	Employeur
ALET	Malika	Coordinatrice	Temps plein	Forem
<i>Remarque : en alternance avec la Maison de l'emploi de Quaregnon</i>				
MARTIN	Vincent	Conseiller	8/10 EQTPL	Forem
MATHIEU	Sabrina	Conseillère	Temps plein	Forem
EUSTACHIADES	Savas	Conseiller	5/10 EQTPL	Forem
FREDA	Sandro	Conseiller	Temps plein	Forem
TOURAT	Ouarda	Assistante technique	Temps plein	Forem
DELPOMDOR	Isabelle	Assistante sociale	1/5 temps	Forem
HUBERT	Valérie	Conseillère proaction	1/5 temps	Forem/CPAS
DE FEUDIS	Viviana	Conseillère proaction	1/5 temps	Forem/CPAS
KOLESKOW	Christophe	Conseiller	5/10 EQTPL	Forem

Présence ponctuelle de personnel mis à disposition de la Maison de l'emploi par d'autres partenaires (MIRE, CEFO,...) :

- ⊗ PICRON Severine, JOBCOACH, pour 4 heures/semaine, le lundi matin (MRMB) ;
- ⊗ DEFEUDIS Viviana, Agent proaction, 8 heures/semaine, le vendredi (FOREM) ;
- ⊗ HUBERT Valérie, Agent proaction, 8 heures/semaine, le lundi (FOREM).



A Quaregnon, l'accompagnement individualisé est assuré par 4 conseillers pour la gestion de parcours.

Nombre de « bilans convoqués »	744
Nombre de « bilans » réalisés	427
Pourcentage de présentéisme aux bilans	57%
Nombre de suivis en entretien (vis-à-vis) convoqués	530
Nombre de suivis en entretien réalisés	388
Pourcentage de présentéisme aux entretiens de suivis	73%
Nombre de suivis à distance	570
Nombre d'offres d'emploi remises	2.219
Nombre de demandeurs ayant reçu une offre d'emploi	553
Accompagnement service social	7

### *Le Salon de l'Emploi*

Le salon de l'emploi a été annulé la veille de son organisation en raison de la crise sanitaire.

### *Offre de service de la Maison de l'Emploi*

*Commentaire de la Direction pour exposer, en lien avec la situation COVID, les modifications qui ont impacté le travail de l'équipe, l'offre de service de la Maison de l'emploi ainsi que les modalités d'interaction avec le public durant cette année 2020*

En effet, sans une compréhension préalable de ces éléments, il est difficile d'interpréter les données qui vont suivre au sein de ce rapport, notamment les données chiffrées issues de Jobpass (la borne qui enregistre la fréquentation du public reçu à la Maison de l'emploi), qui ne reflètent, qu'en partie, leur investissement professionnel en cette période plus que particulière.

La crise sanitaire de la Covid-19, débutée en mars 2020, a mis un terme à la dynamique positive qui animait tant l'activité économique que le marché de l'emploi en Wallonie depuis 2014. Les effets sur le marché de l'emploi se sont rapidement fait sentir : le nombre d'emplois salariés en Belgique a baissé dès avril 2020. La demande d'emploi est repartie à la hausse dès mars 2020, alors qu'elle diminuait depuis près de cinq ans. La hausse de la demande d'emploi s'avère relativement contenue puisqu'en moyenne le nombre de demandeurs d'emploi en 2020 est de 3% supérieur à celui de 2019.

Les premières pertes d'emploi ont concerné les personnes en fin de contrat temporaire ou atypique. La diminution du nombre d'opportunités d'emploi diffusées par le Forem en 2020 atteste plus globalement d'une baisse des embauches. La situation de la demande d'emploi résulte donc d'une

hausse des entrées, observées principalement lors des premières semaines de confinement, conjuguée à une baisse des sorties vers l'emploi du fait du recul des embauches. L'impact de la crise aurait probablement été plus important en l'absence des mesures de soutien des gouvernements fédéral et régional. Parmi celles-ci: L'élargissement et la simplification de l'accès au chômage temporaire « pour raison Corona » a permis de maintenir de nombreux travailleurs sous contrats. Un accès facilité pour les indépendants au « droit passerelle » tout en l'augmentant.

Différentes mesures visant à soutenir l'emploi, les PME et les entrepreneurs, particulièrement dans les secteurs fortement touchés par la crise (Horeca, commerces non essentiels, ...) ou les secteurs sous pression (la santé, par exemple) ou encore les allocataires sociaux.

### *Organisation de l'offre de service de la Maison de l'emploi durant l'année 2020*

Dès le début de la crise Covid-19 et dans le respect des décisions prises par le Conseil National de Sécurité, la priorité du Forem a été d'assurer la sécurité de ses agents et celle de ses usagers par la bonne application des normes sanitaires, en garantissant la meilleure continuité possible des services.

Dès le 16 mars, la Maison de l'emploi a cessé de recevoir les usagers en présentiel, différentes modalités de travail à distance ont donc été mises en œuvre :

Le service informatique du Forem a doté les conseillers d'une connexion à distance aux logiciels informatiques et aux programmes du Forem. Les conseillers ont ainsi accepté d'utiliser leur ordinateur privé et leur téléphone personnel à des fins professionnelles.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi a ainsi pu se poursuivre en adaptant les modalités de contacts, soit par téléphone, soit via des entretiens virtuels (Teams) et ce, de manière personnalisée.

Le maintien des droits des usagers, notamment en lien avec la perception des allocations d'insertion ou de chômage a été favorisé par la digitalisation d'attestations. En effet, ces attestations, auparavant remises en présentiel en format « papier » aux personnes qui en effectuaient la demande auprès de la Maison de l'emploi, sont dorénavant envoyées par courrier postal et/ou accessibles via l'espace personnel sur le site Internet du Forem.

Conscients de l'impact de ces changements pour les usagers et des difficultés liées à la fracture numérique, les conseillers sont restés disponibles pour expliquer ce nouveau mode d'obtention de documents et soutenir les personnes dans l'utilisation de leur espace personnel.

Le Forem a également dû se coordonner avec différents organismes afin d'automatiser certains process.

*Pour exemple, les documents « C3TP » étaient auparavant à signer mensuellement par la Maison de l'emploi ou la Commune. Une procédure transitoire, puis définitive, permet dorénavant aux personnes travaillant à temps partiel et percevant un complément de l'Onem de remettre ces documents en direct auprès de leur organisme de paiement.*

Au niveau des collaborations partenariales, nous sommes restés en contact à distance (téléphone/mail) avec la commune, le PCS, le CPAS, la MRMB et les différents partenaires locaux. Ceci afin de maintenir les collaborations, partager sur les modes d'organisation liés à la crise et surtout poursuivre le suivi de parcours des demandeurs d'emploi.

Le 16 septembre, la Maison de l'emploi a reçu l'autorisation du Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail (SIPP) de réintégrer, en présentiel, le site de Colfontaine.

Néanmoins, pour permettre le respect des mesures sanitaires, des aménagements logistiques et opérationnels ont dû être consentis au sein de la Maison de l'emploi. Pour respecter les normes d'occupation du bâtiment et assurer le tracing des usagers, les rendez-vous programmés ont remplacé la réception en « flux » dans les espaces qui étaient auparavant libre d'accès (démarches administratives, espace technologique, affichage, bibliothèque). Les mesures sanitaires y étaient, bien

entendu, respectées (port du masque, gel hydroalcoolique...). Les demandeurs d'emploi pouvaient ainsi choisir les modalités d'interaction qui leur convenaient le mieux : en présentiel sur rendez-vous ou à distance (mail, téléphone, courrier, Teams).

Le 16 octobre, le Comité de concertation a annoncé une série de mesures complémentaires pour faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et sociales.

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 24 septembre 2020 relatif au télétravail reste d'application. Néanmoins, des balises pour réduire le temps de travail des agents en présentiel ont été définies par le Comité de Direction du Forem et concertées avec les organisations syndicales. Pour chaque ligne de services du Forem, des balises relatives à la proportion de présentiel et de télétravail ont été définies, en tenant compte de la nécessité de service, de la capacité de travailler à distance et des moyens matériels disponibles (infrastructures et équipements informatiques). Les agents sont présents un à deux jours par semaine sur site et travaillent essentiellement à distance (gestion des appels téléphoniques, mails...), la réception du public n'est possible qu'en cas d'urgence et toujours sur RDV. *Exemples : personne avec des difficultés à s'exprimer en français, personne ne disposant pas du téléphone/d'Internet, personne dont la date de validité du titre de séjour est dépassée, personne qui a besoin immédiatement de son attestation d'inscription car problème au niveau du paiement de ses allocations, etc.*

Les services sont restés accessibles à distance les autres jours de la semaine. Les démarches administratives ont continué à être réalisées à distance (inscriptions, mise à jour, attestation...).

## *Accompagnement instantané*

### Offre de service de la Maison de l'Emploi

Durant cette crise, le Forem a continué à travailler pour et avec ses usagers, partenaires tout en mettant rapidement sur pied un plan de relance. Ce plan s'est basé sur le soutien rapide apporté aux entreprises wallonnes. Il reposait sur un diagnostic précis de leurs besoins les plus urgents et sur la réalisation de plans d'actions coconstruits avec les six plus gros secteurs wallons et leurs fédérations. Ce plan s'est également basé sur la mise en place rapide de l'« accompagnement instantané ».

Afin d'accompagner rapidement les travailleurs venant de perdre leur emploi à la suite de la crise du Coronavirus, le Forem les contacte, dans les 48h de l'inscription, en vue d'entreprendre une série de démarches pour leur permettre de les soutenir dans la recherche d'un nouvel emploi. En principe, ces personnes sont très employables et peuvent donc présenter des atouts importants pour les secteurs et les entreprises qui s'inscrivent déjà dans la relance économique.

En pratique, lors de l'inscription, le conseiller entre en contact avec la personne par téléphone et s'assure de la cohérence du/des positionnements métier en regard de ses expériences, de ses études et de ses qualifications. Le conseiller interroge également la personne sur son autonomie dans sa recherche d'emploi et son autonomie digitale (équipement informatique, connexion Internet, GSM)

Une partie des demandeurs d'emploi sont identifiés « prêts à l'emploi » / prêts à répondre aux offres d'emploi proposées par les employeurs en recherche.

Pour une autre partie des demandeurs d'emploi, le conseiller décèle, ou la personne exprime, un besoin. La personne est alors recontactée pour un entretien téléphonique ou Teams. Le conseiller, selon le besoin, lui propose les outils disponibles adéquats pour l'aider soit à confirmer son positionnement métier (screening, orientation, formation complémentaire) ou à améliorer ses techniques de recherche d'emploi (services ouverts, aides à la rédaction de CV, lettre de motivation, aides spécifiques pour la recherche d'emploi en fonction du métier et/ou du secteur). Si les besoins décelés nécessitent un accompagnement plus soutenu, la personne est alors dirigée vers l'accompagnement « classique » (accompagnement individualisé).

## Action santé

Le secteur de la santé est sous pression en raison de la crise sanitaire. Pour faire face au besoin crucial de main d'œuvre dans les hôpitaux et maisons de repos, l'Administratrice Générale et le Comité de Direction du FOREM ont décidé de mettre en place et en urgence un plan d'action visant à mobiliser les demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers les plus recherchés actuellement.

Il a ainsi été demandé à l'Accompagnement de se centrer sur 8 fonctions :

- 4 fonctions paramédicales, dont les réserves de main d'œuvre sont faibles (infirmière, aide-soignante, ergothérapeute et technologue de laboratoire).
- 4 autres dont les réserves de main d'œuvre sont importantes mais pour lesquelles des postes dans d'autres secteurs sont aussi ouverts : technicien de surface, aide ménager, commis de cuisine et cuisine de collectivité.

Concrètement, il est demandé à la Maison de l'Emploi de mobiliser vers l'insertion les demandeurs d'emploi inscrits sur ces secteurs, c'est-à-dire de les contacter, de s'assurer qu'ils sont bien positionnés sur ces métiers, de leur remettre des offres correspondantes à leur situation et/ou de faire le suivi des offres remises précédemment.

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi de Quaregnon, 73 personnes ont été visées par cette action à partir du mois de novembre 2020.

## Caractéristiques du public

Maison de l'Emploi de Quaregnon		
Maison de l'Emploi	Caractéristiques du public	
Période d'analyse du 2020-01 au 2020-12	Cumul de l'année en cours	%
Nombre de bénéficiaires Nominatifs	509	
<b>Sexe</b>		
Féminin	226	44,4%
Masculin	283	55,6%
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>100,0%</b>
<b>Classe d'âge</b>		
< 25 ans	96	18,9%
25 à < 30 ans	75	14,7%
30 à < 40 ans	145	28,5%
40 à < 50 ans	98	19,3%
50 ans et +	95	18,7%
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>100,0%</b>
<b>Niveau d'études</b>		
Enseignement primaire	99	19,4%
Enseignement secondaire inférieur	167	32,8%
Enseignement secondaire supérieur	201	39,5%

Maison de l'Emploi de Quaregnon		
Maison de l'Emploi	Caractéristiques du public	
Période d'analyse du 2020-01 au 2020-12	Cumul de l'année en cours	%
Enseignement supérieur non universitaire	38	7,5%
Enseignement universitaire	4	0,8%
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>100,0%</b>
Nombre de bénéficiaires nominatifs ayant visité		
Entre 1 et 5 fois	476	93,5%
Entre 6 et 10 fois	24	4,7%
Entre 11 et 20 fois	6	1,2%
Plus de 20 fois	3	0,6%
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>100,0%</b>

Date pivot pour le calcul d'âge : 31/12/2020.

### Budget

	Commune	CPAS	Autre
Bâtiment	-		
Eau, gaz, électricité	7.564,44		
Téléphonie	1.475,85		
Personnel	-		
Entretien	5.422,90		
Frais de déplacement	-		
Promotion	-		
Mobilier	1.089,00		
Fournitures	-		
Assurances	241,66		
Abonnement journal le soir	408,00		
Affranchissement correspondance	890,12		
Achats boissons	91,78		
<b>TOTAL</b>	<b>17.183,75</b>		

	FOREM
Rémunérations du personnel et charges sociales	325.822,33
Frais de représentation, de déplacement et de transport	2.438,72
Frais de locaux, matériel et mobilier	1.295,71
Frais postaux	445,06
Internet	3.274,42
<b>TOTAL</b>	<b>333.276,24</b>

<b>TOTAL GENERAL (FOREM, CPAS ET COMMUNE)</b>	<b>350.459,99</b>
---	-------------------

### *Fiches action à destination du public de la Maison de l'emploi prises en charge par des partenaires et/ou par le Forem*

#### Fiche action 1 – PROACTION

1. **Intitulé de l'action** : Accompagnement individualisé.
2. **Intervenant en charge de l'action** : Mme DEFEUDIS Viviana et Mme HUBERT Valérie.
3. **Description de l'action** : Entretien individuel sur convocation.
4. **Public visé** : Demandeurs d'emploi terminant un article 60 ainsi que des demandeurs d'emploi en stage d'insertion bénéficiant du revenu d'intégration sociale.
5. **Objectif de l'action** : Permettre au demandeur d'emploi d'initier efficacement son parcours de recherche d'emploi en faisant le point sur sa situation, en définissant une stratégie d'actions visant l'insertion professionnelle dans une relation de confiance.
6. **Dates, durée et/ou fréquence de l'action** : Permanences du 07/01 au 13/03.
7. **Nombre de participants** : 67

#### Fiche action 2 - MRMB

1. **Intitulé de l'action** : Jobcoaching
2. **Intervenant en charge de l'action** : Madame Séverine PICRON
3. **Description de l'action** : Entretien individuel sur rendez-vous ;
4. **Public visé** : Demandeurs d'emploi CESI et/ou 24 mois d'inactivité au cours des 36 derniers mois.
5. **Objectif de l'action** : Accompagnement des demandeurs d'emploi.

#### Fiche action 3 - Mme DELPOMDOR – AS Forem

1. **Intitulé de l'action** : Accompagnement social individualisé ;
2. **Intervenant en charge de l'action** : Madame Isabelle DELPOMDOR ;
3. **Description de l'action** : Entretien individuel sur convocation ;
4. **Public visé** : Demandeurs d'emploi présentant des difficultés psychologiques, sociales, médicales et/ou physiques ayant une acceptation de leur dossier par le Collège social interne du Forem ;
5. **Objectif de l'action** : Permettre au participant de définir un projet professionnel réaliste en étudiant ses possibilités d'apprentissage, le marché de l'emploi, ses intérêts personnels ainsi que ses freins éventuels à l'aide de divers outils d'orientation ;
6. **Dates – durée et/ou fréquence de l'action** : Permanences du 07/01 au 23/12
7. **Nombre de participants** : 7

#### Fiche action 4 - PRORIENTA

1. **Intitulé de l'action** : Module Minitic
2. **Intervenants en charge de l'action** : Monsieur Jean-Pierre DOCHY
3. **Description de l'action** : Formation collective aux outils numériques
4. **Public visé** : Demandeurs d'emploi en fracture numérique
5. **Objectif de l'action** : Permettre au public une utilisation des outils numériques et bureautiques
6. **Dates – durée et/ou fréquence de l'action** : les lundis matins
7. **Nombre de participants** : 27

## 14. LES CULTES

PAROISSE	PART COMMUNALE - BUDGET 2021 (après MB)
F.E. Saint-Quentin	58.030,35€
F.E. N-D de Lourdes	43.770,97€
F.E. Saint-Joseph	9.736,1€
F.E. Sainte-Vierge	30.690,82€
C.A. Protestant	9.610.12 €





## 15. PREVENTION AU TRAVAIL ET PLANIFICATION D'URGENCE (SIPP – FPLANU)

- Préparation et organisation de la distribution de près de 1.000 masques aux membres du personnel.
- Approvisionnements et gestion du stock, de gel hydro alcoolique, gants, désinfectants surfaces et autre, pour la protection du personnel communal.
- Participation à de nombreuses réunions afin de mettre en place les différentes recommandations de prévention et de protection contre le Covid-19.
- Service de « call center » pour répondre aux nombreuses questions des citoyens au gré des changements des directives du CNS.
- Redistribution fiches info « travail par températures élevées » : normes, conseils, actions.
- Redistribution fiches info « travail par températures basses » : normes, conseils, actions.
- Redistribution fiches info sur la problématique en cas de délestage pour l'Alex, l'Académie, les cours du soir et les clubs sportifs.
- Redistribution fiches infos pratiques sur l'ergonomie de travail sur écran.
- Information population sur le système Be-Alert via le service communication.
- Visites des bâtiments communaux avec la médecine du travail.
- Visites de différents chantiers, lieux de travail et d'écoles afin d'optimiser continuellement la sécurité des travailleurs.
- Propositions d'aménagements supplémentaires du temps de travail pour le bien être du personnel pendant la canicule.
- Supervision de la distribution en quantité d'eau au personnel pendant la canicule.
- Secrétariat réunions CPPT et CoCoBat.
- Gestion au quotidien des cas de sécurité sur le lieu de travail.
- Suivi de nombreuses formations et recyclages afin de rester au fait des dernières réglementations en matière de bien-être au travail.

## 16. LA SECURITE PUBLIQUE

### I. REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION ROUTIERE

#### Conseil communal du 26 octobre 2020

- Abrogation d'un emplacement PMR le long du n° 20, rue Jules Destrée.

#### Conseil communal du 17 décembre 2020

- Sens unique rue de l'Abbé - Admission des cyclistes à contre sens.
- Instauration d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite :
  - le long du n°90, rue Edouard Anseele ;
  - le long du n°20, rue du Curé Mahieu ;
  - le long du n°176, rue Emile Vandervelde.

#### Conseil communal du 26 janvier 2021

- Règlement complémentaire de circulation routière - Traversée de Quaregnon et Jemappes.
- Abrogation d'un emplacement PMR le long du n° 38, rue Hennekinne.

#### Conseil communal du 25 février 2021

- Organisation d'un stationnement en saillie pour une zone de livraison rue Castiaux.
- Abrogation du stationnement alterné de la rue Mouzin.

#### Conseil communal du 25 mars 2021

- Instauration d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite le long du 188 rue Brenez.

#### Conseil communal du 27 mai 2021

- Instauration d'un stationnement en saillie à hauteur des n°80 - 86, rue de la Chapelle.
- Création d'une zone d'évitement striée rectangulaire rue de l'Haisette.
- Abrogation du stationnement alterné d'un tronçon de la rue de Pâturages.
- Interdiction de circuler pour les plus de 3,5 T :
  - dans la rue des Mineurs sauf desserte locale ;
  - dans la rue de la Perche ;
  - dans la rue de l'Abbé sauf desserte locale.
- Abrogation d'un emplacement PMR le long du n° 86, rue de la Fonderie.
- Organisation d'un stationnement limité à deux heures excepté pour les riverains par la mise en place d'une zone bleue – rue de l'Enseignement.

## Conseil communal du 24 juin 2021

- Instauration d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite :
  - le long du n°79, rue de Pâturages ;
  - le long du n°31, Place du Rivage ;
  - le long du n°125, rue Monsville ;
  - le long du n°213, rue A. Castiaux.
- Mise en place d'une signalétique au niveau du sentier vicinal reliant la rue de la Jonction à la rue de Maubeuge (sentier n°31).

## Conseil communal du 26 août 2021

- Instauration d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite :
  - le long du n° 50, rue du Tour ;
  - le long du n° 49, rue du Coq.
- Interdiction de stationner
  - devant l'entrée du n° 9, rue Modeste Derbaix ;
  - devant l'entrée du n° 294, rue de la Mariette.

## II. OBJETS TROUVÉS

Cette année, 4 objets perdus ont été retrouvés et déposés à l'accueil (deux cartes de banque, une carte d'identité et un portefeuille).

## III. ZONE DE POLICE



La commune fait partie de la Zone de Police Borraine.

Cette zone pluricommunale est composée des entités de Boussu, Colfontaine, Frameries, Saint-Ghislain et Quaregnon.

La quote-part communale 2021 (après modification budgétaire) s'élève à 2.773.113,76€.

## IV. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La commune est affiliée à la Zone de Secours Hainaut Centre.

Cette zone pluricommunale est composée des 28 communes suivantes : Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Brugelette, Chapelle-Lez-Herlaimont, Chièvres, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Enghien, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Seneffe, Sillery, Soignies et Saint-Ghislain.



La quote-part communale 2021 (après MB) s'élève à 715.243,35 €.

## V. OBLIGATION DU PORT DU MASQUE

En complément des mesures officielles décidées par le Comité de Concertation (CODECO) et par le Gouverneur provincial, le Conseil communal a ratifié l'Ordonnance de Police adoptée par le

Bourgmestre portant sur l'obligation du port du masque ou d'une protection similaire dès l'âge de 12 ans dans le centre-ville et aux abords des écoles sur le territoire communal. Cette ordonnance a été prolongée à plusieurs reprises jusqu'au 30 juin 2021.

## VI. CAMERAS DE SURVEILLANCE

Conformément à la loi sur la fonction de police, le Conseil communal a autorisé la Police boraine à exploiter une treizième (rue Jules Destrée N51) et quatorzième (carrefour Anseele/Castiaux) caméra fixe de surveillance sur le territoire communal dans des lieux ouverts accessibles au public.

De plus, le Conseil a délivré une autorisation préalable de principe à la Zone de Police boraine d'utiliser sur le territoire communal des bodycams par des membres de son personnel dans le cadre de ses missions de police administrative et judiciaire.

## VII. SECURITE DES BÂTIMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

A l'initiative du Conseil de la Zone de secours Hainaut Centre, le conseil communal a adopté un nouveau règlement visant à unifier, sur le territoire de la zone, les prescriptions relatives à la sécurité incendie auxquelles doivent répondre les établissements recevant du public (cafés, restaurants, salles de réunion, dancings, etc.). Les anciennes dispositions ont été abrogées.

## VIII. ETABLISSEMENT DE JEUX DE HASARD

En application de l'article 43/4 de la Loi du 7 mai 2019 sur les jeux de hasard, le Conseil a approuvé les termes d'une convention avec la société Betcenter Group en vue de l'exploitation de son agence de paris sportifs rue du Village 150.

## 17. L'ENVIRONNEMENT

### I. COLLECTE DES IMMONDICES

#### *Le coût vérité*

Pour l'année 2021, le Conseil communal a fixé le taux de couverture du coût vérité en matière de gestion des déchets ménagers à 95%.

Le montant de la taxe et le nombre de rouleaux de sacs poubelles distribués pour l'année 2020 sont les suivants :

Ménage de 1 pers : 85 € + 1 rouleau de sacs « ordures ménagères » de 30 litres.

Ménage de 2 et 3 pers : 145€ + 2 rouleaux de sacs « ordures ménagères » de 60 litres.

Ménage de 4 pers et + : 190 € + 3 rouleaux de sacs « ordures ménagères » de 60 litres.

La distribution des sacs se déroulera à la salle Hismans et à l'ancienne Maison communale de Wasmuël à la fin de l'année 2021.

#### *Les collectes sélectives*

Outre la collecte hebdomadaire des déchets ménagers dans les sacs réglementaires, une série de collectes collectives sont organisées :

- Les collectes en porte-à-porte des emballages ménagers PMC (plastiques, métaux et cartons à boisson) et du papier/carton, alternativement tous les 15 jours.
- La collecte du verre via une quarantaine de conteneurs pour le verre coloré ou blanc ( $\pm$  25 kg par an et par habitant).
- En plus des PMC, du verre et des papiers-cartons, l'écoparc (accès gratuit) accueille également : les encombrants ménagers, les déchets d'équipements électriques ou électroniques, les huiles, les métaux, le bois, les déchets verts, les inertes, les déchets spéciaux...

Un nouveau schéma de collecte a été proposé par l'HYGEA, afin de conteneuriser les déchets papier et carton.

#### *Service environnement-propreté - Sanctions administratives*

Le service propreté est actuellement composé de 13 agents dont 4 art.60.

Sept d'entre eux sont affectés dans des zones de nettoyage, 2 sont au camion de collecte, 3 à l'entretien des sentiers et sont encadrés par 1 responsable.

Le service dispose de 4 véhicules : un camion de collecte de déchets, une camionnette pour l'entretien des sentiers et 2 véhicules de transport pour les agents. Deux aspirateurs électriques de voirie sont également actifs dans les 2 centres du territoire communal.

Ce service assure la propreté de :

- 7 quartiers
- 42,9 km de voiries communales ;
- 3 km : Grand Route et Jules Destrée ;
- Du réseau RAVeL Quaregnonnais.
- Ainsi que la propreté et l'entretien des 45 km de balades (voiries comprises).

Une journée de ramassage dans l'entité est évaluée entre 0.800 t. et 1.100 t.

- Vidange du camion à l'Hygea situé à Havré de 1 à 2 fois par jour.
- Le ramassage journalier comprend les déchets au pied des bulles à verre (40%), les dépôts clandestins (25%), la vidange des poubelles publiques et les sacs de ramassage des agents du service propreté (35%).

Il y a 19 localisations de bulles à verre.

L'entité dispose aujourd'hui de 117 poubelles publiques :

Vidées presque quotidiennement aux endroits de « grand passage » : bulles à verre, Grand Route, Place Jenart, Carnot, Wasmuël, Gare, Lambric (RAVeL) ainsi qu'au Sud et à la Cité Cosmopolite ;

Vidées 2 fois par semaine : Grand Place et centre.

Lors de chaque marché hebdomadaire le total des déchets provenant des marchands ambulants est estimé à environ 70kg.

En raison de la crise sanitaire, le Grand Nettoyage de Printemps a été reporté en septembre 2021.

### *Bilan du Grand Nettoyage BE WaPP 2021 mené par les différentes équipes*

58 sacs PMC pour un poids de 140 kg.

119 sacs tout venant + encombrants pour un poids d'1.340 T.

Total : 1.480 T.

### *Bilan des dépôts clandestins et/ou de sacs non conformes*

15 personnes identifiées et dossiers transmis par l'agent constatateur à la Police de l'environnement.

### *Redevances envoyées suite à des travaux effectués pour tiers*

5 redevances d'un montant de 80€ et 2 redevances d'un montant de 200€ suite au nettoyage de dépôts clandestins.

## II. LUTTE CONTRE LES ANIMAUX ERRANTS ET NUISIBLES

### *Dératisation*

Cette année, le service environnement a renouvelé les marchés publics liés à la dératisation et à la lutte contre les nuisibles.

La dératisation a de nouveau été attribuée à la société Animal Pest Control, pour un montant de 2.904€ TVAC.

Deux campagnes de dératisation sont ainsi organisées chaque année, en avril et octobre.

La lutte contre les nuisibles (tout type de nuisible) a été attribuée à la S.A. Anticimex, pour un montant unitaire de 95,15€ TVAC.

## III. BIEN-ÊTRE ANIMAL

### *Campagne de stérilisation des chats errants*

Pour la campagne de stérilisation des chats errants, le service collabore avec Katia NAZE, Laurent

MORIMONT, Elodie DLEMAY et la clinique ANIMAVET.

Un peu plus de 80 chats errants ont été stérilisés cette année grâce à cette campagne.

#### IV. PERMIS D'ENVIRONNEMENT UNIQUE

Déclarations – classe 3 : 20

Permis d'environnement classe 2 : 3

Permis d'environnement classe 1 : 0

Permis unique : 3 (classe 2)

## 18. ECONOMIES D'ENERGIE

### *Commune Energ-Ethique*

Dans le cadre de la charte « commune Energ-Ethique », le rapport annuel du Conseiller en énergie a été présenté à la Commission « Cadre de vie, cohésion sociale et affaires sociales » le lundi 25 janvier 2021. Le Conseil communal a approuvé le rapport annuel 2020 du Conseiller en énergie en séance du 26 janvier 2021.

Le rapport annuel reprend pour l'année 2020 : les données annuelles de la commune, la comptabilité énergétique de ses bâtiments, les contrôles de déclarations PEB, les investissements réalisés en termes de performance énergétique, les projets d'investissements futurs, la sensibilisation et l'information au personnel et au grand public.

### *Contrôle déclaration PEB*

16 déclarations PEB ont été contrôlées.

5 déclarations initiales.

9 déclarations simplifiées.

2 déclarations justifications d'exception.

Les erreurs rencontrées sont : références cadastrales incorrectes.

### *Comptabilité énergétique*

Le suivi des factures en gaz et en électricité du patrimoine communal a permis d'adapter les régulations aux besoins des bâtiments et d'envisager les actions à entreprendre en matière de rénovation énergétique pour 24 bâtiments communaux.

### *Interventions énergies*

- Ouverture du compteur électricité, pour la rue du Village (LUMIPLAN), le 08 octobre 2020 par Ores.
- Suppression des compteurs gaz et électricité, pour la rue Paul Pastur n°4, le 21 octobre 2020 par Ores.
- Suppression des compteurs gaz et électricité, pour la Grand Place n°7 et N°8, le 20 novembre 2020 par Ores.
- Ouverture du compteur électricité, pour la rue de la chapelle 33 (A.L.E.X), le 24 février 2020 par Ores.
- Ouverture du compteur électricité, pour le cimetière de Wasmüel, le 03 mars 2021 par Ores.

### *Travaux énergétiques réalisés*

Modernisation de l'éclairage public, passage au LED : 219 luminaires remplacés par ORES.

Installation de stores solaires à l'école de l'égalité.

Micro-Campagne CO2 à l'école de Wasmüel maternel dans le cadre du bien-être au travail.

Passage au LED progressivement pour le patrimoine communal : Installation éclairage LED pour la nouvelle salle du Collège et le bureau du Député wallon à l'Hôtel de Ville.



## *Gestion éclairage public – MUSEWEB ORES*

Formation MUSEWEB avec ORES en 2020. 2 signalements via MUSEWEB en 2020. 14 signalements via MUSEWEB en 2021.

## *Rénowatt*

Dans la continuité du projet RenoWatt dont la commune a adhéré en 2018, pour les 7 bâtiments en contrat de performance énergétique, à savoir : Ecole de l'Égalité, Ecole Destrée, Ecole ICES, Ecole Delattre, Salle E. Hismans, l'Hôtel de Ville de Quaregnon, les ateliers UNERG. Projets en discussion et négociations des offres par Renowatt avant proposition à l'Administration.

## *Participation formations et webinaires*

Formation rencontres des C.E : «"les subsides régionaux pour la mise en œuvre des PAEDC et de la stratégie de rénovation des bâtiments" – UVCW – 24 février 2021.

Formation « Dès l'avant-projet, comment veiller au respect des normes « sécurité incendie » d'un nouveau bâtiment ?" » - UVCW - 30 avril 2021.

Formation « Conduite d'un entretien d'évaluation pour les pouvoirs locaux » - IPFH – les 1, 4,9 et 11 juin 2021.

## *Logiciel 3P*

Encodage des données relatives au patrimoine de l'Administration communale de Quaregnon : informations générales - fiche technique – entretiens des chaudières réalisés et futurs – entretiens des bâtiments réalisés et futurs – travaux effectués – etc.

Ces informations encodées permettent une gestion efficace du patrimoine communal, un gain de temps, un suivi régulier du bâtiment, de son équipement et parallèlement de sa consommation d'énergies. La gestion du patrimoine sera efficace : historique des travaux, dates entretiens, documents conformes, ... Un ensemble d'informations centralisées et accessibles à tout moment.

## *Achats groupés d'énergie*

CENEO (ancien IPFH) relance depuis le 23 août 2021, les informations concernant les achats groupés d'énergie.

## *Certification PEB des bâtiments publics*

Le certificat PEB de bâtiment public indique la performance énergétique du bâtiment au moyen des consommations réelles, en électricité et en combustible, par rapport à la surface de plancher chauffée de l'autorité publique. Il doit être établi par un certificateur PEB agréé, interne ou externe à l'autorité publique. Les institutions européennes et internationales, les autorités fédérales, régionales, communautaires, provinciales et communales affichent le certificat au plus tard le 1er janvier 2022. Cette seconde phase concerne les bâtiments destinés à l'enseignement (11) ou à l'accueil de la petite enfance (1). Les bâtiments communaux concernés par cette seconde phase de certifications sont : 11 écoles et un accueil extra-scolaire : A.L.E.X.

Mise à jours des certificats pour : L'Hôtel de ville, la maison des associations, l'AQuaregnon piscine, la salle omnisport Hismans, l'espace Léon Delvallée, la bibliothèque, la maison culturelle, et la maison de Quartier de Wasmuël.

## *POLLEC/ PAED*

Engagement d'un coordinateur POLLEC –PAED en mai 2021 pour l'actualisation et le suivi du PAEDC de la commune avec la création d'une équipe POLLEC composée d'agents communaux de différents services.

## 19. L'URBANISME



### I. ACTES ET PERMIS D'URBANISME

Permis d'urbanisme

137 dossiers de permis d'urbanisme ont été délivrés par le Collège Communal.

### II. COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (CCAT)

#### *Modification de la composition de la CCATM*

Le Conseil communal du 26 novembre 2020 a décidé le remplacement :

- De Monsieur Pierre FOURNEAU par Monsieur Jean-Pierre ROLAND membre effectif représentant les intérêts environnementaux ;
- De Madame Laura PANUNZIO par Monsieur Nicolas POMILIO – Membre du quart communal ;
- Monsieur Nicolas POMILIO par Madame HENINI membre effectif représentant les intérêts sociaux ;

### III. LES OUTILS D'AMÉNAGEMENT

#### *Site du "Rieu du Cœur"*

#### *Plan Communal d'Aménagement*

Le Collège Communal en sa séance :

- Du 18 février 2021, a décidé de réaliser l'enquête publique du jeudi 01 avril 2021 au vendredi 30 avril 2021 avec la réunion publique en date du 21 avril 2021 à 18h00 à la salle Allard L'Olivier ;
- Du 06 mai 2021 a décidé de solliciter les avis des différentes instances ;

Le Conseil Communal du 26 août 2021 a décidé d'adopter définitivement le Plan Communal d'Aménagement révisionnel (PCAR) du site du Rieu du Cœur n°2 à Quaregnon accompagné du Rapport des incidences sur l'Environnement(RIE) ;

### IV. VENTES DE BÂTIMENTS ET ACHATS DE BIENS

#### *Acquisition – Rue Dr. Isaac 64*

Le Conseil Communal, en date du 24 juin 2021, a décidé d'acquérir pour cause d'utilité publique les biens suivants :

- Une habitation avec dépendances et jardin – rue Dr. Isaac, 64 cadastrée Son A n°971 d'une superficie de 4 ares ;
- Un garage – rue Dr. Isaac, +69 cadastré Son A n° 534 N5 d'une superficie de 20 centiares ;
- Un quatorzième d'une cour indivise – rue Dr. Isaac cadastrée Son. A n°534 N5 d'une superficie de 1 are 51 centiares ;

au montant de 80.000€, à Monsieur MOULIN Jacques, demeurant rue des Panneries, 81 à 7332 SAINT-GHISLAIN ;

### *Vente – Résidence Plumat*

Le Conseil Communal en date du 26 août 2021 a décidé de vendre pour cause d'utilité publique une parcelle de terrain d'une superficie de 18 ca en domaine public située à la Résidence Georges Plumat à côté de l'immeuble n°38 à la société ORES Assets située Avenue Jean Mermoz, 14 à 6041 Charleroi pour un montant de 450€ ;

## V. ALIGNEMENT

### *Rue Castiaux*

Le Conseil communal en sa séance du 26 août 2021 a décidé d'émettre un avis favorable pour considérer la bande de terrain cadastrée Son B n° 364 Z12pie et 364 a13 pie située le long des 4 lots (garages et habitation) d'une largeur de 2,00m et à front de voirie de la rue A. Castiaux comme domaine public ;

### *Rue Leuba*

Le Conseil communal en sa séance du 26 août 2021 a décidé d'approuver la création d'une voirie en vue de desservir des logements entre les rues Leuba et de la Poudrière avec la condition d'étudier la rue en espace partagé ;

### *Rue de Pâturages*

Le Conseil communal en sa séance du 30 septembre 2021 a décidé d'approuver la modification de l'alignement de l'ancienne assiette du chemin vicinal n°9 dit « à Charrettes » face à l'immeuble – rue de Pâturages, 228 à Quaregnon afin d'y créer des emplacements de parking privés ;

## VI. RÉNOVATION URBAINE

### *Quartier de Monsville – Vente du terrain de l'Impasse Randour*

En date du 30 mars 2021, l'acte de vente de la parcelle sise Impasse Randour, cadastrée 1ère Division, Sion B, n°449L2 pie, 449N2 pie, 449V2, 449W2, 449/04V2 pie, 455L pie, 455M, 455N, 455/02F pie, 455/02N pie, 455/02P pie d'une contenance de 8a 93ca, à la s.a. MATEXI Hainaut, est signé en présence de toutes les parties.

Le chantier de construction des huit habitations privées de la s.a.MATEXI Hainaut débute dans le courant du mois de mai 2021.

### *Quartier de Monsville – Parcelles sis rue du Peuple n°5, 13 et 13+ (ancien cinéma)*

Le Collège Communal décide, en sa séance du 02 avril 2021 :

- De redéfinir la future destination des parcelles sis rue du Peuple n°5, 13 et 13+, appartenant à l'Administration communale ;
- D'opter pour l'aménagement d'une zone de stationnement publique sur les parcelles n°5 et 13+ et création d'un accès piéton/carrossable de minimum 4,00m le long de la propriété

voisine n°15 en vue d'une future liaison publique entre la rue du Peuple et la rue de Montignies ;

- De demander aux services Urbanisme - RUM et Marchés Publics la réalisation d'un cahier des charges lié au marché de service pour l'engagement d'un bureau d'étude en architecture pour l'étude de faisabilité du projet "Aménagement d'une zone de stationnement publique sur les parcelles n°5 et 13+ et création d'un accès piéton/carrossable le long du parcelle voisin n°15" dont un montant estimé à 40.000,00 euros a été inscrit à l'année budgétaire 2021 de la Régie Foncière.

### *Quartier de Monsville – Vente du bâtiment dénommé « Ancienne maison de l'institutrice » sis rue Camille Huysmans n°60*

Le Conseil Communal décide, en sa séance du 24 juin 2021, d'approuver la mise en vente du bien dénommé l'"Ancienne conciergerie"- rue Camille Huysmans n°60, cadastré 2ème Div. Sion D n°1080w, de gré à gré par appel d'offre, à partir du prix basé de l'estimation du géomètre-expert de 133.400€.

En date du 28 septembre 2021, le Collège Communal demande à l'étude notariale de Maître Christophe CAUCHIES, à 7080 Frameries, de procéder aux mesures de publicité pour la vente dudit bien.

### *Quartier de Monsville - Vente du terrain de l'impasse Randour*

Le Conseil Communal approuve, en sa séance du 29 avril 2021, la reconduction de l'opération actuelle de rénovation urbaine du quartier de Monsville pour un délai de 15 ans, dont l'échéance de l'opération actuelle arrive à terme le 19 décembre 2023.

### *Réhabilitation de l'Impasse Randour – Démolition de l'impasse Randour (FEDER 2014-2020) et du bien sis Impasse de la Vallée n°27.*

La réception définitive concernant le chantier de démolition de l'Impasse Randour et de l'habitation sise Impasse de la Vallée n°27 a été approuvée par le Collège Communal aux Etablissements LETE, le 17 décembre 2020.

### *Plan d'Ordonnancement 2021-2025*

Le Conseil communal du 17 décembre 2020 approuve le plan d'ordonnancement des opérations sur base du schéma directeur et de l'état d'avancement des projets dans le quartier de Monsville.

### *FEDER 2014 – 2020*

Plusieurs COMAC ont été organisés en visio-conférence et présentiel.

Ceux-ci se sont déroulés les :

- 09 décembre 2020 (visio-conférence) ;
- 30 juin 2021 (visio-conférence) ;
- 20 octobre 2021 (présentiel).

#### RÉHABILITATION DE L'IMPASSE RANDOUR – AMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE RANDOUR

#### **LOT 1 FEDER « Aménagement de l'Impasse Randour » : Evolution du dossier**

Pour rappel, le Collège Communal approuve, en sa séance du 16 septembre 2020, la demande

d'avancement de la date de commencement du lot 1 « Réaménagement de voirie » au 14 septembre 2020 avec maintien du délai en vigueur.

Une demande de suspension 1 pour une durée indéterminée dudit lot par la s.a. Krinkels est approuvée par le Collège Communal en sa séance du 17 décembre 2021.

La levée de cette suspension est accordée par le Collège Communal en séance du 29 avril 2021. Cette levée prend effet à partir du 22 avril 2021.

Une demande de suspension 2 est approuvée par le Collège Communal en sa séance du 13 juillet 2021.

#### **LOT 2 « Egouttage » (hors FEDER) : Evolution du dossier**

Le Procès-verbal de réception provisoire dudit lot est approuvé en date du 02 février 2021.

Le Collège Communal accorde la réception provisoire le 18 mars 2021.

IMPETRANTS (hors FEDER) : Suivi

Le Collège Communal approuve les offres suivantes :

- PROXIMUS : 15 octobre 2020
- VOO : 25 février 2021 ;
- ORES gaz et électricité : 04 août 2021 ;
- ORES luminaires publics : 04 août 2021 ;
- SWDE : 11 août 2021 ;

Une réunion « impétrants » est organisée le 22 juin 2021 à la Maison des Associations afin de définir la date de commencement desdits travaux. Ceux-ci sont programmés pour le dernier trimestre 2021.

#### RUE DU PEUPLE : AMÉNAGEMENT D'UN SQUARE ET D'UNE VOIRIE RÉSIDENIELLE

#### **LOT 1 « Aménagement d'un square et d'une voirie résidentielle » : Evolution du dossier**

Le Collège Communal approuve la demande de la s.a. A2 de suspension des travaux du lot 1 « Aménagement d'un square et d'une voirie résidentielle » à partir du 1er avril 2021, et ce, pour une durée indéterminée.

#### **LOT 2 « Egouttage » (hors FEDER) : Evolution du dossier**

En séance du 08 juin 2021, le Collège Communal approuve la levée de suspension dudit lot pour le 31 juillet 2021.

MDN s.a., en charge de ce lot, demande un report de cette date au 25 octobre 2021. Celle-ci est accordée par le Collège Communal en séance du 25 août 2021.

IMPETRANTS (hors FEDER) : Suivi

Une réunion « impétrants » est organisée le 22 juin 2021 à la Maison des Associations afin de définir la date de commencement desdits travaux. Ceux-ci sont programmés pour le deuxième trimestre 2022.

#### ***Commission de Rénovation Urbaine Quartier de Monsville (CRUM)***

La crise sanitaire ayant empêché d'organiser une commission en présentiel. Il est prévu d'en réaliser une fin novembre 2021.

## *Acquisitions/projets d'acte/compromis et accords divers*

### *Acquisitions/projets d'acte/compromis divers*

Immeuble sis rue Paul Pastur, 6 ; cadastré A n°698 R13 ;

Coût d'acquisition : 102.900,00 euros.

Approbation du Conseil Communal en date du 26 août 2021 ;

Date de passation de l'acte : non définie.

Immeuble sis rue Paul Pastur, 8 ; cadastré A n°698 L10 ;

Coût d'acquisition : 74.000,00 euros.

Le Collège Communal acte cet accord de vente en date du 18 août 2021.

En demande du projet d'acte auprès du bureau d'études Anne Toubeaux.

Deux parcelles de terrains sis rue Docteur Haquin ; cadastrées B n°416F et 419T ;

Coût d'acquisition : 4.000,00 euros.

Approbation du Conseil Communal en date du 24 juin 2021 ;

Date de passation de l'acte : 19 août 2021.

Immeuble sis rue de Monsville, 214 ; cadastré B n°957P ;

Coût d'acquisition : 20.000,00 euros.

Le Collège Communal acte cet accord de vente en date du 22 juin 2021.

Le Comité d'acquisition de Mons est mandaté pour cette vente par le Collège Communal en séance du 13 juillet 2021.

Echange du garage appartenant à l'Administration communale sis Impasse de la Vallée ; cadastré B n°447 y2 avec le garage privé sis Impasse de la Vallée, cadastré B n° avec complément de 7.000,00 euros en faveur du particulier ;

Le Collège Communal acte cet accord de vente en date du 28 septembre 2021.

En demande du projet d'acte auprès du bureau d'études Anne Toubeaux.

Le Collège Communal décide en sa séance du 28 septembre 2021 de demander à l'étude du notaire Anne Toubeaux, 5, Place Jenart à 7390 Quaregnon de rédiger le compromis de vente suivant toutes les décisions prises concernant le bien dénommé « Ancien IDEA », sis rue de Pâturages n°74.

### *Accords divers*

Fond de parcelle du bien sis rue de Monsville, 247 ; cadastré B n°431 Fpie ;

Accord du propriétaire de vendre le fond de parcelle à l'Administration communale au montant de

6.500,00 euros ;

Le Collège Communal acte cet accord en sa séance du 25 février 2021.

Fond de parcelle du bien sis rue de Monsville, 249 ; cadastré B n°431 Fpie ;

Accord du propriétaire de vendre le fond de parcelle à l'Administration communale au montant de 5.500,00 euros avec un échange d'une partie du domaine public du futur espace Haquin ;

Le Collège Communal acte cet accord en sa séance du 4 août 2021.

Partie de voirie privée avec servitude de passage publique sise Impasse de la Vallée, 31+ ; cadastré B n°448X ;

Accord des propriétaires de vendre à l'euro symbolique la partie de voirie privée à l'Administration communale ;

Le Collège Communal acte cet accord en sa séance du 14 janvier 2021.

Trottoir privé avec servitude de passage publique sis Impasse Decot ; cadastré B n°437L ;

Accord des propriétaires de vendre à l'euro symbolique le trottoir privé à l'Administration communale.

Le Collège Communal acte cet accord en sa séance du 14 janvier 2021.

### *Expropriations pour cause d'utilité publique*

Terrain sis Impasse Decot ; cadastré B n°436x ;

Approbation du Conseil Communal en sa séance du 26 octobre 2020.

Désignation du Comité d'acquisition de Mons pour la poursuite de la procédure d'expropriation décidé par le Collège Communal en séance du 04 mars 2021.

Terrain sis Impasse Decot ; cadastré B n°436y ;

Approbation du Conseil Communal en sa séance du 26 août 2021.

Désignation du Comité d'acquisition de Mons pour la poursuite de la procédure d'expropriation décidé par le Collège Communal en séance du 14 septembre 2021.

Terrain sis Impasse Biron, 11 ; cadastré B n°436y ;

Le Collège Communal mandate le Comité d'acquisition de Mons pour la procédure d'expropriation en séance du 04 mars 2021.

### *Aménagement du futur espace Haquin – Suivi de mission*

Le Collège Communal décide en sa séance du 11 août 2021 d'inclure la Cour à Procès au futur aménagement Haquin et d'écrire aux propriétaires et ce, en vue de leur demander la cession de leur trottoir à l'euro symbolique.

Le projet de réactualisation de la Cour à Procès ne se fera que si tous approuvent la cession à l'euro symbolique pour ne pas retarder le bon suivi des pourparlers d'acquisition en cours.



### *Démolition du bien sis Capiou n°2 : Suivi de mission*

En sa séance du 20 juillet 2021, le Collège communal acte le refus de Mr Debaere Vincent, propriétaire du bien sis ruelle Capiou 4 et voisin au bien communal sis ruelle Capiou 2 portant sur un intérêt quelconque d'acquérir une partie dudit parcellaire.

Par contre, le second voisin, sis rue de Monsville 242, se dit intéressé par le parcellaire et souhaite être informé du prix de vente de celui-ci mis à nu.

L'expertise du terrain est estimée à 5.400 euros.

En parallèle au pourparlers, le Collège Communal, en sa séance du 18 août 2021, décide de lancer la procédure de désignation d'un coordinateur sécurité-santé et d'un bureau d'étude à charge de l'inventaire amiante.

### *Démolition du bien sis Monsville n°253 : Suivi de mission*

La date de commencement des travaux est notifiée au 19 octobre 2020 (50 jours ouvrables).

Le procès-verbal de réception provisoire est signé le 14 décembre 2020 et le Collège Communal approuve celle-ci en sa séance du 07 janvier 2021.

Le décompte final est approuvé par le Collège communal en séance du 11 mars 2021.

### *Démolition du bien sis H. Denis n°194 : Suivi de mission*

Le Collège communal a attribué, en sa séance du 12 octobre 2021, le marché de démolition complète du bien subsidié sis rue Hector Denis n°194 à l'entreprise LETE, Chaussée de Bruxelles n°156A à Casteau.

### *Impasses du Béguinage - Nouvelle mission*

Le Collège communal désigne, en sa séance du 10 décembre 2020, le géomètre-Sesto Di Marco pour la réalisation du plan de division des deux impasses du Béguinage.

### *Rue Courbelette n°4, 6, 8, 10 et 12 - Nouvelle mission*

Le Collège Communal décide, en sa séance du 18 août 2021, d'attribuer les lots suivants du marché public susmentionné :

- Lot 1 (Marché de services "Démolition des biens") pour le montant d'offre contrôlé de 5.785,12 € hors TVA ou 7.000,00 €, 21% TVA comprise.
- Lot 2 (Marché de services - Etude de faisabilité "Aménagements urbains et immobilier") pour le montant d'offre contrôlé de 9.500,00 € hors TVA ou 11.495,00 €, 21% TVA comprise.

### *Bien sis rue de Pâturages n°74 - Nouvelle mission*

Le Collège Communal, en sa séance du 28 septembre 2021, décide de conclure un marché de "Désignation d'un géomètre-expert pour la réalisation d'une servitude de passage - Mission complète, sur le parcellaire sis rue de Pâturages n°74 à Quaregnon dénommé Ancien IDEA" par la facture acceptée (marchés publics de faible montant). Montant estimé à 1500euros TVAC.

### *Octroi de permis d'urbanisme*

Permis d'urbanisme pour la démolition des biens sis rue Courbelette n°4, 6, 8, 10 et 12.

Approbation du permis d'urbanisme par le SPW – direction du Hainaut I, le 30 juin 2021.

Permis d'urbanisme pour la construction d'une Cité administrative et l'agrandissement du chemin vicinal n°53 dit « ruelle de Mons ».

Approbation du permis d'urbanisme par le SPW – direction du Hainaut I, le 5 septembre 2021.

### *Conventions-exécutions*

En sa séance du 26 août 2021, le Conseil Communal décide de solliciter une convention-exécution auprès du Service Public de Wallonie pour la démolition du bien situé rue de Monsville n°214 à 7390 Quaregnon, cadastré 1ère Div. Sion B n°957P ;

En sa séance du 27 octobre 2021, le Conseil Communal décide de solliciter une convention-exécution auprès du Service Public de Wallonie pour la démolition du garage privé situé Impasse de la Vallée, cadastré 1ère Div. Sion B n°447T

En sa séance du 27 octobre 2021, le Conseil Communal décide de solliciter une convention-exécution auprès du Service Public de Wallonie pour la démolition du garage privé situé Impasse de la Vallée, cadastré 1ère Div. Sion B n°447Y2

Le Conseil Communal, en sa séance du 27 mai 2021, approuve la Convention-Exécution 2020 accordant à l'Administration communale l'octroi d'une subvention dont le montant provisoire s'élève à 24.000 euros pour la démolition du bien sis Impasse de la Vallée n°31+ à Quaregnon, cadastré 1ère Div. Sion B n°440N2, 440K2, 440L2 et 440M2, comprenant quatre garages individuels.

Le Conseil Communal, en sa séance du 27 mai 2021, approuve la Convention-Exécution 2020B accordant à l'Administration communale l'octroi d'une subvention de 24.990 euros pour l'acquisition du bien sis rue Hector Denis n°194 à Quaregnon, cadastré 2ème Div. Sion B n°1201Z2.

Le Conseil Communal, en sa séance du 27 mai 2021, approuve la Convention-Exécution 2020C accordant à l'Administration communale l'octroi d'une subvention dont le montant provisoire s'élève à 34.600 euros pour la démolition des biens sis Impasse de la Vallée n°23 et 25 à Quaregnon, cadastrés 1ère Div. Sion B n°448 S4 et 448 W4.

Le Conseil Communal, en sa séance du 27 mai 2021, approuve la Convention-Exécution 2020D accordant à l'Administration communale l'octroi d'une subvention dont le montant provisoire s'élève à 26.000 euros pour la démolition du bien sis ruelle Capiou n°2 à Quaregnon, cadastré 1ère Div. Sion B n°1004M.

Le Collège Communal, en sa séance du 18 mai 2021, demander au Service Public de Wallonie le désengagement de la Convention-exécution 2019A reprenant la démolition du bien sis rue Hector Denis n°180 pour les raisons suivantes :

- La fin de l'opération de la RUM proche (décembre 2023) ;
- La décision du Collège Communal, en sa séance du 28 novembre 2019, de mettre en stand-by les procédures d'acquisition sis rue Hector Denis ;
- Le délai très court pour relancer d'éventuels pourparlers pour l'acquisition de ce bien avant réalisation du CSDC de démolition de celui-ci ;
- L'approbation du SPW liée au CSDC démolition dudit bien doit absolument être accordé avant la fin de l'opération de RUM, soit fin 2023, ce qui ne laissera que très peu de temps.

Le Collège Communal, en sa séance du 12 mai 2021, acte le courrier reçu le 26 avril 2021 du Service Public de Wallonie concernant la procédure de désengagement budgétaire liée à l'acquisition du terrain sis rue de Monsville n°211 reprise en convention-exécution 2014, dont le solde de subside de 3.600 euros est obsolète, vu l'accord d'échange de parcelles, décidé entre la famille Fortunato, propriétaires dudit terrain et l'Administration communale.

Le Collège communal, en sa séance du 22 avril 2021, acte l'Arrêté Ministériel du 15 février 2021 modifiant les Arrêtés Ministériels du 12 février 2013 et du 04 décembre 2015 octroyant une subvention à la Commune en vue de la réalisation du programme de rénovation urbaine du quartier de Monsville "Aménagement de la Maison du Peuple en maison de quartier", dont le montant de l'engagement s'élève à 34.102,88 euros engagé à charge de l'article 63.01 de la division organique 16 - programme 16.03 - section 2 du budget de la Région wallonne pour l'exercice 2020.

Le Conseil communal, en sa séance du 25 mars 2021, approuve le projet d'avenant n°1 Convention-Exécution 2019E accordant à l'Administration communale un délai de 12 mois à dater de la notification en vue de l'octroi d'une subvention de 18.000,00 euros pour l'acquisition du bien sis rue de Monsville n°214 à Quaregnon.

Le Collège communal, en sa séance du 29 avril 2021, propose au Service Public de Wallonie les projets suivants pour un potentiel subside 2021 :

- Travaux de soutènement à réaliser au parcellaire sis rue de Monsville n°253 s'élevant au montant de 28.500,00 euros HTVA, soit 34.485,00 TVAC (21%) ;
- Travaux de démolition des biens sis rue du Peuple n°13 et 13+ s'élevant au montant de 63.000,00 euros HTVA, soit 76.230,00 TVAC (21%) ;
- Travaux d'aménagements urbains "création d'un parking public" sur les parcelles sis rue du Peuple n°5, 13 et 13+ s'élevant au montant de 268.750,00€ euros HTVA, soit 325.187,50 TVAC (21%).

Le Collège communal, en sa séance du 26 novembre 2020, demande au Service Public de Wallonie - territoire logement patrimoine énergie - Direction de l'Aménagement opérationnel et de la Ville, une convention-exécution pour les travaux relatifs à la démolition des biens sis Impasse Decot n°1, 3, 5 et 7, formant un seul lot, cadastrés Sion B, n°436V, 436 D2, 436 C2 et 436 B2 et situés dans le périmètre défini du futur espace Haquin du quartier de Monsville.

### *AWaP – travaux de fouilles sur le parcellaire sis rue du Village n°30*

Le Conseil communal décide, en sa séance du 26 août 2021, d'approuver les termes du Protocole d'Accord - archéologique préventive et de suivi - Dossier AWAP -DZO 2021-144, réalisé à titre gratuit, lié aux fouilles archéologiques à réaliser sur le parcellaire sis rue du Village n°30, cadastré 1ère Div., Section B - n°747K où le nouveau centre administratif sera érigé.

## 20. LE LOGEMENT



### Logements inoccupés

- Recenser deux fois par an les logements inoccupés à l'aide d'une recherche sur le terrain et des registres cadastraux et de la population afin de compléter l'inventaire et d'évaluer le montant de la taxe : 404 logements pour lesquels un premier constat a été réalisé et 108 pour lesquels un second constat a été réalisé.
- Appliquer le règlement relatif à la taxe communale sur les immeubles inoccupés – exercice 2020 : 49 redevables. Cela représente 1% de logements inoccupés au regard du nombre de logements sur le territoire communal.
- Tenir l'inventaire des immeubles inoccupés : 78 logements ont été réoccupés suite à la volonté d'application de ce règlement-taxe.
- Diffuser l'information nécessaire au titulaire de droit réel quant à la mise en gestion ou en location par les opérateurs immobiliers.
- Listing des immeubles démolis, regroupés et des biens commerciaux afin de mettre à jour la liste des logements réels au registre de population.
- Listing des logements publics (Agence Immobilière Sociale Des Rivières, CPAS, Régie foncière, le Logis Quaregnonnais) : 1056.

### Logements ne répondant pas aux critères de salubrité

- Tenir l'inventaire des logements déclarés "insalubres" par arrêté selon le Code Wallon du Logement et de l'Habitat Durable et l'Article 135 de la Nouvelle Loi communale :
  - 14 retraits d'arrêtés du Bourgmestre (levés) ;
  - 1 déclaration d'immeubles améliorables inhabitables ;
  - 1 déclaration d'immeubles non améliorables inhabitables ;
  - 5 déclarations d'immeubles améliorables habitables ;
  - 1 déclaration d'immeubles surpeuplés.
- Assurer le suivi administratif par la création d'un inventaire.
- En matière de qualité de l'habitat, aider à introduire des dossiers de demande de contrôle de la salubrité de l'hygiène et de la sécurité incendie dans les logements, assurer le suivi administratif, en collaboration avec les services compétents du SPW, de la police locale et du service régional d'incendie.
- Visiter les logements insalubres sur base des plaintes des locataires et /ou des propriétaires avant de faire appel au Service Public de Wallonie.
- Travailler en collaboration avec le Service social du CPAS – Le Logis Quaregnonnais et l' AIS des Rivières.

### Logements soumis à un permis de location

- Gestion des dossiers permis de location pour les logements de moins de 28m<sup>2</sup> : 57 sont en vigueur sur le sol communal.
- Réception et gestion des dossiers de demande de permis de location pour les logements de moins de 28m<sup>2</sup> : 32 octrois.
- Rappel et mise en demeure des propriétaires pour le non renouvellement des permis ainsi que le

suivi administratif vers la Région Wallonne.

### Les primes et les aides

- Informer sur les aides, les prêts et les subventions octroyés par la Région Wallonne, les Pouvoirs Locaux et Fédéraux ainsi qu'à compléter leur formulaire de demande.
- Apporter l'aide administrative, remettre les brochures et les formulaires utiles à l'introduction de diverses demandes de primes logement/énergie.
- Répondre aux questions relatives à la législation sur les droits et devoirs du propriétaire et du locataire (logement locatif, insalubre).

### Logements sociaux ou à loyer modéré

- Informer sur les modalités de candidature pour l'introduction de demandes au Logis Quaregnonnais ainsi qu'à l'Agence Immobilière sociale et fournir les documents ad hoc.
- Orienter le citoyen vers les services compétents en matière de logement : Centre Public d'Action Sociale, le Logis Quaregnonnais, l'Agence Immobilière Sociale des Rivières, Infor Famille, la Régie Foncière, etc.

## 21. Centre Public d'Action sociale



### I. LISTES DES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

#### *Composition du Conseil de l'Action Sociale*

Président :	Monsieur Alain TORREKENS
Conseillers :	M. Philippe CAUDRON, M. Claude BAIL, M. François-Michel VRAY, M. Thierry MAILLEUX, Mme Sabrina HARVENGT, Mme Dorothee MENOZZI, M. Philippe DEBAY, Mme Corinne CURON, Mme Françoise WATTIEZ, Monsieur Stéphane GLINNE
Directrice générale :	Madame Véronique ROLAND

À la date du 30 avril 2021, le Conseil de l'Action Sociale a décidé :

- De prendre acte de la démission de Monsieur Alain TORREKENS de ses fonctions de Président du Centre Public de l'Action Sociale et de sa volonté de continuer à siéger en qualité de Conseiller de l'action sociale et ce, à la date du 29 avril 2021.
- De prendre acte de l'Installation d'un nouveau Président en la personne de Monsieur François-Michel VRAY à la même date.

#### *Composition du Bureau Permanent*

Président :	Monsieur Alain TORREKENS
Membres :	Mme Sabrina HARVENGT, M. François-Michel VRAY, M. Philippe DEBAY
Directrice générale :	Madame Véronique ROLAND

À la date du 30 avril 2021, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de déclarer Madame Corinne CURON, Membre du Bureau permanent.

#### *Composition du Comité spécial de la maison de repos*

Président :	Monsieur Alain TORREKENS
Membres effectifs :	M. Stéphane GLINNE, Mme Corinne CURON, M. Philippe CAUDRON
Membres suppléants :	Mme Sabrina HARVENGT, M. Thierry MAILLEUX, Mme Dorothee MENOZZI
Directrice générale :	Mme Véronique ROLAND

Délégation a été accordée à Monsieur Olivier DELTENRE, Directeur de la maison de repos, quant au secrétariat de ce comité.

À la date du 30 avril 2021, le Conseil de l'Action Sociale a décidé :

- De prendre acte de la démission de Madame Corinne CURON de sa qualité de membre du Comité spécial de la maison de repos.
- De déclarer Monsieur Alain TORREKENS membre effectif du Comité spécial de la maison de repos.

### *Composition du comité de concertation Collège communal – CPAS*

Président : Monsieur Jean-Pierre LEPINE, Député-Bourgmestre

Membres :

M. Alain TORREKENS, Président CPAS, Mme Sabrina HARVENGT, Conseillère CPAS, M. Thierry MAILLEUX, Conseiller CPAS, M. Philippe DEBAY, Conseiller CPAS, Mme Véronique ROLAND, Directrice générale du CPAS, Mme Véronique BONJEAN, Echevine, M. Damien JENART, 1<sup>er</sup> Echevin, M. Blaise HISMANS, Echevin, Mme Michela MURA, Directrice générale de l'Administration communale.

### *Composition de la commission vérification caisse*

Vérificateurs : Messieurs Thierry MAILLEUX et Stéphane GLINNE

Directeur financier : Monsieur Massimo CAMMISULI

### *Composition du comité spécial du service social*

Président : Monsieur Alain TORREKENS

Membres effectifs : M. François-Michel VRAY, Mme Dorothee MENOZZI,  
M. Philippe DEBAY

Membres suppléants : M. Philippe CAUDRON, Mme Corinne CURON

Secrétaire : Mme Stéphanie DEBEIL

À la date du 30 avril 2021, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de déclarer Monsieur Alain TORREKENS membre effectif du Comité spécial du service social.

### *Composition de la commission locale pour l'énergie*

Présidente : Madame Dorothee MENOZZI

Membre : Madame Marie-Anne VAN HOUTHAVE (AS)

## II. ACTIVITÉS

### *Nombre de réunions des différents Comités.*

Le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 12 fois.

Le Bureau Permanent s'est réuni 22 fois.

Le Comité Spécial du Service Social s'est réuni 24 fois.

Le Comité Spécial Maison de repos s'est réuni 7 fois.

Le Comité de Concertation Collège / CPAS s'est réuni à 4 reprises.

Des Vérifications de caisse ont eu lieu trimestriellement soit à 4 reprises.

La Commission locale pour l'énergie s'est réunie à 5 reprises

*Toutes les séances ont été organisées en vidéoconférence via l'application Zoom*

### ***Décisions et activités du Comité spécial du Service Social***

Durant les séances du Comité Spécial du Service Social, il a été statué sur 5.167 demandes d'aides, dont voici, en détail, certains éléments :

#### **REVENU D'INTÉGRATION**

- ◆ Audition : 78
- ◆ Octroi : 351
- ◆ Refus : 191
- ◆ Suppression : 208
- ◆ Prolongation : 352
- ◆ Révision : 331
- ◆ Primes d'installation – octroi : 11
- ◆ Primes à l'installation – refus : 4
- ◆ Sanctions : 6
- ◆ Révisions ministérielles : 67

#### **ARTICLE 60 §7**

- ◆ Octrois : 91
- ◆ Révisions : 6
- ◆ Suppressions : 82
- ◆ Reprises : 99
- ◆ Suspensions : 103

#### **MAGASIN SOCIAL**

- ◆ Accès : 86
- ◆ Refus : 40
- ◆ Suppressions : 10

#### **TAXI SOCIAL**

- ◆ Octrois : 4

#### **SALON DE COIFFURE**

- ◆ Accès : 8
- ◆ Suppressions : 7
- ◆ Refus : 3

#### **MÉDIATION DE DETTES**

- ◆ Ouvertures : 9
- ◆ Clôtures : 27
- ◆ Requête RCD : 6



## MISE EN ÉQUITÉ

- ◆ Octrois : 434

## CONTRAT D'INTÉGRATION

- ◆ Octrois : 171
- ◆ Prolongations : 11

## I.L.A.

- ◆ Sortie : 1
- ◆ Paiements divers : 51

## MAISON DE TRANSIT

- ◆ Sortie : 1
- ◆ Entrées : 7

## STATUT I (ÉTRANGERS INSCRITS AU REGISTRE DES ÉTRANGERS)

- ◆ Octrois : 6
- ◆ Prolongations : 14
- ◆ Suppressions : 4
- ◆ Révisions : 5
- ◆ Contrats d'intégration : 2
- ◆ Refus : 2

## STATUT C (ILLÉGAUX QUI N'ONT DROIT QU'À L'AIDE MÉDICALE URGENTE)

- ◆ Octrois : 3
- ◆ Prolongations : 3
- ◆ Paiements divers : 20
- ◆ Refus : 1

## ADRESSES DE RÉFÉRENCE

- ◆ Octrois : 26
- ◆ Prolongations : 52
- ◆ Suppressions : 20
- ◆ Refus : 30

## AIDES URGENTES

- ◆ Octrois : 156

## AIDES

- ◆ Octrois : 59
- ◆ Suppressions : 9
- ◆ Refus : 78

## FONDS DE L'ÉNERGIE

- ◆ Octrois : 118
- ◆ Refus : 60

## FONDS MAZOUT

- ◆ Octrois : 193
- ◆ Refus : 14

## F.S.R.

- ◆ Octrois : 96
- ◆ Refus : 60

## FONDS SOCIAL ET CULTUREL ENFANCE PRÉCARISÉE

- ◆ Octrois : 37
- ◆ Refus : 12

## GARANTIES LOCATIVES ET AIDES SPÉCIFIQUES AU LOGEMENT

- ◆ Octrois : 13
- ◆ Refus : 14
- ◆ Libération de garanties : 6

## INTERVENTION DANS LES LOYERS

- ◆ Refus : 2

## HÉBERGEMENTS PERSONNES ÂGÉES

- ◆ Prises en charge : 5

## HÉBERGEMENTS EN MAISON D'ACCUEIL

- ◆ Prises en charge : 3
- ◆ Refus : 1
- ◆ Suppressions : 3

## SOINS MÉDICAUX PHARMACEUTIQUES

- ◆ Octrois : 7
- ◆ Refus : 4

## PRIME INSTALLATION (AIDE)

- ◆ Octrois : 5
- ◆ Refus : 7

## ATTESTATIONS DE SANS-ABRI

- ◆ Octrois : 43
- ◆ Refus : 23

## FRAIS DE TRANSPORT AUX PERSONNES AIDÉES

- ◆ Octrois : 22

## FACTURES HOSPITALISATION

- ◆ Octrois : 12

RECOUVREMENT RIS : 206

PLAN SINE : 16

CHÈQUES ALE : 25 prises en charge

FONDS COVID : 350 octrois et 120 refus

Hébergements en maison de transit et d'insertion : Les 3 logements ont été occupés à différents moments de l'année pour des situations de relogement d'urgence, soit à 92% pour la période de référence.

Projet Article 27 : Cette disposition permet à un public défavorisé d'avoir accès à un ensemble d'activités culturelles moyennant une intervention financière de 1,25 € à charge du bénéficiaire sur présentation du ticket « Article 27 ». Douze tickets ont été distribués du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

### *Le Service Social et ses missions*

Le service social se compose d'un attaché spécifique pour la Direction du service social faisant fonction, d'un Directeur du service de l'inclusion social, de 16 assistants sociaux, de 4 agents administratifs, d'un éducateur, d'une personne assurant la gestion du magasin social et de deux agents d'accueil.

Les différentes tâches sont :

- ❖ Enquêtes sociales à domicile, démarches administratives, guidances matérielles et psychologiques, ... ;
- ❖ Repas à domicile (+/- 55 repas par jour) ;
- ❖ Aides familiales par une convention avec le service d'aide aux familles du Borinage de Colfontaine ;
- ❖ Insertion socioprofessionnelle ;
- ❖ Magasin économie solidaire ;
- ❖ Service de médiation de dettes ;
- ❖ Octroi d'aides sociales dans le cadre du fonds Covid (subvention fédérale) ;
- ❖ Octroi d'aides dans le cadre de la Loi sur l'énergie (subvention fédérale) ;
- ❖ Octroi d'aides dans le cadre du Fonds social mazout (subvention fédérale) ;
- ❖ Octroi d'aides dans le cadre du Fonds social de l'Eau (droit de tirage de la SWDE) ;
- ❖ Octroi d'aides dans le cadre du Fonds de participation sociale et culturelle (subvention fédérale) ;
- ❖ Accueil et insertion des demandeurs d'asile (Initiatives locales d'accueil) ;
- ❖ Mise à disposition d'une maison de transit pour les sans-logis ;
- ❖ Octroi de tickets dans le cadre de la convention avec la Cellule Article 27 (accès à la culture pour tous) ;

8 assistants sociaux sont chargés de la gestion du service social général.

4 assistants sociaux s'occupent du service insertion socioprofessionnelle.

Une assistante sociale a en charge le service de médiation de dettes.

Une assistante sociale est affectée au service des réfugiés.

Une assistante sociale a été détachée au contrôle et à la relecture des dossiers sociaux.

Une assistante sociale est affectée à l'aide aux personnes âgées.

La période concernée s'inscrit dans une période particulière au vue de la crise sanitaire.

Les contacts directs entre les bénéficiaires et les assistants sociaux ont été limités.

Tous les jours, une permanence sociale téléphonique est assurée entre 8h et 11h30.

Cette permanence concerne aussi bien le service social général que le service « Fonds Social Mazout ».

Les nouvelles demandes de RI et d'aides sociales sont enregistrées par téléphone.

Les enquêtes sociales sont également réalisées par téléphone. Le bénéficiaire a la possibilité de communiquer avec son assistante sociale par mail.

Depuis octobre 2020, les visites à domicile ont été réorganisées uniquement pour les demandes de revenus d'intégration et d'adresse de référence. Les travailleurs sociaux ne sont pas rentrés dans le domicile afin de respecter la règle de distanciation.

### *Guidance*

À toute intervention du service social est associée une guidance. Outre les 4972 dossiers qui ont fait l'objet d'un examen et d'une décision, il est indispensable de considérer qu'un nombre sensiblement équivalent de problèmes, posé directement aux travailleurs sociaux durant leurs permanences, a été résolu par le biais de cette guidance.

Il peut s'agir :

- ⊗ D'une guidance administrative, très lourde par les nombreuses démarches à entreprendre auprès des divers organismes (formulaires pour le chômage, les pensions, les allocations familiales, les mutuelles, les démarches d'allocations de handicapés, de tarifs sociaux pour le téléphone et la fourniture d'énergie,...) ;
- ⊗ D'une guidance sociale avec, notamment, les problèmes relationnels soit au niveau du couple, soit entre les parents et les enfants (médiation familiale) ;
- ⊗ D'une guidance psychologique, souvent indispensable pour un grand nombre de personnes devant, sans cesse, être soutenues, aidées, encouragées ;
- ⊗ D'une guidance budgétaire. Cette mission, de plus en plus importante, prend tout son sens dans un contexte socio-économique précaire.

### *Mise au travail des bénéficiaires de R.I.*

Les quotas d'occupation suivent la prévision budgétaire suivante :

- ⊗ 36 travailleurs article 60 §7 employés au CPAS ;
- ⊗ 8 travailleurs article 60 §7 mis à disposition de l'Administration communale gratuitement ;
- ⊗ 1 contingent de 9 postes article 60 §7 en économie solidaire répartis comme suit : 3 postes au magasin social et 6 postes pour les entreprises d'économie solidaire extérieures.

Ce contingent de 9 postes est subventionné à 100% par le SPP Intégration sociale.

- ⊗ 20 postes article 60 §7 mis à disposition payante des entreprises extérieures

Rappelons enfin que la finalité du contrat article 60 §7 est de permettre aux bénéficiaires de se réinsérer dans le circuit social et professionnel en acquérant une expérience ainsi que de recouvrer leur droit aux allocations de chômage.

### *Le service de distribution des repas à domicile*

Les repas, confectionnés pour la maison de repos, sont livrés froids trois fois par semaine, dans des barquettes thermoscellées. Ces repas peuvent être réchauffés au four traditionnel ou au four à micro-ondes.

Une enquête sociale est réalisée par une assistante sociale permettant de cibler au mieux les besoins de la personne.

Le service est constitué d'un agent en charge de la livraison qui travaille également à la cuisine.

Le service est également équipé d'une camionnette réfrigérée.

Ce service distribue en moyenne 49 repas par jour.

### *Guichet de l'Energie (arrêté de la R.W. du 22.04.93) – Opération Mébar*

Cette opération destinée aux ménages à bas revenus (dont les ressources sont inférieures ou égales au revenu d'intégration sociale majoré de 20%) a pour objectif l'octroi d'une subvention au niveau des économies d'énergie ou d'un confort thermique décent (maximum 1.365,00 euros en investissements mobiliers ou immobiliers).

Du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021, le service social a établi 12 dossiers de demande, pour les moyens de chauffage suivants :

Charbon : 1

Pellet : 4

Gaz : 6

Demande de travaux : 1

### *Les garanties locatives*

Des crédits sont prévus au budget. En effet, certaines familles défavorisées se voient refuser l'accès à la location d'un logement décent par certains propriétaires, eu égard au fait qu'ils se trouvent dans l'incapacité de payer les cautions. Avec l'accord du bénéficiaire et du propriétaire, le CPAS verse le montant de la garantie locative sur un compte bloqué au nom des trois parties. Le bénéficiaire rembourse ensuite la somme en 10 mensualités. S'il n'y a pas de dégâts locatifs, la garantie est libérée en faveur du bénéficiaire. A contrario, en cas de dégâts et sur base d'un devis fourni par le propriétaire, la garantie sert aux réparations nécessaires.

Le gouvernement accorde une subvention de 25€ par dossier ouvert.

Sur la période concernée, le comité spécial a décidé l'octroi de 10 garanties locatives.

### *Projets*

#### *« Eté Solidaire, je suis partenaire »*

Un dossier a été introduit par l'Administration communale et retenu par la Région Wallonne. Treize jeunes issus de milieux défavorisés, encadrés par un responsable ont consacré dix jours de leurs vacances à restaurer, entretenir, embellir les cimetières et le patrimoine funéraire de l'entité de Quaregnon. Ils ont également participé à l'entretien des cimetières de la commune.

Ils ont également contribué au projet « Semeurs de rue » (construction de bacs, jardinage, ...).

Ce projet a permis d'initier les jeunes participants au travail en équipe, tout en leur apportant un appoint financier. L'Administration communale a été le porteur administratif et financier de ce projet. Néanmoins, le CPAS a pu fournir un quota de jeunes issus de familles précarisées.

## Ateliers d'insertion

Depuis plusieurs années, le Centre porte le projet des groupes d'insertion sociale.

L'optique de ce projet est de permettre aux bénéficiaires les plus fragilisés d'être accompagnés dans les premiers pas de l'insertion sociale et par la suite professionnelle.

À la suite de la restructuration des fonds d'épanouissement socio-culturel, le Centre a développé plusieurs groupes d'insertion - Groupe orienté sur :

- La parentalité
- L'expression corporelle (Théâtre)
- Atelier du développement personnel (Transvia)
- Les jeunes 18-25 ans
- Ateliers permaculture

## *Plan d'action préventive en matière d'énergie du gouvernement wallon « Pape »*

En 2019, le CPAS a répondu à l'appel à projet « PAPE ». L'objectif étant l'accompagnement des ménages en difficultés dans l'amélioration de leur gestion énergétique en vue de mieux maîtriser leur consommation et réduire leurs factures d'énergie.

Ce plan a débuté le 1er janvier 2020.

Suite à la crise sanitaire, l'accompagnement n'a pu débuter.

## *Médiation de dettes*

Le service « Médiation de dettes » est opérationnel et reconnu par l'Arrêté Ministériel du 12 septembre 2001. Le renouvellement a été accepté pour une durée indéterminée le 29 janvier 2008.

Les « clients » du service « Médiation de dettes » sont nombreux : 53 dossiers actifs plus 22 dossiers clôturés pour plans soldés ou pour manque de collaboration, soit un total de 75 dossiers.

Depuis le 1er septembre 2007, le règlement collectif de dettes se règle par intervention du juge du Tribunal du travail. La rédaction de la requête est de ce fait devenue beaucoup plus complexe et fait appel à des démarches administratives plus longues.

Une convention a été prise le 1er octobre 2018 avec Maître Annabelle LALOUETTE qui supervise tous les dossiers à raison de plus ou moins une fois par trimestre. Cette convention a été signée pour 4 années à partir du 1er octobre 2018 suite à un marché public passé.

## *Economie solidaire – Décret IDESS*

Du 01/10/2020 au 31/09/2021, 694 cartes étaient actives.

Durant cette période, 219 familles ont fréquenté le magasin social qui représente 321 adultes, 242 enfants de moins de 15 ans et 9 enfants de plus de 15 ans.

Fréquentation qui peut être analysée de la manière suivante :

- 13 familles se sont présentées au magasin une fois ;
- 17 familles se sont présentées au magasin deux fois ;
- 7 familles se sont présentées au magasin 3 fois ;
- 182 familles se sont présentées au magasin plus de 3 fois.

### *Initiative Locales d'Accueil (ILA)*

Depuis décembre 1999, les CPAS sont chargés, en partie, de l'accueil des demandeurs d'asile dont les dossiers sont en cours de traitement au niveau du Ministère.

Les structures portées dans ce cadre par les Centres portent le nom d'initiatives locales d'accueil. En 2002, le CPAS développait le projet et se voyait agréé pour 14 places d'accueil.

En juin 2018, le centre a été averti par FEDASIL de la réduction du réseau d'accueil des demandeurs de protection internationale.

Une fermeture de 3.600 places d'accueil était prévue, De ce fait, le centre a été contraint de supprimer 4 places.

Actuellement, le Centre est subventionné pour 11 places ILA réparties comme suit :

- Un logement sis Cité Cosmopolite agréé pour 3 places ;
- Un logement sis rue Charles Dupuis agréé pour 4 places ;
- Un logement sis rue Mandart agréé pour 4 places.

### *Dispositif d'urgence sociale (DUS)*

Actif depuis 2012, le Dispositif d'urgence sociale consiste en la mutualisation de ressources des CPAS de Boussu, Frameries et Quaregnon pour la gestion des situations d'urgence en dehors des heures de bureau.

La notion d'urgence sociale doit s'entendre comme une situation où un relogement d'urgence est nécessaire (micro-catastrophes, violences conjugales, expulsion,...). Le DUS n'entre donc pas en action pour des urgences alimentaires, énergétiques, médicales ou de type sécuritaire. Pour toutes ces urgences, le Centre fonctionne déjà de manière efficiente.

Le CPAS de Boussu a été désigné comme porteur de projet auprès du Gouvernement wallon, qui subsidie le dispositif à concurrence de 20.000 € par an pour couvrir les frais de personnel.

Le fonctionnement du DUS est régi par une convention entre les trois CPAS partenaires et se concrétise par :

- La création d'un numéro d'appel gratuit en collaboration avec téléassistance. Commun aux trois CPAS, ce numéro d'appel constitue le premier filtre des demandes d'aide urgente en dehors des heures ouvrables. Après une première analyse, Téléassistance transmet l'appel à l'intervenant social de garde qui, au regard de la situation, apporte une aide et effectue les démarches par téléphone ou alors se rend directement sur place ;
- L'organisation d'une garde à l'échelle de trois communes. Selon une répartition équilibrée, un tour de garde est organisé entre les CPAS de Quaregnon, Boussu et Frameries. Cette garde se fait à domicile (garde dormante). Rappelé dans un premier temps via l'intervenant de téléassistance, le travailleur social de garde prend contact avec la personne ou l'intervenant qui a téléphoné afin d'effectuer une analyse de la situation et d'y apporter une réponse. Selon le type de difficulté rencontrée, cette réponse fera l'objet d'une intervention téléphonique ou, le cas échéant, d'un déplacement vers l'endroit où se situe la personne en difficulté ;
- La création d'un logement d'urgence ou autrement appelé logement « SAS ». En matière d'hébergement d'urgence, le pôle DUS se dote d'un logement d'urgence qui est exclusivement affecté au dispositif. Il permet de répondre à l'urgence liée à l'absence de toit pour une voire deux nuits. Une autre solution plus adaptée devra être trouvée par le CPAS compétent dès la reprise en main du dossier et ce afin que ce logement puisse conserver un maximum de disponibilité. Dans ce contexte, la dynamique de travail en réseau avec le secteur du logement et de l'hébergement doit permettre à nos CPAS de trouver une réponse

adaptée au-delà de l'hébergement d'urgence dans ce logement d'urgence affecté au pôle DUS.

### III. CONVENTIONS

- ⊗ Une convention est passée avec l'A.S.B.L. « TRANSVIA ». Cette convention prévoit l'organisation d'ateliers d'insertion sociale animés par l'ASBL visant une réinsertion sociale et professionnelle. Des réunions entre les responsables locaux et l'animatrice de l'ASBL ont lieu régulièrement afin d'échanger au sujet de l'évolution des bénéficiaires.
- ⊗ Une convention lie le CPAS au Théâtre du Copion afin de proposer des ateliers d'insertion sociale aux bénéficiaires. Le centre travaille (comme c'est le cas depuis plusieurs années) avec une compagnie de théâtre action afin de favoriser l'expression de soi, la communication, la confiance et l'estime de soi. Une convention par exercice scolaire.
- ⊗ Une convention est conclue avec différentes entreprises, institutions et ASBL pour des mises à disposition des travailleurs sous contrats articles 60§7 : Administration communale, Secos, EKO Services, Soreal, Hôpital Ambroise Paré, Umons, Hygea, TRANSVIA, Camp-Puces (halte accueil) et le jardin d'Eden à Dour, L'illusionniste (coiffeur/tatoueur)...
- ⊗ Une convention continue de lier le CPAS à l'A.S.B.L. Garance qui vise à apporter une guidance à la population de l'entité en matière d'énergie (électricité, gaz, eau).
- ⊗ Une convention est conclue avec Maître Annabelle LALOUETTE pour le service Médiation de dettes.
- ⊗ Une convention est conclue avec l'ASBL « Alpha » pour la dispense de cours d'alphabétisation.
- ⊗ Une convention est conclue avec la S.W.D.E. qui a constitué un fonds social destiné à résoudre les cas des consommateurs dans l'impossibilité de payer leurs factures d'eau (intervention du fonds, étalement des dettes, pose d'une limitation de débit). Le C.P.A.S. en accord avec l'administration communale, a signé la Convention lui permettant d'adhérer à ce fonds.
- ⊗ Une convention est passée avec IGRETEC (Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques) destinée à assurer le paiement des factures d'électricité et de gaz des consommateurs dans l'impossibilité de régler leurs créances.
- ⊗ Une convention est également passée avec la Maison de l'Emploi, rue de Pâturages à Quaregnon, dans le cadre d'une recherche d'emploi pour tous les bénéficiaires.
- ⊗ Une convention est passée avec le groupe « Carrefour – Belgium Solidarité » depuis avril 2003 pour l'approvisionnement du magasin social.
- ⊗ Des conventions sont établies ponctuellement avec les écoles de promotion sociale et/ou les E.F.T. et les O.I.S.P. de notre région.
- ⊗ Une convention est passée depuis le 01 janvier 2005 avec le service Proaction de la région de Mons : prise en charge des articles 60 §7 en fin de contrat afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle à l'issue du contrat.
- ⊗ Une convention a récemment été conclue avec le SPW pour la fourniture de matériels à prix compétitifs (marché public). Ces marchés recouvrent les fournitures de bureaux, carburants, véhicules, vêtements de travail, produits divers. Une convention du même type a été conclue avec la Province du Hainaut.
- ⊗ Une convention a été conclue avec le Service d'Aide aux familles et seniors du Borinage, dont le siège social est à Colfontaine, afin de fournir des prestations d'aides familiales sur le territoire de Quaregnon. Le service est actuellement subventionné par le CPAS à concurrence d'1,20 € maximum par heure de prestation.
- ⊗ Une convention a été signée avec l'ASBL « Les Compagnons Dépanneurs ». Cette entreprise propose aux bénéficiaires précarisés de l'aide pour de petits travaux de peinture, bricolage ou autres moyennant une intervention financière modique.



- ⊗ Une convention a été conclue avec le Logis Quaregnonnais. Cette convention permet d'utiliser, dans certains cas particuliers, des logements sociaux à des fins de logement de transit.
- ⊗ Une convention a été conclue en avril 2014 avec le Projet 107 – Equipes mobiles de psychiatrie. Les équipes mobiles s'inscrivent dans le cadre de la réforme de soins en santé mentale. Elles offrent aux usagers un accompagnement et des soins personnalisés, adaptés à leur souffrance psychique.
- ⊗ Une convention a été conclue en avril 2014 avec le Relais social de Mons dans le cadre du projet « Invendus ». Ainsi, des conventions ont été passées avec la majorité des distributeurs alimentaires de la région. Le Relais Social assure la récupération des invendus et surtout le dispatching des denrées alimentaires auprès des opérateurs de terrain. Convention mise à jour le 28/01/2019
- ⊗ Le service social s'est intégré en avril 2014 dans le projet REPIS (Réseau des épicerie sociales) porté par la Fédération des Services Sociaux (FDSS). Cette collaboration permettra un échange de bonnes pratiques et une réflexion efficace en matière d'aide alimentaire.
- ⊗ D'autres conventions relatives à l'approvisionnement du magasin social ont été élaborées : Solifood (26.06.2016), Asbl Goods to give (dernières modifications apportées par le Conseil du 28.06.2017, G&M PASS (28.03.2013)
- ⊗ L'Administration Communale de Quaregnon met à disposition du CPAS de Quaregnon un agent contractuel en vue d'assurer le nettoyage et l'entretien de la maison de repos et de soins « l'Arbre de Vie ».
- ⊗ Une convention de mise à disposition des locaux du CPAS a été conclue avec l'administration communale pour la distribution des repas et potages dans les écoles de l'entité, pour la période du 1er juin 2018 au 31 mai 2022 (suspendue du 01/09/2020 au 31/12/2020 en raison de la pandémie Covid-19)
- ⊗ Une convention cadre RW / Forem / UVCW a été d'application en 2018.
- ⊗ Une convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Province de Hainaut a été renouvelée.
- ⊗ Une convention a été conclue avec ASBL ALTER EGO NURSE pour la livraison de repas complets et soupers à la maison d'hébergement médicalisée « Vivalis » sise Avenue Wilson 630 à Jemappes, du 01 juin 2019 au 30 décembre 2019. Cette convention a été reconduite au 1er janvier 2020 pour une durée indéterminée.
- ⊗ Une convention a été conclue avec l'EFT l'Appui ASBL pour orienter vers le CISP des ayants droits à l'intégration sociale ou d'une aide sociale équivalente dont le profil et les besoins de formation s'inscrivent dans le projet pédagogique du CISP.
- ⊗ Une convention a été conclue avec l'A.S.B.L. « CONVIVIAL » en juillet 2017. Cette ASBL propose une aide aux personnes étrangères dans leur recherche de logement

#### IV. PLAN MARIBEL

Le total des emplois réalisés dans le cadre de l'adhésion au Maribel Social et Fiscal s'élève à 16 ETP.

Ces emplois sont répartis de la façon suivante :

- ⊗ 5 ½ ETP assistants sociaux ;
- ⊗ 1 ETP éducateur ;
- ⊗ 3 ETP soignant ;
- ⊗ 1 ETP kinésithérapeute ;
- ⊗ 5 ½ ETP administratifs.

#### V. EN COLLABORATION AVEC L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président fait partie du Comité d'accompagnement local, restreint et élargi, de la Maison de l'Emploi.

Le Président fait également partie du Conseil consultatif de prévention.

Quatre synergies entre les services de la Commune et du CPAS ont été convenues comme suit :

- ⊗ Nomination d'un Directeur financier commun pour la commune et le CPAS de Quaregnon, pour des prestations équivalentes à un mi-temps pour le CPAS et à un trois-quart temps pour l'Administration communale à la date du 1er avril 2021.
- ⊗ La mise à disposition d'agents contractuels - Dans ce cadre, des conventions tripartites de mise à disposition, à durée limitée, sont prévues en fonction des besoins des services.
- ⊗ La mise à disposition d'agents statutaires – dans ce cadre, une convention de mise à disposition de Chef de division A3 pour la Direction des services synergisés du personnel, pour le Secrétariat et les marchés publics du CPAS, faisant fonction pour l'Administration communale et le CPAS de Quaregnon a été conclue à partir du 1er septembre 2018. Elle est à chaque fois renouvelée.
- ⊗ Détachement du Directeur du service social au Cabinet politique du Collège communal et du Bourgmestre depuis le 1er janvier 2019 et ce, pour la durée de la mandature.
- ⊗ Mise à disposition d'un agent du CPAS auprès de la Commune de Quaregnon dans le cadre de l'appel public restreint pour le recrutement d'un chef de projet PCS B1 au service Prévention.

Une réflexion est actuellement en cours pour la synergie et/ou optimisation de différents services support (DPO, informatique, marchés publics conjoints...).

## VI. COMPTES ET BUDGETS

### COMPTES 2020 (CPAS – MR – MRS)

Bilan	ACTIF	PASSIF	
	30.837.126,71€	30.837.126,71€	

	Charges	Produits	Résultat
Résultat courant	18.481.704,99€	18.935.507,91€	453.802,92€
Résultat non encaissé	1.564.027,40€	1.962.810,50€	398.783,10€
Résultat d'exploitation (1)	20.045.732,39€	20.898.318,41€	852.586,02€
Résultat exceptionnel (2)	224.970,64€	118.429,81€	-106.540,83€
Résultat de l'exercice (1+2)	20.270.703,03€	21.016.748,22€	746.045,19€

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés nets	20.788.253,88€	98.375,73€
- engagements	20.627.938,21€	93.603,83€
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>160.315,67€</b>	<b>4.771,90€</b>
Droits constatés nets	20.788.253,88€	98.375,73€
- imputations	20.560.396,87€	60.306,56€
<b>Résultat comptable</b>	<b>227.857,01€</b>	<b>38.069,17€</b>

### BUDGET 2021 (CPAS – MR – MRS)

- Service ordinaire

Dont intervention communale : 3.444.240,38 €

BUDGET 2021	
Prévisions de recettes	20.736.844,42€
Prévisions de dépenses	20.736.844,42€
Résultat présumé au 31/12/2021	0,00

- Service Extraordinaire

BUDGET 2021	
Prévisions de recettes	178.500,00€
Prévisions de dépenses	178.500,00€
Résultat présumé au 31/12/2021	0,00

## VII. BIENS DU CPAS

Un immeuble sis rue Charles Dupuis, 114 accueillant le magasin social, 2 logements de transit, un logement d'insertion et une I.L.A.

46 logements sociaux pour personnes âgées, sis Domaine de la Roseraie et Chemin du Bon Dieu, construits sur les terrains acquis par le C.P.A.S. pour cause d'utilité publique.

Le CPAS est actuellement locataire d'un bâtiment sis au 352 de la Rue Jules Destrée. Il est loué au Logis Quaregnonnais et abrite les bureaux des services administratifs et sociaux du CPAS ainsi que le service Population/Etat civil de l'Administration communale.

Cette location est prévue le temps de mener à bien un projet de rénovation d'un autre bâtiment devant accueillir tant le CPAS que l'Administration communale.

Le CPAS est encore propriétaire d'une pâture « Champ de l'Espinette », cadastrée B191C, située à l'arrière de la rue Achille DELATTRE.

## VIII. VEHICULES

### PROPRIÉTAIRE

- ✓ 1 Peugeot Partner destiné aux ILA
- ✓ 1 VW Caddy maxi life
- ✓ 1 Fiat Fiorino pour le transport social
- ✓ 1 Opel Combo pour les ouvriers de la maison de repos
- ✓ 1 Renault Kangoo frigorifique pour le service des repas à domicile.
- ✓ 1 Renault Master fourgon destiné au magasin social et acheté dans le cadre d'un subside Covid
- ✓ 1 Seat Mii Electric Plus 83CV Auto-v AX pour l'huissier-réceptionniste.

## IX. LES DEPENSES AU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Maison de repos	
Fourniture d'afficheurs de couloir sur le système d'appel infirmier à la maison de repos	8.841,83 €
Installation de films de protection solaire	4.412,80 €
Achat de téléviseurs pour la maison de repos	1.343,10 €
Achat de réfrigérateurs pour les chambres des résidents de la maison de repos	3.495,65 €
Insertion d'une batterie froide dans un circuit d'air pulsé	26.051,81 €
Achat de fers à repasser	900,00 €
Achat d'une autolaveuse	3.990,58 €
Achat de 6 étagères à rideau	1.742,40 €

Domaine de la Roseraie	
Réparation de gouttières au Domaine de la Roseraie	18.328,48 €
Achat d'électroménagers pour le Domaine de la Roseraie	867,74 €
Remplacement d'une chaudière	2.795,10 €
Achat d'un réfrigérateur	166,48 €
Achat d'une hotte	89,00 €

Magasin social	
Fourniture et pose de deux climatiseurs	6.849,81€
Service administratif	
Achat de PC pour le CPAS et la maison de repos	43.700,21 €

Achat d'écrans pour le CPAS et la maison de repos	8.559,18 €
Achat d'un véhicule 100% électrique - huissier	20.023,64 €
Acquisition d'un logiciel de gestion du courrier entrant/sortant - iA.Docs	5.924,40 €
<b>Service social</b>	
Achat d'une cuisinière - logement de transit	299,00 €

## X. LES FRAIS DE FORMATION SUIVANTS ONT ETE CONSENTIS

### *Pour les services du CPAS*

Nombre d'agent	Intitulé de la formation	Coût
1	Les après-midis du droit public	- €
1	Les indépendants	35,00 €
1	REC - Rencontres Energie CPAS. Rec'onnectés. Les mesures Covid Energie (aux niveaux régional et fédéral)	- €
1	Il le fait Exprès ou quoi ?!	160,00 €
1	Mieux se connaître les neuf bases de l'Ennéagramme	160,00 €
1	Initiation à l'analyse transactionnelle	240,00 €
1	Travailler en SIS: Concevoir et animer un groupe	45,00 €
1	Travailler en SIS: Se former aux pratiques de l'intervision par des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles à visée réflexive	60,00 €
1	Les Pôles de ressources en Hainaut	- €
1	Relation, communication et compétences interculturelles - FAMI43 Wallonie	- €
1	Clés pour une gestion d'équipe efficace	450,00 €
1	Le marathon du droit	17,50 €
1	Confiance en soi, estime de soi : les construire, les développer pour soi et pour les autres	50,00 €
1	Mieux de connaître via les neufs bases de l'Ennéagramme	160,00 €
1	Aide médicale à charge du SPP-IS: de la loi à la réglementation	70,00 €
1	Le revenu d'intégration sociale des étudiants	49,00 €
1	Le revenu d'intégration sociale des étudiants	49,00 €
1	PNLP221 Praticien en Programmation Neurolinguistique	1360€
1	Vous savez gérer votre temps... mais malgré tout, c'est un problème !	160,00 €
Equipe du service social	Supervision d'équipe	4.800,00 €
1	Supervision	2.240,00 €
1	Questionnaire 2021 des normes minimales de la BCSS. Webinaire	- €
1	La mise sous contrat article 60 : (re)penser le dispositif et l'accompagnement	480,00 €
1	Etat généraux de l'insertion - réflexions autour de l'employabilité.	45,00 €
1	Formation à l'évaluation	100,00 €

1	Public Précarisé : Quels accompagnements	70,00 €
1	Introduction à la programmation neurolinguistique	500,00 €
1	La pleine conscience au service des intervenants sociaux	240,00 €
1	L'aide sociale urgente	199,00 €
1	La mise sous contrat article 60 : (re)penser le dispositif et l'accompagnement	440,00 €
1	Animateur créatif en travail social : oser pour innover	- €
1	Animateur créatif en travail social : oser pour innover	- €
1	Le travail en réseau : comment en faire un atout dans sa pratique professionnelle ?	- €
1	Modules de sensibilisation à la santé mentale	- €
1	Les aides à disposition de la personne surnedettée, outre l'aide sociale du CPAS	45,00 €
1	L'outil Excel en comptabilité	199,00 €
1	Les pensions complémentaires au sein des administrations provinciale et locale	- €
1	Présentation du SAJ, SPJ et services de l'aide à la jeunesse	- €
1	Lesbienne, Gay, Bisexuel.le, Transgenre, Queer et Intersexe en contexte d'asile, de migration et interculturel	- €
1	Nouveau module de gestion des bons de commande et dématérialisation des factures papier	- €
1	Développer une meilleure connaissance de soi et de l'autre grâce au MBTI	255,00 €
1	Technicien en Programmation Neurolinguistique (PNLT221)	1.360,00 €
1	Coaching plan de formation	- €
<b>Total des dépenses relatives à la formation du personnel pour la CPAS</b>		<b>14.038,50 €</b>

*Pour la MR/MRS*

Nombre d'agents	Intitulé de la formation	Coût
2	La cuisine de collectivité (Alimentation et techniques)	-€
1	Formations nutritionnelles 2020 pour le personnel en maison de repos	-€
3	Sensibilisation au projet de vie individualisé des personnes présentant des troubles Cognitifs en MR-MRS	-€
1	Communication assertive, écoute active et gestion des conflits	160 €
19	Formation à l'évaluation	1.900 €
Total des dépenses relatives à la formation du personnel pour la maison de repos		2.060 €

## XI. LA MAISON DE REPOS "L'ARBRE DE VIE"



### Budget 2021

M.R.	M.R.S.
Recettes : 1.760.025,00€	Recettes : 5.111.323,19€
Dépenses : 131.103,68€	Dépenses : 7.316.923,12€

### Montants des frais d'hébergement et mouvements de population

#### Frais d'hébergement (quote-part personnelle)

En raison de la pandémie et des difficultés rencontrées pour trouver des nouveaux résidents, les prix n'ont plus été indexés depuis le 1er janvier 2020, le tarif suivant est appliqué :

- ⊗ 37,15 € par jour pour les résidents admis avant le 1er septembre 2013 ;
- ⊗ 49,06 € pour les autres résidents.

#### Forfaits INAMI

Allocation identique pour toutes les catégories :

Du 01/01/2021 au 30/09/2021 → 60,88 €

Au 01/10/2021 → 62,11 €

#### Mouvements de population du 01/10/2020 au 30/09/2021

	<u>MR/MRS</u>	<u>Courts-séjours</u>
<u>Entrées</u>	45	18
<u>Sorties</u>	45	9

Présents au 15.09.2021 :

- MR : 34
- MRS : 74
- CS : 9

### *Principales manifestations*

En raison de la pandémie, l'organisation des activités a dû être adaptée tout au long de l'année en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Ainsi, toutes les manifestations extérieures ont été suspendues : Saint-Nicolas, les Gilles, les festivités de Pâques ou encore présentation d'un petit spectacle par les enfants de l'école De Brouckère, repas solidaire, ducasse sans ducasse et festival des Champagnes.

En interne, les activités de groupe se sont passées principalement par étage et non plus pour l'ensemble du bâtiment pour faciliter la traçabilité des cas contacts en cas d'infection au Covid-19 d'un résident ou d'un membre du personnel. Par exemple, l'apéro offert aux résidents se déroulait sur plusieurs jours dans des étages différents.

Chaque mois, les anniversaires des résidents ont été fêtés et L'ASBL « Les Amis du Home » a continué à offrir des petits cadeaux aux résidents mais sans que ses membres ne puissent être présents lors de la manifestation. Un spectacle était toujours associé à l'événement.

Le service d'animation a continué à organiser régulièrement des repas thématiques. Ainsi, au cours de la période concernée, les résidents se sont vus proposer un repas raclette, un barbecue, un couscous et des moules-frites. Ces repas ont été organisés par étage.

En interne, il n'a pas été possible d'organiser le souper des familles en mai ni le banquet de fin d'année. Toutes les manifestations avec des enfants extérieurs ont également été annulées.

### *Retour sur la pandémie*

#### Taux vaccination des résidents

A la date du 15.09.2021, le taux de vaccination des résidents était de 98,3%.

Grace à ce bon taux, les quarantaines ne sont plus obligatoires pour les résidents vaccinés qui sont tout de même testés à deux reprises en cas d'absence de plus de 48h (retour à domicile, hospitalisation, nouvelle admission). La quarantaine de 10 jours est maintenues pour les autres en plus des deux tests. Si le taux de vaccination devait descendre en dessous des 90 % en fonction des nouvelles admissions, des quarantaines devraient à nouveau être instaurées pour les vaccinés en cas d'absence de plus de 48h (retour à domicile, hospitalisation, nouvelle admission).

Au 15.09.2021, les données détaillées sont les suivantes :

- 116 résidents vaccinés
- 2 résidents qui refusent la vaccination
- 0 chambre de libre



### Taux vaccination des membres du personnel

A la date du 15.09.2021, le taux de vaccination du personnel atteint 84,24 %. Ce taux est en constante augmentation malgré la rotation importante au niveau des travailleurs sous contrat Art. 60 §7.

Les données détaillées sont les suivantes :

- 123 membres du personnel totalement vaccinés.
- 23 membres du personnel qui refusent la vaccination :
  - 5 soignants
  - 12 en entretien
  - 5 en cuisine
  - 1 administration

Les taux de vaccination par service sont les suivants :

- Personnel soignant : 92,95%
- Personnel entretien : 67,56 %
- Personnel cuisine : 76,19 %
- Personnel administratif : 90,9 %

### Contaminations dans la maison de repos

Les résidents confirmés covid-19 décédés ou sortis du bâtiment (une dizaine) ne sont pas repris dans les chiffres ci-dessous.

En date du 09 juin 2021, 41 résidents avaient été diagnostiqués Covid-19 sur les 114 résidents présents ce jour-là soit 36 % contaminés par rapport à la population totale :

- 50 % de ces contaminations ont eu lieu en avril-mai 2020 lors de la 1ère vague qui a frappé de plein fouet la maison de repos. C'est principalement lors de ces épisodes qu'il a été déploré quelques décès déclarés « suspects covid » car non-confirmés post-mortem (6 décès).
- 25 % de ces contaminations sont survenues lors de mini-vaguelettes qui ont eu lieu principalement lors de retours d'hospitalisation.
- 20 % de ces contaminations n'ont pas eu lieu en interne (contamination au domicile du résident avant admission chez nous ou contamination à l'hôpital et quarantaine réalisée en milieu hospitalier).
- 5 % de ces contaminations sont survenues en juin 2021.
- Plus de contamination chez les résidents depuis juin 2021.

### Situation sanitaire actuelle

Les résidents peuvent circuler librement au sein de la maison de repos (pas de masque). Ils sont libres de sortir à l'extérieur (retour en famille, banque, courses,...) mais ils doivent porter un masque chirurgical. Ils peuvent recevoir en chambre 4 personnes différentes par jour.

Le personnel continue de respecter les gestes barrières et portent un masque chirurgical en tout temps (excepté lors d'un d'un testing complet, le personnel porte des masques FFP2).

Les extérieurs et les familles suivent les mêmes règles que le personnel quand ils circulent dans le bâtiment. Par contre les familles peuvent enlever leur masque quand ils se trouvent dans la chambre du résident ou s'ils sont attablés à la cafétéria.



